



**HAL**  
open science

# CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES DYNAMIQUES DE PAUVRETÉ ET DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Claire Gondard-Delcroix

► **To cite this version:**

Claire Gondard-Delcroix. CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES DYNAMIQUES DE PAUVRETÉ ET DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE. Economies et finances. Université de Bordeaux, 2023. tel-04498589

**HAL Id: tel-04498589**

**<https://hal.science/tel-04498589>**

Submitted on 11 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES DYNAMIQUES DE PAUVRETE  
ET DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE**

**Claire GONDARD**

*Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches*

*Soutenu publiquement le 18 octobre 2023*

**Membres du Jury**

**Tanguy BERNARD**

Professeur des Universités, Université de Bordeaux, **Examineur**

**François COMBARNOUS**

Professeur des Universités, Université de Bordeaux, **Garant**

**Blandine DESTREMAU**

Directrice de recherche, CNRS, **Rapporteure**

**Isabelle DROY**

Chargée de recherche, Institut de Recherche pour le Développement, **Examinatrice**

**Vincent GERONIMI**

Professeur des Universités, Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, **Rapporteur**

**Mahefasoa RANDRIANALIJOANA**

Professeur des Universités, Université d'Antananarivo, **Rapporteur**



## Remerciements

Comme le fleuve qui irrigue la plaine d'une eau toujours renouvelée, puisse ma trajectoire de recherche rester constante dans la poursuite de mes objectifs de fond et vivante dans les moyens matériels, théoriques et méthodologiques qui la structurent. Les rencontres, échanges et collaborations passés et à venir en constituent le canal et la promesse.

A l'occasion de cette rétrospective sur les quinze années de recherche passées depuis la soutenance de ma thèse de doctorat, mes remerciements s'adressent aux personnes et institutions suivantes.

Aux membres de mon jury d'Habilitation à diriger des recherches, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de lire mon travail et d'en débattre avec moi lors de la soutenance : Tanguy Bernard, examinateur ; François Combarnous, garant ; Blandine Destremau, rapporteure ; Isabelle Droy, examinatrice ; Vincent Geronimi, rapporteur ; Mahefasoa Randrianalijaona, rapporteur.

A François Combarnous, témoin bienveillant de ces années de recherche, soutien fidèle et discret, inspirateur par sa droiture et son sens de notre mission d'enseignants-chercheurs.

A Isabelle Droy, présente dès avant le début de ma thèse et encore aujourd'hui, inspiratrice pour son engagement au service du développement et son humanisme à fleur de peau.

Aux laboratoires qui ont accueilli mes recherches en France : CED puis IFREDE puis GREThA puis BSE et UMI Résiliences devenue UMI Source.

A leurs directeurs qui ont eu confiance en mes projets et les ont appuyés : à Marc-Alexandre Sénégas pour son appui décisif et bienveillant au démarrage de Protect ; à Pierre Morand, tout particulièrement pour son appui à ma famille et moi-même au moment du Covid ; à Vincent Geronimi pour son enthousiasme sur mes projets et partenariats de recherche à Madagascar ; à Tanguy Bernard pour l'élégance avec laquelle il a fait en sorte que je me sente toujours chez moi au GREThA puis à BSE.

Aux collègues et amis, membres de ces laboratoires pour les interactions directes ou diffuses qui ont contribué à enrichir ma pensée et faciliter mes projets, avec une mention spéciale pour l'équipe développement de BSE : André, Delphine, Eric Berr, Eric Rougier, François, Jérôme, Matthieu, Nicolas, Olivier Baron, Olivier Bargain, Quentin et Tanguy.

A André et Matthieu, j'offre un merci tout particulier. Parmi les mille et une circonstances pour lesquelles je devrais vous remercier au cours de ces années partagées depuis que nous avons œuvré ensemble à nos thèses respectives, celle qui se présente à moi en cet instant est la

délicatesse de votre accueil à mon retour de Madagascar. Ce baume a le parfum de nos souvenirs privilégiés.

Aux personnels administratifs de ces laboratoires, partenaires discrets et décisifs. Je remercie tout particulièrement : Christel Chainaud, Anne Horain, Sandrine Mérias, Catherine Pasquier, Loïc Pian, Karine Onfroy et Julie Vissaguet pour leur contribution à la mise en œuvre des projets dont j'ai été et suis responsable. Anne, Sandrine et Catherine, j'ai bien conscience que mes différents rattachements institutionnels et l'implantation complexe de mes projets entre France et Madagascar, BSE et UMI ont régulièrement généré des difficultés que nous avons toujours pu dépasser ensemble et grâce à votre appui.

A Claude-Anne Gauthier, représentante de l'Institut de Recherche pour le Développement et du Museum National d'Histoire Naturelle à Madagascar, aux Seychelles et aux Comores pour les facilitations et soutiens multiples au cours de mes années d'affectation à Madagascar, pour son professionnalisme et ses qualités administratives exemplaires, mais aussi pour son engagement personnel vis-à-vis de ma famille au moment du Covid.

A toute l'équipe de la représentation de l'IRD à Madagascar : Régine, Hary-Liva, Marina, Tiana, Philibert, Mamy, Lala, Marie-Jeanne, Fano pour votre efficacité et votre amitié. Avoir été présidente de l'AOS (Action des œuvres sociales de l'IRD à Madagascar) fut pour moi un honneur.

Aux chercheurs affectés en même temps que moi à Madagascar et tout spécialement à Eric Delaître. Je me réjouis de la relation fraternelle qui nous lie depuis.

Aux laboratoires qui m'ont accueillie lors de mon affectation à Madagascar : Institut International des Sciences Sociales (IISS), Université Catholique de Madagascar et Centre d'Etudes et de recherche en Economie du Développement (CERED) et leurs membres. Merci tout particulièrement aux directeurs de ces institutions et responsables des antennes malgaches de l'UMI, Patrick Rasolofo, Mahefasoa Randrianalijaona et Jeannot Ramiamanana, pour leur accueil, leurs conseils, leurs collaborations et leur amitié sans lesquels mes projets malgaches n'auraient jamais été ce qu'ils sont et n'auraient pu fonctionner.

Aux collègues de l'UMI et tout particulièrement ceux de l'antenne malgache avec lesquels j'ai eu la chance de travailler de façon privilégiée durant mes quatre années d'affectation à Madagascar : Holy, Tantely, Patrick, Frédérique, Mahefa et Pierre. Merci également à Rima Hawi qui, depuis mon retour d'affectation, m'a associée aux différents projets qu'elle a portés au sein de l'UMI.

J'adresse un clin d'œil tout spécial à mes amies, Holy et Tantely, pour leur présence, leurs compétences professionnelles, leur dynamisme et leur confiance.

Aux membres des différents projets de recherche dont j'ai été et suis responsable, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et leurs contributions, des plus discrètes aux plus éclatantes, toutes décisives dans la bonne marche de ces projets.

A Benoît Lallau, ami et collaborateur privilégié de mes récents projets.

A Jérôme Ballet pour sa liberté d'esprit.

A mes guides et interprètes de terrain sans lesquels mes travaux ne seraient pas : Irène Andrianorovelo (région d'Antsirabe), Andriantsoa Razafindrajoto et Hanitra Rabemanatsoa

(régions de Malakandriana et d'Alaotra), Tahiry Rabemanantsoa et Adolphe (région de Marovoay), André Resambany (région Atsimoandrefana) ainsi que Flavien Rebara (région Androy).

A celles et ceux qui ont soutenu mes dossiers et candidatures dans l'ombre des commissions diverses et variées qui jalonnent notre parcours scientifique.

Aux doctorants avec qui j'ai eu la chance de travailler. A Léo Delpy sans lequel le projet Protect n'aurait pu être ce qu'il est. A Tsiry Andrianampiarivo, qui le premier m'a honorée de sa confiance pour participer à l'encadrement de sa thèse. Mille mercis à vous deux. A Mampianina Andrianaivo, Tiako Joeda Andriamamy, Mano Razafy, Florian Leray, dont j'ai la chance de co-encadrer actuellement les travaux de thèse.

A tous les stagiaires qui ont accompagné mes projets et tous les étudiants dont il m'a été donné d'encadrer les travaux, tant il est vrai qu'une telle relation constitue toujours un enrichissement mutuel.

Que l'avenir vous appartienne et permette votre épanouissement tant intellectuel que personnel.



*A ma famille, à mes amis, source d'équilibre et de joies partagées.  
Merci de me rappeler que l'essentiel est ailleurs*

*A Rose et Elian.  
Que chaque jour contribue à façonner en vous-mêmes  
l'idéal de l'humanité que déjà vous faites vôtre.*

*A Serge, mon compagnon de chaque jour.*





*Les scènes sont liées, ma tragédie est faite*

Racine



# CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES DYNAMIQUES DE PAUVRETE ET DES POLITIQUES SOCIALES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

## MEMOIRE D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

### Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1. PAUVRETES, DYNAMIQUES DE PAUVRETE ET CAPACITE D'ACTION</b> .....	<b>12</b>
1.1. DE LA PAUVRETE MONETAIRE A L'APPROCHE EN TERMES DE CAPABILITES : .....	12
DEFINITIONS ET REPRESENTATIONS DE LA PAUVRETE .....	12
1.2. LES DYNAMIQUES DE PAUVRETE : RISQUES, CHOCS ET PIEGE DE PAUVRETE.....	16
1.3. LA CAPACITE D'ACTION DES INDIVIDUS A L'ETUDE .....	21
CONCLUSION DE LA PREMIERE SECTION .....	22
<b>2. L'AMBIVALENCE DE LA PROTECTION SOCIALE : UN CONSTRUIT SOCIAL POURVOYEUR D'OPPORTUNITES ET DE CONTRAINTES</b> .....	<b>24</b>
2.1. LA PROTECTION SOCIALE MALGACHE, UNE DYNAMIQUE EN SUSPENS .....	24
2.2. SYSTEMES LOCAUX DE PROTECTION SOCIALE ET DROITS D'ACCES A LA PROTECTION SOCIALE .....	37
2.3. LE FILM DE RECHERCHE « TROU DE CAÏMANS » ET LES CINE-DEBATS.....	47
CONCLUSION DE LA DEUXIEME SECTION .....	60
<b>3. LES METHODES MIXTES COMME PRINCIPE DE DECOUVERTE ET D'ANALYSE SCIENTIFIQUE</b> .....	<b>62</b>
3.1. LES VOIES DE LA COMPLEMENTARITE ENTRE METHODES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES .....	62
3.2. LA RIGUEUR EN METHODES MIXTES .....	67
3.3. LA RIGUEUR EN METHODES MIXTES DANS MES TRAVAUX DE RECHERCHE .....	73
CONCLUSION DE LA TROISIEME SECTION .....	76
<b>4. PERSPECTIVES : LE REDEPLOIEMENT GEOGRAPHIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA RECHERCHE SUR LA PROTECTION SOCIALE MENE A MADAGASCAR</b> .....	<b>77</b>
4.1. PROTECTION SOCIALE ET PROCESSUS DE TRANSFORMATION EN MILIEU RURAL .....	77
4.2. LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT CONTRARIEES DU SUD MALAGASY.....	79
4.3. LE REDEPLOIEMENT GEOGRAPHIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DU PROJET PROTECT EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE .....	81
CONCLUSION DE LA QUATRIEME SECTION .....	83
<b>5. ANIMATION ET ENCADREMENT DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>85</b>
5.1. L'ANIMATION D'UNE RECHERCHE FINANCEE ET EN PARTENARIAT .....	85
5.2. ENCADREMENT DE LA RECHERCHE .....	93
CONCLUSION DE LA CINQUIEME SECTION .....	98
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>99</b>
<b>LA RECHERCHE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET LE DEVELOPPEMENT PAR LA RECHERCHE</b> .....	<b>99</b>
<b>LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>103</b>

OLIVIER DE SARDAN J.P. ET VARI-LAVOISIER I. (2022A) POUR UNE APPROCHE COMPARATISTE DES MODELES VOYAGEURS, REVUE INTERNATIONALE DES ETUDES DU DEVELOPPEMENT, 248 : 7-28. ....	108
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>111</b>
LISTE DES TABLEAUX.....	111
LISTE DES FIGURES .....	111
LISTE DES ENCADRES .....	112
<b>ANNEXE. LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE .....</b>	<b>113</b>

## Introduction

*« D'un philosophe ceci est le pathos : l'étonnement.  
Il n'existe pas d'autre origine de la philosophie. » (Platon, Théétète, 155 d).*

### L'étonnement comme fondement d'une recherche pour le développement

Pour les philosophes grecs, l'étonnement<sup>1</sup> suscité par le réel constitue l'émotion ou l'affect déclencheurs de l'attitude philosophique. L'incise de Socrate dans le *Théétète* (Platon, Théétète, 155d), mise en exergue ci-dessus, constitue certainement la citation la plus courante dans l'enseignement de la philosophie (Goetz, 2018). S'il n'est pas coutume de s'y référer en économie, l'étonnement face à la pluralité des systèmes économiques, tissés de rapports fonctionnels de consommation, de production et d'échange, couplés de rapports de pouvoir, de formes de réciprocité et de collaborations, générateurs d'injustices socio-économiques, d'inégalités criantes et d'une insoutenable pauvreté, a joué un rôle décisif dans mon engagement dans la recherche pour le développement. Ressort connu de la capacité à s'interroger sur le social et ses structurations, le fait d'avoir, enfant et adolescente, navigué entre plusieurs mondes (mon pays de naissance, l'Equateur, mon pays maternel, la France, le pays qui deviendra celui de mon imprégnation scientifique, Madagascar) a certainement produit le terreau dans lequel s'est déployée ma trajectoire intellectuelle pour comprendre pourquoi. Pourquoi les pauvres sont-ils pauvres et comment changer les choses ? Plusieurs décennies plus tard, sous le déploiement d'un arsenal intellectuel, fait de culture scientifique et de structuration méthodologique, la naïveté du questionnement initial persiste. Ce même étonnement constitue à chaque moment de ma vie scientifique, un moteur de mes questionnements et une boussole pour guider mes choix. Force est de constater que l'étonnement ne se surmonte pas mais se renouvelle. Dans le même temps, cet aiguillon originel a puissamment façonné la posture épistémologique de ma recherche, structurant son rapport au réel. Il m'a amenée à orienter mes méthodes sur une approche résolument empirique, plutôt inductive, dans laquelle le principe de découverte donne le la auquel s'accordent l'administration de la preuve et l'analyse compréhensive, dans le cadre de dispositifs méthodologiques alliant méthodes de production et d'analyse de données qualitatives et quantitatives.

Telle est l'impulsion initiale et permanente que la rédaction de ce mémoire m'a amenée à expliciter. La suite se déploie à partir de là : mes thématiques de recherche, centrées sur les dynamiques de pauvreté et la protection sociale, mes questionnements scientifiques, mes méthodes de recherche, les principaux résultats qui en découlent et ma contribution au développement par la recherche comme marqueur de la façon dont j'anime cette dernière.

La suite de l'introduction est structurée en trois entrées : une entrée thématique, centrée sur les questions de pauvreté et de protection sociale et qui donne une place importante à l'analyse de la liberté réelle qu'ont les individus d'être et de faire (premier paragraphe) ; une entrée

---

<sup>1</sup> L'étonnement est la traduction la plus couramment retenue pour le terme grec de « thaumazein ». Ce dernier est également traduit par stupeur, saisissement ou encore émerveillement.

contextuelle, qui positionne les spécificités malgaches et les enseignements que l'on peut en tirer pour l'Afrique Sub-saharienne (deuxième paragraphe); et une entrée en termes d'animation et d'encadrement de la recherche (troisième paragraphe).

#### Dynamiques de pauvreté, analyse des conditions de vie et politiques sociales en Afrique Sub-saharienne

Mon activité scientifique s'insère dans le champ de l'économie du développement. Née du constat des inégalités économiques et de l'injustice sociale, ma recherche vise à en éclairer certains aspects à travers l'étude des dynamiques de pauvreté et de conditions de vie pour contribuer à imaginer des solutions dans le cadre de politiques sociales. D'un point de vue chronologique, elle s'est d'abord intéressée à l'étude de la pauvreté et de ses dynamiques, pour s'orienter depuis 2015 vers l'étude de la protection sociale, ce qui continue d'ailleurs d'englober, du moins pour partie, l'étude des dynamiques de conditions de vie. Dans le même temps, ce mouvement thématique reflète une affirmation de la focale mise sur le déterminisme social comme contrainte à la liberté individuelle.

Mes principales questions de recherche s'insèrent dans un champ majeur de la recherche en économie du développement, celui de l'économie de la pauvreté, qui s'est développé à partir des années 1990, dans le sillage des échecs et du drame social des politiques d'ajustement structurel. Cette période a marqué l'avènement d'une recherche au service de l'action pour le développement et la lutte contre la pauvreté dans le cadre d'un programme mondial fixé par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, Nations Unies, 2000) devenus depuis Objectifs du Développement Durable (ODD, Nations Unies 2015). On peut organiser mes questionnements scientifiques en quatre grands ensembles.

**Un premier ensemble de questions traite de la définition de la pauvreté et de ses représentations**<sup>2</sup>, entre définition utilitariste (pauvreté monétaire, Ravallion, 1992) et définition en termes de liberté réelle d'être et de faire (pauvreté de capacités, Sen 1985, 1993, 2000) mais aussi en intégrant une approche par les représentations, dans la lignée de l'étude mondiale la Voix des pauvres (Narayan et al.). Ces questionnements ont animé, au début des années 2000, des débats houleux entre tenants de l'approche monétaire de la pauvreté et de l'approche multidimensionnelle de la pauvreté et se sont soldés par la création de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (Alkire et Santos, 2013). Ils s'ancrent également dans un débat interne à l'analyse des capacités autour de la définition des *core capabilities* ou capacités essentielles, autrement dit celles qui pourraient permettre de définir une pauvreté de capacité. Faut-il retenir une liste absolue et universelle comme le propose Nussbaum (2009) ou faut-il laisser la liste non définie comme le propose Sen (Sen 2000; 1992) et laisser ouvert le choix des capacités pertinentes, laissant ainsi la place à la dimension subjective mais aussi aux spécificités culturelles et contextuelles (Clark, 2009 ; Alkire, 1999 et Alkire, 2002a et 2002b).

**Un deuxième ensemble de questions relève de l'analyse des possibilités réelles pour les individus de sortir de la pauvreté**<sup>3</sup>. Cela implique une approche en termes de dynamiques de pauvreté qui se traduit par la prise en compte du temps, du risque et des chocs dans l'étude de la pauvreté. Il s'agit alors non seulement de repérer la diversité des formes dynamiques de

---

<sup>2</sup> L'ensemble de mes publications et travaux scientifiques sont cités en annexes. Parmi mes travaux ceux qui se réfèrent à la thématique de la pauvreté et aux dimensions de la pauvreté sont les travaux [15] et [32].

<sup>3</sup> Ces questions sont traitées dans mes travaux scientifiques [14] [22] [23] [30] et [31].

pauvreté, au sens de formes inter-temporelles de pauvreté (pauvreté chronique ou durable, liée à un cumul de manque d'actifs, et pauvreté transitoire ou temporaire, liée à une mauvaise protection vis-à-vis des risques, Jalan et Ravallion, 1998a et 1998b ; Hulme and Shepherd, 2003 ; CPRC, 2004 et 2008), mais aussi de comprendre les rouages de la reproduction des situations de pauvreté. Dans mes travaux, j'ai traité des deux aspects mettant en œuvre une méthode de décomposition entre pauvreté chronique et transitoire pour ensuite analyser ce que j'ai appelé le processus de pauvreté. Les situations de perpétuation de la pauvreté y sont analysées comme une privation de liberté réelle dont la dynamique est explicitée par le cadre analytique des capacités. Cette analyse fait toutefois pleinement écho au concept de piège de pauvreté traité à la même période à travers l'étude des rationalités de la pauvreté (voir notamment Barrett et Carter, 2013 ; Carter et Barrett, 2006). Ma réflexion sur la liberté réelle d'être et de faire s'est par la suite déployée, au gré de collaborations, dans deux autres directions en intégrant la question de l'action collective (réseaux et des capacités collectives)<sup>4</sup>, celle des classes sociales<sup>5</sup> et celle des aspirations<sup>6</sup>.

**Le troisième ensemble de questions s'inscrit dans la continuité de ce qui précède tout en marquant une réorientation nette vers l'étude de la protection sociale.** Cela suit finalement d'assez près les réorientations de l'aide au développement qui affirme beaucoup plus clairement à partir des années 2010 le rôle transversal de la protection sociale dans la lutte contre les ODD. Merrien (2013) parle ainsi d'un nouveau paradigme de l'aide ancré dans la promotion de la protection sociale. Cette réorientation prenant naissance dans le sillage de la crise des *subprimes* et des émeutes de la faim, la peur des débordements sociaux et de leurs conséquences économiques n'y est certainement pas étrangère, faisant ainsi écho à l'analyse polanyienne de la protection sociale comme protection de la société (Polanyi, 1944). En lien avec le déploiement des transferts conditionnels en espèces, une littérature prolifique s'est déployée depuis pour informer les aspects techniques d'une politique de protection sociale efficace pour atteindre divers objectifs sociaux au premier rang desquels la lutte contre la pauvreté (mécanismes d'allocation, ciblage, contrôle, etc.<sup>7</sup>). Toutefois, les formes prises par la protection sociale ne sont pas neutres, elles renvoient à une vision du contrat social et contribuent à façonner les équilibres du pouvoir au sein des économies. Ainsi Merrien (2013, 2021) souligne l'opposition entre une vision de la protection sociale en termes de gestion du risque social, de lutte contre la pauvreté et de la vulnérabilité, portée par la Banque mondiale (Holzmann et Jorgensen, 2000) et une vision alternative, en termes de renforcement des droits à la protection sociale, portée par le PNUD. Dans la perspective du renforcement des droits à la protection sociale, se pose la question des modèles proposés pour favoriser l'universalisation dans des contextes marqués par l'informalité et la pauvreté (Destremau et Lautier, 2003, Nauleau, Destremau et Lautier, 2013 ; Lautier, 2014) : entre renforcement des systèmes assurantiels, des systèmes assistanciers, des places respectives de l'Etat et du marché, comment s'organise

---

<sup>4</sup> Voir en annexes, au sein de la liste de mes travaux scientifiques, les travaux [10] [11] [18] [19] [20] et [29].

<sup>5</sup> Voir les travaux [8] et [25].

<sup>6</sup> Voir les travaux [9].

<sup>7</sup> Voir la littérature qui consiste à tester par différentes méthodes d'identification causale (méthodes expérimentales telles que celles basées sur les essais randomisés ou méthodes quasi-expérimentales) l'efficacité des paramètres de l'intervention sociale (critères de ciblage, mécanismes d'allocation, mécanismes de contrôle) sur des variables cibles (pauvreté, vulnérabilité ou indigence). (Rawlings and Rubio (2005); Davis et al., 2016 ; Gentilini (2022), McGuire et al. (2022).



l'accès à la protection sociale, pour qui et avec quels droits ? Le jeu politique sous-jacent est également analysé dans une perspective de construction sociale de la protection sociale (Hickey 2008, 2009 et Hickey et al., 2018). L'ancrage de ces travaux en économie politique les démarque de la littérature techniciste dominante et complète ainsi utilement la littérature existante. Un des aspects traités est l'extraversion des formes prises par la protection sociale dans les pays en développement et l'influence des acteurs internationaux dans son déploiement. Notamment l'ouvrage de Hickey et al. (2018) questionne les conditions internes permettant une réelle appropriation nationale de la protection sociale en Afrique sub-saharienne (rôle des élites, des élections, de la société civile).

Enfin, compte-tenu des caractéristiques spécifiques des pays d'Afrique sub-saharienne (informalité, ruralité, faible développement du salariat, faiblesse des institutions étatiques ou assimilées), l'essentiel de la protection sociale y est informel, portée par les relations entre personnes, les institutions locales et religieuses (Devereux, 2011 ; Devereux et Getu, 2013; Devereux et Sabates-Wheller, 2004 ; Stavropoulou et al. 2017). Penser une protection sociale moderne en Afrique sub-saharienne nécessite de penser ses interactions avec la protection sociale informelle. On peut d'ailleurs rappeler à la suite de Platteau (2005) que les systèmes de protection sociale occidentaux se sont développés sur le terreau formé par les caisses sociales, mutuelles et associations pré-existantes. Un troisième ensemble de travaux sur la protection sociale dans les pays en développement s'intéresse ainsi aux formes de protection sociale qui sont effectivement accessibles aux populations en s'attachant à observer la protection sociale informelle, encadrée dans les normes sociales locales (Devereux et Sabates-Wheller, 2004), pour élaborer de nouveaux dispositifs de protection sociale localement ancrés (Stavropoulou et al., 2017) et penser les interactions avec la protection sociale formelle. Lorsqu'un dispositif de protection sociale formelle est déployé, comment interagit-il avec la protection sociale informelle préexistante ? Cette question se décline dans deux directions. Premièrement, d'un point de vue fonctionnel, observe-t-on une complémentarité (Crowding in) ou un effet d'éviction (crowding out) entre mécanismes formels et informels (Bilecen, 2016) ? Deuxièmement, en termes de dynamique normative, comment les normes portées par les projets sont-elles recyclées dans les systèmes sociaux locaux (Olivier de Sardan, 2021) et quelles transformations socio-économiques cette dynamique génère-t-elle ?

Dans le champs de la protection sociale, mes travaux visent à éclairer les conditions du déploiement de la protection sociale en Afrique sub-saharienne en posant la question d'une protection sociale adaptée à la fois aux besoins spécifiques de la population, liés à la ruralité, à l'informalité, à la vulnérabilité et à la grande pauvreté, et au contexte institutionnel spécifique caractérisé par l'informalité du marché du travail, la faiblesse de l'Etat et la forte influence des acteurs de l'aide internationale. Face à de tels enjeux, comment penser des formes de protection sociale adaptées et appropriées tant au niveau national qu'au niveau local ? S'appuyant sur une conception de la protection sociale comme construction sociale, produite par l'interaction entre des acteurs divers aux intérêts potentiellement divergents, comment les systèmes de protection sociale se mettent-ils en place en Afrique sub-saharienne ? Mes travaux sur ce thème ont été menés dans le cadre d'un ensemble de projets de recherche dont j'ai été responsable et que j'ai pris l'habitude de rassembler sous le terme de projet Protect pour Protection sociale à Madagascar (voir section de l'introduction dédiée à l'animation de la recherche). L'ambition de cet ensemble de projets est de traiter des différentes échelles pertinentes pour comprendre les structurations de la protection sociale malgache. Au niveau national, nous avons travaillé sur la structuration du système national de protection sociale malgache en croisant l'entrée de

l'analyse de réseaux (Borgatti et al., 2009) et celles des arrangements politiques (political settlements, Khan, 2010) de façon à identifier les coalitions politiques formées autour des différents idéaux de la protection sociale. L'analyse de réseaux est ensuite mobilisée pour analyser les rapports d'influence de ces coalitions sur la conception de la politique de protection sociale et la façon dont ces coalitions fonctionnent, en mettant une focale particulière sur le rôle des acteurs internationaux<sup>8</sup>. Au niveau local, nous avons développé le concept de système local de protection sociale, qui produit et régule les mécanismes de protection sociale effectivement accessibles aux populations locales<sup>9</sup>. Dans le cadre du projet de recherche Protect, nous avons produit un cadre analytique et un système d'observation *ad hoc* permettant de traiter : (i) des formes de protection sociales effectivement accessibles aux populations et qui diffèrent largement des formes établies dans les textes nationaux (qui sont pourtant le produit du jeu politique étudié au niveau de l'arène nationale de la protection sociale), (ii) de la place de la protection sociale informelle, de son encastrement dans les normes sociales locales et de son articulation à la protection sociale formelle, (iii) de la diversité des formes de protection sociale et de leur ambiguïté, entre relations de pouvoir (clientélisme, pression distributive) et relations de réciprocité, (iv) de la question de l'inégalité des droits d'accès aux différentes formes de protection sociale. A ces questionnements, il faut ajouter le travail scientifique original mené autour du film de recherche « Trou de Caïmans », réalisés par Christophe Leroy, dont l'objectif est de dépasser la logique passive de média de diffusion pour contribuer directement à la recherche par deux voies complémentaires. Premièrement, le film produit son propre regard sur la protection sociale malgache en se focalisant sur un quartier pauvre d'Antananarivo. Deuxièmement, le film alimente la recherche grâce à un dispositif de projection débats, les discours et propos échangés au cours des débats étant mobilisés comme données discursives pour analyser les représentations contemporaines de la protection sociale à Antananarivo et discuter sur cette bases les voies possibles de la structuration d'une protection sociale malgache moderne. Mon travail sur la protection sociale s'enracine donc dans une approche de la protection sociale comme construction sociale par les acteurs, en même temps qu'elle est pourvoyeuse d'opportunités et de contraintes pour les individus. Les jeux d'échelle, entre macro (le système national de protection sociale et son arène de négociation pour partie transnationale), méso (le système local de protection sociale comme composante des systèmes sociaux locaux) et micro (le niveau individuel) sont au cœur de l'articulation de ma pensée.

**Enfin, un quatrième ensemble de questions porte sur les aspects méthodologiques<sup>10</sup>.** Compte-tenu de ma posture épistémologique, le rapport au réel est central dans le déploiement de mon travail de recherche et, comme il se doit dans le cadre d'une recherche empirique, le

---

<sup>8</sup> Voir les travaux [16] [27] et [35] référencés en annexes. La production de travaux sur le système national de protection sociale malgache est complétée par un document de travail qui décrit l'histoire du système de protection sociale malgache [28] et un travail en cours sur les arrangements institutionnels et la justice sociale dans une perspective rawlsienne [7].

<sup>9</sup> Sur les systèmes locaux de protection sociale, voir les travaux [1] [2] [26] [33] [36] référencés en annexes. Cet axe de travail est prolongé par les travaux au tour du film de recherche Trou de Caïmans [5] et [6] par un article sur les déterminants de l'adhésion et du renouvellement d'adhésion à une mutuelle de santé [3]

<sup>10</sup> A part un document de travail [31], je n'ai jamais publié de travaux scientifiques relatifs purement aux questions de méthodes. Les méthodes mixtes sont toutefois mobilisées dans la plupart de mes publications scientifiques. J'assure depuis la rentrée 2022-2023 deux enseignements qui me permettent de mobiliser ces compétences et de les partager : l'enseignement de Méthodes qualitatives en Master 2 Economistes Analystes des Données du développement/Master 2 Analyse des Politiques Publiques et l'enseignement de Méthodologie d'enquêtes en Master 2 Conception et Conduite des projets de Développement et d'Urgence (Université de Bordeaux).

questionnement méthodologique est intrinsèquement lié au questionnement de fond. Pour toutes les questions de recherche que j'ai traitées, je me suis appuyée sur des données à la fois qualitatives et quantitatives, le plus souvent produites par moi-même ou les équipes avec lesquelles j'ai travaillé, de façon à ce que les données soient les mieux adaptées à la spécificité des cadres conceptuels, des contextes et des questionnements en jeu. Mes travaux scientifiques s'appuient systématiquement sur des designs empiriques en méthodes mixtes (Creswell 2013, Creswell et Creswell, 2018 ; Pluye, 2012 et 2019, Pluye et al. 2011), à la fois pour la production et l'analyse des données. Dans le cadre des designs de recherche en méthodes mixtes que j'ai développés, les méthodes qualitatives et quantitatives sont pensées dans une articulation rigoureuse tenant compte de leurs complémentarités techniques et méthodologiques, des spécificités et des limites de chacune, en articulation avec les objectifs de la recherche et de ses questionnements spécifiques (devis de recherche mixte, Pluye et al., 2019). L'enjeu renouvelé à chaque question de recherche est d'opérer un réglage fin dans le choix des méthodes qualitatives et quantitatives à mobiliser et dans leur articulation (séquentielle ou convergente, en une phase ou plusieurs phases, sur une échelle d'analyse ou plusieurs) dans la finalité d'ajuster le dispositif mixte aux objectifs de la recherche. La question sous-jacente est donc celle du type d'articulation entre qualitatif et quantitatif, en termes de production et d'analyse des données, pour répondre aux objectifs de la recherche en associant les différentes logiques scientifiques que sont le principe de découverte (perspective exploratoire), le principe d'administration de la preuve (étude des régularités, des causalités) et le principe de compréhension des relations, processus et systèmes en jeu.

A part quelques incursions au Burkina Faso et en République Centrafricaine, j'ai déployé l'ensemble de ces questionnements de recherche à Madagascar, terrain qui imprègne largement ma recherche et dont il convient de préciser les spécificités et ainsi l'intérêt pour porter des enseignements qui dépassent ce contexte particulier.

### Imprégnations malgaches

Le contexte malgache revêt un intérêt scientifique particulier du fait de son évolution macroéconomique unique. Madagascar, qui fait partie des pays les plus pauvres du monde<sup>11</sup>, représente un cas unique de pays en situation de décroissance cumulative, selon l'expression donnée par Hugon (2015). Ainsi le PIB par tête en 2022, qui s'établit à 453 dollars<sup>12</sup>, représente à peine 55% du PIB par tête qui prévalait en 1960 (World Bank, 2023) et ce malgré des opportunités de croissance nombreuses : un vaste territoire marqué par une grande diversité agro-climatique rendant possible la plupart des cultures, des ressources naturelles multiples, une réserve de biodiversité unique au monde, une nation constituée dès avant l'époque coloniale, une élite bien formée et un appareil d'Etat ancien, la rénovation des institutions et le processus de démocratisation de la fin des années 1990 et début des années 2000 (processus aujourd'hui inversé dans une tendance autocratique), le développement des zones franches

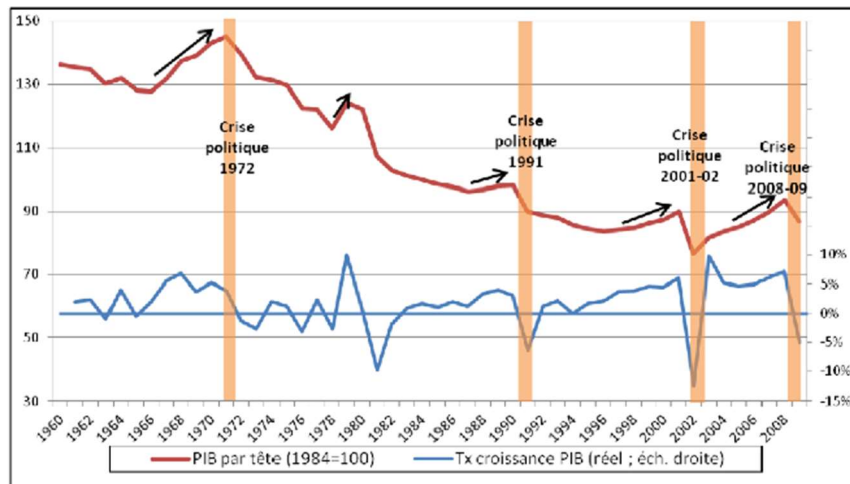
---

<sup>11</sup> Le taux de pauvreté monétaire selon la ligne d'extrême pauvreté (2,15 dollars par tête en PPA) s'établit à 80,7% à Madagascar contre 34% en Afrique Subsaharienne (World Development Indicators, 2023). Selon le PNUD (2023), Madagascar est le 5<sup>ème</sup> pays le plus pauvre du monde selon l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle de pauvreté multidimensionnelle (après le Niger, le Tchad, La République Centrafricaine et le Burundi). Selon l'Indice pour le développement Humain, Madagascar occupe le 173<sup>ème</sup> rang sur 191 pays classés (PNUD, 2021).

<sup>12</sup> En dollars constants 2015, alors que le PIB par tête moyen en Afrique sub-saharienne (ASS) s'établit à 1617 dollars (World Bank, 2023). Le PIB par tête malgache représente donc à peine plus du quart du PIB moyen en ASS.

urbaines à partir des années 2000. Cette énigme malgache, selon la terminologie de Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger (2017) se double, selon eux, d'un paradoxe : les périodes d'embellies conjoncturelles se traduisent systématiquement par une crise politique majeure (figure 1).

**Figure 1. L'énigme et le paradoxe malgaches**



*Source Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger (2017)*

« L' Enigme et le paradoxe » malgaches s'expliquent, selon les auteurs, par la structuration socio-institutionnelle spécifique du pouvoir, caractérisée par une élite étroite qui se partage le pouvoir, une grande masse de personnes pauvres, paysans et travailleurs de l'informels<sup>13</sup>, une quasi-absence de classes moyennes et de corps intermédiaires et un immobilisme social particulièrement élevé (société castée). Reprenant l'image donnée par Emmanuel Fauroux, les auteurs comparent cette structuration sociale à celle d'une pile d'assiettes superposées mais non connectées, imageant une société hiérarchisée et sans mobilité sociale. Les quelques familles constituant l'élite malgache se partagent le pouvoir dans le cadre d'un système néo-patrimonialiste<sup>14</sup> (Bratton and Van de Walle, 1997). L'accession au pouvoir se fait dans le cadre de coalitions, dont les équilibres et compositions sont remis en cause lorsque la croissance fait augmenter la rente et renforce les prétentions des uns et des autres. Lorsque ces prétentions ne sont pas satisfaites, des coalitions alternatives sont ainsi structurées pour s'accaparer le pouvoir en renversant la coalition établie grâce à une instrumentalisation, notamment médiatique, des masses.

Madagascar est donc un pays pauvre et qui continue de s'appauvrir. Il est aussi un pays sous régime d'aide ce qui signifie que l'aide y représente une part considérable des dépenses du

<sup>13</sup> Madagascar est marqué par une forte concentration de sa population en milieu rural (83% de la population, INSTAT 2021)<sup>13</sup> et donc un fort enclavement mais aussi une informalité élevée (9 emplois sur 10, INSTAT, 2015).

<sup>14</sup> Selon Bratton et Van de Walle (1997), le néo-patrimonialisme se caractérise par la personnification du pouvoir et un système clientéliste conduisant à une captation et un accaparement de la rente économique au profit de quelques-uns. Les ressources de l'Etat sont mobilisées pour servir des intérêts privés et les enjeux de répartition sont empreints de cette logique. Plus généralement, on peut dire que la caractéristique principale du néo-patrimonialisme est l'incorporation d'une logique patrimoniale dans une logique institutionnelle dite bureaucratique.

gouvernement central<sup>15</sup> mais aussi que les politiques, tout particulièrement sociales, sont largement influencées par les acteurs internationaux. Dans certains domaines, comme celui de la protection sociale, on se demande même s'il n'y a pas une délégation de la politique nationale aux acteurs internationaux. Ce poids de l'aide est associé au jeu politique de captation de la rente de l'aide, à tous les échelons, du national au local, et qui est la caractéristique essentielle d'un Etat néo-patrimonial sous régime d'aide. Les défaillances multiples de l'Etat, dont les symptômes sont la sous-administration, la faiblesse des infrastructures et des services publics, contribuent ainsi à justifier la présence de l'aide, forgeant la donne d'un jeu dynamique dans lequel on s'interroge parfois sur qui est le plus dépendant de qui, entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Toutefois, sans un Etat qui guide et encadre les politiques de développement, la coordination des acteurs de l'aide reste difficile, de même qu'il apparaît quasiment impossible de développer des programmes structurants dans une temporalité qui reste assujettie à celle des projets successifs. Aux défaillances de l'Etat, on peut ainsi ajouter les défaillances de l'aide pour contribuer à expliquer les dynamiques contrariées du développement malgache<sup>16</sup>.

Du point de vue de la protection sociale<sup>17</sup>, à laquelle l'aide internationale contribue largement dans le cadre d'un régime extraverti (fortement influencé et financé par les acteurs de l'aide internationale), Madagascar se caractérise par un taux de couverture de la protection sociale formelle parmi les plus faibles au monde. Le taux de couverture s'élève à Madagascar à 5,7% (World Bank, 2020) de la population contre 13,7% en moyenne pour l'Afrique sub-saharienne et 46,9% en moyenne au niveau mondial (ILO, 2021). Il s'ensuit donc que l'essentiel de la protection sociale à laquelle les populations ont accès est informelle, c'est-à-dire portée par des relations personnelles ou des organisations locales informelles, et régie, certes par des normes de réciprocité, mais aussi par des logiques de pouvoir (rapports clientélistes, redistribution forcée). Ainsi, dans le cadre des typologies des régimes de protection sociale, Madagascar est systématiquement classé au sein du régime dit d'insécurité sociale dont il est certainement un cas d'école (Wood et Gough, 2006, Clément, 2017, Delpy, 2021). Le régime d'insécurité sociale se caractérise par un poids important de la protection sociale informelle qui peine toutefois à sécuriser les conditions de vie en raison des limites intrinsèques de cette dernière au premier rang desquelles l'impossibilité à assurer les chocs covariants et le poids des rapports clientélistes. Cette dernière caractéristique, essentielle selon Wood et Gough (2006), les amène à souligner que l'objectif des systèmes modernes de protection sociale dans de tels contextes repose dans la dé-clientélisation avant même la dé-marchandisation<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Dans le cas de Madagascar, l'aide publique au développement représente 65% des dépenses du gouvernement central en 2021 ce qui est un des chiffres les plus élevés au monde, comparable à ce qui prévaut au Mozambique (59%) ou au Mali (62%) mais loin devant un pays comme le Sénégal où l'aide publique au développement représente 25% des dépenses du gouvernement central (WDI, 2023).

<sup>16</sup> J'ai pu contribuer à cette réflexion en tant que responsable de l'expertise de recherche CapSud [34]. Ce point sera développé dans la section 4 de ce mémoire, consacré à la présentation de mes projets de recherche en cours.

<sup>17</sup> Selon Devereux et Sabates-Wheller (2004 :9) la protection sociale décrit « l'ensemble des initiatives, à la fois formelles et informelles, qui fournissent : l'aide sociale aux personnes et aux ménages extrêmement pauvres ; les services sociaux pour des groupes nécessitant des besoins spécifiques ou qui se verraient autrement refuser l'accès aux soins de base ; l'assurance sociale pour protéger les personnes contre les risques et les conséquences des crises de subsistance ; et l'équité sociale pour protéger les personnes contre les risques sociaux tels que la discrimination ».

<sup>18</sup> Polanyi (1944), analyse l'enjeu de dé-marchandisation des systèmes de protection sociale occidentaux. L'avènement du capitalisme a impliqué une hypertrophie de la sphère marchande et un déséquilibre de pouvoir entre capital et travail à l'avantage du premier. Les êtres humains, réduits au rang de marchandises (Marx), ne

Tel est le contexte dans lequel s'est déployée la quasi-totalité de mes travaux. Concernant la protection sociale l'enjeu est donc le suivant : comment contribuer à penser des systèmes de protection sociale adaptés aux besoins spécifiques et à la donne institutionnelle malgache ? En même temps, cet enracinement dans le contexte malgache appelle une nécessaire ouverture à la comparaison internationale, premièrement en se posant la question de ce que le cas malgache nous enseigne à l'échelle plus large des systèmes de protections sociale en Afrique subsaharienne et, deuxièmement, en interrogeant ce que cette recherche sur la protection sociale menée à Madagascar peut apporter à la compréhension des systèmes de protection sociale en Afrique Sub-saharienne. C'est cette orientation que je souhaite donner à un prochain projet de recherche visant à adapter les questions et les outils mobilisés dans le cas malgache pour mener une analyse comparative à l'échelle de l'Afrique sub-saharienne. Ainsi, la période de mon retour à l'Université de Bordeaux (2021-2023) se caractérise par une volonté de déploiement vers d'autres pays d'Afrique Sub-saharienne voire d'autres pays en développement<sup>19</sup>.

Par ailleurs, au-delà de l'influence d'un « terrain », l'imprégnation malgache a également modelé mes valeurs et pratiques en termes d'animation de la recherche grâce à mon expérience institutionnelle au sein de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre de mon accueil en délégation au sein de l'UMI Résiliences, devenue depuis UMI Source (IRD et Université Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines). Mon affectation à Madagascar a largement contribué à façonner mon approche de l'animation de la recherche par projet et en partenariat, constitutive d'une éthique qui dépasse celle de faire de la recherche pour le développement et dans laquelle le développement se fait par la recherche.

#### [Animation d'une recherche par projets en partenariat à Madagascar](#)

Mes années malgaches au sein de l'IRD, du CERED (Centre d'études et de recherche en économie du développement de l'Université d'Antananarivo), de l'IISS (Institut international de sciences sociales) et de l'UCM (Université Catholique de Madagascar)<sup>20</sup> m'ont offert la possibilité d'animer une recherche en partenariat à Madagascar et d'expérimenter concrètement

---

peuvent se soustraire au marché du travail sous peine de ne pouvoir acquérir les biens de subsistance nécessaires à leur survie. La protection sociale permet aux êtres humains de se soustraire temporairement au marché du travail (accident du travail, maladie, maternité, etc.) en percevant un revenu de compensation. Elle contribue ainsi à la dé-marchandisation partielle du rapport capital travail.

<sup>19</sup> Ce point sera développé dans la section intitulée Perspectives, quatrième section de ce mémoire.

<sup>20</sup> Entre 2017 et 2021, j'ai été accueillie en délégation au sein de l'UMI Résiliences et affectée à Madagascar. Cela a impliqué des rattachements institutionnels multiples. Premièrement, j'étais rattachée à l'UMI Résiliences mais, en tant que personnel affecté à l'étranger, je dépendais directement de la représentation de l'IRD à Madagascar, membre de l'équipe France et à ce titre amenée à collaborer avec le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar. Deuxièmement, la politique de l'IRD est d'affecter les personnels expatriés dans les institutions partenaires afin de garantir des liens de collaboration solides, forgés dans la proximité des bureaux et le partage des conditions de travail. J'ai ainsi été rattachée d'abord à l'Université Catholique de Madagascar (au cours de ma première année d'affectation à Madagascar) puis, pour mieux correspondre à la structuration partenariale de mes projets de recherche, au cours des trois dernières années, j'ai été affectée à mi-temps à l'Institut International des Sciences Sociales (ONG spécialisée dans la réalisation d'enquêtes) et à mi-temps au CERED (Centre d'études et de recherche en économie du développement, Université d'Antananarivo). Troisièmement, à ces différents rattachements, il faut bien sûr ajouter le GREThA, devenu depuis BSE et auquel je suis à nouveau officiellement rattachée depuis mon retour à l'Université de Bordeaux en 2021. De plus, les différentes composantes du projet Protect ont été gérées budgétairement et institutionnellement portées par l'IRD pour certaines et par le GREThA/BSE pour d'autres. N'étant pas sujette à la phobie administrative, cet intéressant enchevêtrement institutionnel et budgétaire m'a définitivement dotée d'une grande agilité institutionnelle, d'une bonne capacité d'adaptation et d'une réelle autonomie de fonctionnement.

le fait de contribuer au développement, non pas seulement par d'éventuelles influences sur les acteurs du développement via mes travaux de recherche publiés, mais directement par mes collaborations de recherche avec mes collègues malgaches et par ma participation directe à la formation à la recherche par la recherche de jeunes collègues malgaches. Lors de ma participation active aux 70 ans de l'IRD à Madagascar<sup>21</sup> plusieurs collègues « iridiens » ont d'ailleurs témoigné de ce que leur plus grand sentiment d'accomplissement en tant qu'acteur du développement s'ancrait dans la formation de collaborateurs de valeur sur lesquels ils peuvent aujourd'hui s'appuyer pour des collaborations de recherche dans le cadre de partenariats solides. D'une façon générale, le fait de conduire et animer la recherche en partenariat constitue en soi un apport éminemment précieux au développement, ce qui fait de nous, chercheurs, des acteurs directs du développement. C'est devenu pour moi une perspective essentielle dans la façon dont j'envisage l'animation de la recherche pour le développement en même temps que cela m'amène à ne pas perdre de vue que les analyses que l'on peut mener sur les interactions entre normes importées par les projets et normes locales (Olivier de Sardan, 2021) peuvent souvent directement s'appliquer à nos propres expériences partenariales dans la recherche.

L'ensemble des activités que j'ai réalisées pendant mon accueil en délégation ont concouru à déployer une recherche en partenariat à travers les projets que j'ai montés et animés, mon implication énergique dans la formation à la recherche et par la recherche d'étudiants et de jeunes collègues malgaches et dans le cadre de mon implication institutionnelle au sein de l'IRD, *via* l'animation scientifique de l'antenne malgache de l'UMI Résiliences.

Mes travaux scientifiques sur la protection sociale se sont déployés depuis 2017 avec une équipe constituée d'une quinzaine de chercheurs français et malgaches dans le cadre d'un ensemble de projets et d'expertises de recherche dont j'ai été responsable et que nous avons pris l'habitude de désigner sous l'appellation « Projet Protect ». Plus précisément, les projets constitutifs de Protect sont les suivants :

- « Normes, institutions et jeux d'acteurs : quelle protection sociale pour les zones rurales malgaches ? », projet d'accueil en délégation à l'IRD (2017-2021) ;
- "Co-construction des normes et formes innovantes de protection sociale à Madagascar", projet de recherche pluridisciplinaire, Département SHS de l'Université de Bordeaux, (2017-2019) ;
- "La protection sociale à Madagascar. Identifier et comprendre les formes innovantes de protection sociale en vue de transmission aux acteurs socio-économiques », Région Nouvelle Aquitaine, Université de Bordeaux et IRD (2018-2023) ;
- Expertise de recherche MapNet, « Mapping social networks and community strategies in Southern Madagascar », Banque Mondiale, gestion IRD (2019).

---

<sup>21</sup> A l'occasion des 70 ans de l'IRD, j'ai animé co-animé un atelier avec Charlotte Dézé (Spécialiste en santé au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar et Dr. Rendremanana (Institut Pasteur) sur la question de la Couverture Santé Universelle. L'atelier a rassemblé cinq intervenants représentant chacun un des acteurs principaux de la Couverture santé Universelle à Madagascar dont le Ministre de la santé du gouvernement Hery (2017), Pr. Andriamanarivo Mamy Lalatiana, promoteur de la Couverture santé Universelle.

De cette expérience malgache, je garde une grande attention à la structuration de partenariats équitables pour déployer mes travaux de recherche et cela constitue une composante forte des nouveaux projets de recherche que je suis en train de monter.

La structuration de ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches permet de mettre en perspectives les différents éléments mis en questionnement dans l'introduction.

#### Structuration du mémoire

Une première section traite de l'analyse de la pauvreté, de ses représentations et de la perpétuation de la pauvreté comme conséquence des contraintes socio-économiques grevant les possibilités de choix des individus. Une deuxième section s'attache à l'analyse du système malgache de protection sociale comme une construction sociale pourvoyeuse certes d'opportunités mais aussi de contraintes pour les individus. Une troisième section porte sur les questionnements méthodologiques inhérents au développement de méthodologies de recherche mixtes, combinant données et analyses qualitatives et quantitatives scientifiquement adaptées (c'est-à-dire pertinentes au vu des questionnements scientifiques) et rigoureuses (c'est-à-dire qu'elles s'appuient sur une mise en œuvre rigoureuse des outils qualitatifs, des outils quantitatifs et de leur intégration). Une quatrième section présente les prolongements déjà en cours de mes travaux dans le cadre de deux projets de recherche : le projet d'évaluation des dynamiques de développement dans le Sud malgache qui débutera à l'automne 2023 et le projet de comparaison des systèmes de protection sociale en Afrique sub-saharienne, en cours d'identification, et qui pourra bénéficier de l'appui d'un post-doctorat à l'automne. Enfin, une cinquième partie présente mes activités d'animation et d'encadrement de la recherche.



## 1. Pauvretés, dynamiques de pauvreté et capacité d'action

Dans la prolongation de ma thèse de doctorat, une première partie de ma recherche alimente la réflexion sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, transformés depuis en Objectifs du développement durable ou ODD), plus particulièrement concernant l'objectif de réduction de la pauvreté. L'originalité de cet aspect de mes travaux scientifiques est triple. Elle repose premièrement sur la conciliation des cadres conceptuels de la pauvreté monétaire, et de l'approche par les capacités, définies comme liberté réelle d'être et de faire, pour analyser les représentations locales de la pauvreté (première sous-section) et identifier les formes inter temporelles de pauvreté. Deuxièmement, elle s'attache à mobiliser le cadre des capacités pour expliquer les processus constitutifs d'un piège de pauvreté à l'œuvre en milieu rural malgache malgré une embellie conjoncturelle nationale sur la période étudiée (deuxième sous-section). Troisièmement, elle approfondit l'analyse de la capacité d'action à travers, d'abord, l'étude des liens entre classes sociales et comportements financiers des ménages, puis, l'étude des aspirations et de leur influence sur la capacité d'action (troisième sous-section).

### 1.1. De la pauvreté monétaire à l'approche en termes de capacités :

#### Définitions et représentations de la pauvreté

Le premier axe de ma recherche est centré sur les individus, leur niveau de richesse et de bien-être en mobilisant l'approche monétaire, utilitariste, et l'approche en termes de capacités, puis en développant une l'analyse des représentations de la pauvreté.

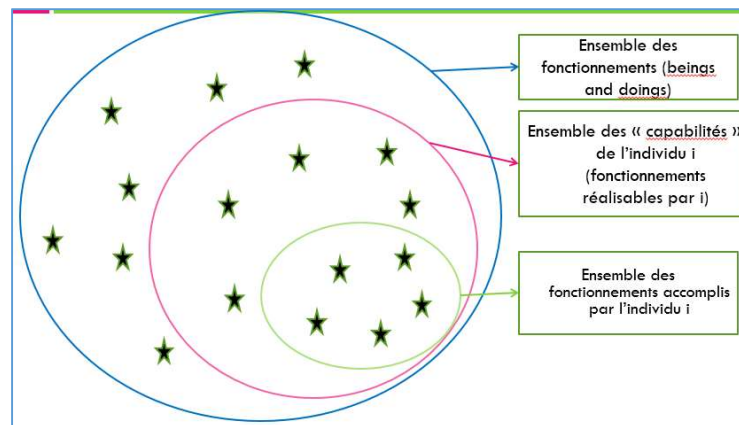
#### a. Etat de l'art : Approche monétaire de la pauvreté et approche en termes de capacités

Dans le cadre de la pauvreté monétaire (Ravallion, 1992), les individus opèrent les meilleurs choix au vu de leurs contraintes allocatives, leur bien-être étant mesuré par le niveau d'utilité révélé par leurs choix de consommation. Le bien-être, mesuré au niveau du ménage, est alors mesuré par la dépense (ou peut être approché par le revenu comme approximation de cette dernière) puis il est transformé en niveau de vie individuel par application d'une échelle d'équivalence<sup>22</sup>. Par suite, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur à un seuil de pauvreté. Toutefois, les travaux de Sen (1985, 1992, 2000) sur les capacités sont venus remettre en cause la pertinence de la métrique utilitariste pour mesurer le bien-être et donc la pauvreté. En effet, pour Sen le fondement du bien-être réside dans la liberté réelle de la personne de vivre la vie qu'elle juge digne d'être vécue, ou capacité, alors que dans l'approche monétaire ou utilitariste, la mesure du bien-être est fondée sur les choix effectivement opérés, reflet indirect et imparfait de la liberté réelle. Parmi tous les fonctionnements (*beings* et *doings*) accessibles dans un lieu donné et à une époque donnée, les capacités correspondent à l'ensemble des fonctionnements effectivement accessibles à la personne considérée mais qu'elle ne choisira pas forcément de réaliser (figure 2).

---

<sup>22</sup> L'échelle d'équivalence permet de prendre en compte les économies d'échelle et les effets de composition au sein d'un ménage pour ramener le bien-être du ménage à un niveau de vie par équivalent adulte et rendre possible les comparaisons entre ménages.

**Figure 2. Fonctionnements, capacités et fonctionnements accomplis.**

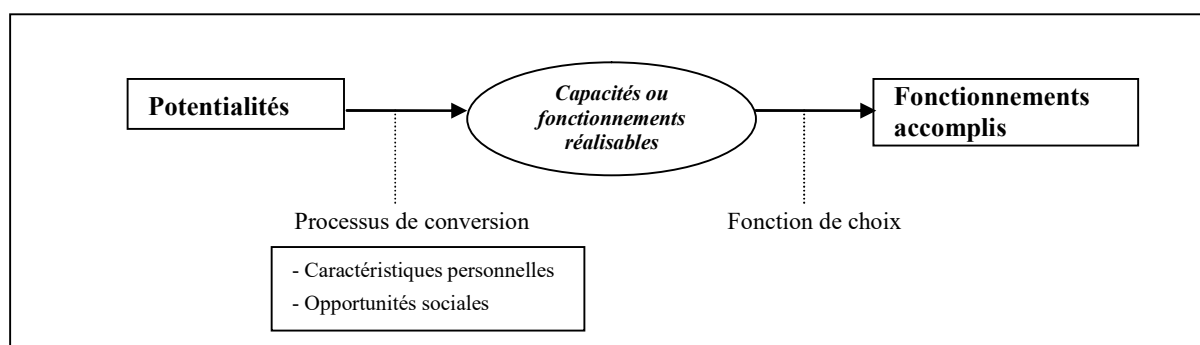


*Source : Auteur*

L'approche en termes de capacités, si elle reste centrée sur l'individu, modifie la vision des choses en arrimant le bien-être des individus non plus aux choix opérés comme dans l'approche utilitariste mais à la liberté réelle de choix des individus ou capacité. Par ailleurs l'approche des capacités se distingue également de l'approche libertarienne (dans la lignée de Rawls). Cette dernière fonde le contrat social sur l'égalité des chances à travers une égalisation des biens premiers<sup>23</sup>. Ces derniers sont constitutifs d'une liberté formelle ou potentielle dans la mesure où les caractéristiques personnelles de l'individu et son environnement socio-économique (ou opportunités sociales) peuvent en entraver ou au contraire en potentialiser la réalisation effective. Les capacités renvoient quant à elles à la liberté réelle d'être et de faire des individus et elles identifient l'ensemble des fonctionnements (beings et doings) que l'individu peut effectivement réaliser (Sen, 2000). Pour Sen donc, le bien-être ne peut se fonder ni sur l'utilité (qui dépend des fonctionnements accomplis et ne tient pas compte de la liberté) ni sur les potentialités (qui restent une liberté formelle et ne donnent qu'une idée floue de la liberté réelle). Or les capacités ou libertés réelles dépendent non seulement des ressources matérielles et immatérielles des individus, ses potentialités, mais aussi des caractéristiques intrinsèques de l'individu (on ne valorise pas de la même façon un même niveau de ressource selon son âge ou sa force physique) et de leurs opportunités socio-économiques (la présence de services publics performants influence le processus de conversion, les normes sociales, souvent en interaction avec les caractéristiques individuelles également). Ainsi, faut-il prendre en compte le processus de conversion des potentialités en capacités comme le montre le figure 3.

<sup>23</sup> Les biens premiers de Rawls peuvent renvoyer dans la pensée des capacités aux potentialités, c'est-à-dire l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles dont dispose l'individu (voir figure 3)

**Figure 3. Potentialités, capacités et fonctionnements accomplis**



Source : A partir de Robeyns (2011)

Ainsi, pour Sen, une juste approche du bien-être et donc de la pauvreté ne repose ni sur les fonctionnements accomplis (approche utilitariste) ni sur les potentialités (approche libertarienne) mais sur les capacités. Dans les faits, il est impossible de mesurer directement les capacités qui sont par nature inobservables, aussi, la pauvreté est alors mesurée sur la base des fonctionnements accomplis ou des potentialités. Toutefois, un enjeu essentiel est de proposer une mesure multidimensionnelle de façon à observer directement la satisfaction d'un certain nombre de fonctionnements jugés essentiels à une vie bonne et que le revenu ou la dépense ne permettent qu'imparfaitement de mesurer en raison de la question des biens non marchands et de la question de l'accessibilité aux services sociaux (disponibilité, distance et qualité, Alkire, 1999, 2002a).

Ce passage d'une approche utilitariste à une approche en termes de capacités pour mesurer la pauvreté a alimenté, au début des années 2000, une forte controverse qui a vu s'affronter Ravallion, comme ardent défenseur de la cause monétaire, arguant que l'utilitarisme ne constituait qu'une simple métrique permettant d'agréger des composants diversifiés dans une mesure unique, et Alkire, comme chantre de l'approche des capacités, insistant sur la nécessité de mesurer la satisfaction effective de fonctionnements essentiels grâce à une approche multidimensionnelle de la pauvreté<sup>24</sup>. Toute une réflexion s'est alors engagée au sein de la Human Development and Capabilities Association (dont je suis membre depuis 2005) pour définir la liste des fonctionnements essentiels. C'est dans ce cadre que se positionnent mes travaux sur les représentations de la pauvreté.

b. Apport de mes travaux à cet état de l'art : L'étude des représentations de la pauvreté pour contribuer à identifier les capacités essentielles

Penser la liste de capacités essentielles à retenir pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle a représenté un important débat à l'intérieur de la Human Development and Capabilities Association dont les termes sont les suivants : faut-il retenir une liste absolue et universelle

<sup>24</sup> Pendant longtemps, la Banque mondiale a soutenu l'approche monétaire alors que le PNUD développait l'approche multidimensionnelle de la pauvreté (Alkire et Santos, 2011). Aujourd'hui, même si cet ancrage institutionnel des mesures de la pauvreté persiste, le consensus est établi puisque l'on reconnaît que ces deux approches donnent une vision complémentaire de la pauvreté qui, certes, entretiennent des liens mais restent irréductibles. Ainsi les politiques sociales ne peuvent se fonder uniquement sur la pauvreté monétaire sous peine d'opérer des erreurs de ciblage et manquer à l'objectif d'éradication de la pauvreté. Il est toutefois à noter que dans les dispositifs de transferts conditionnels, le ciblage s'appuie surtout sur des mesures monétaires.

comme le propose Nussbaum (2009) ou faut-il tenir compte de spécificités culturelles ou subjectives dans le rapport à la pauvreté que l'on peut capter par les représentations de la pauvreté comme le propose Alkire (2002a) ou Clark (2009) ? Cette approche par les représentations est également tout en fait en phase avec les travaux menés par la Banque mondiale sur la « Voix des pauvres » (Narayan *et al.* 2000).

Mes recherches sur ce point ont constitué à interroger les représentations de la pauvreté, en milieu rural, sur les Hautes terres malgaches, pour les comparer aux composantes habituellement retenues pour mesurer la pauvreté. Les représentations de la pauvreté sont entendues comme « *le sens que les individus donnent à ce phénomène en fonction de leurs expériences vécues ainsi que des échanges et interactions qui caractérisent la vie en société* » (Paugam, 2005 : 67). Fondées sur les expériences personnelles mais dans le cadre d'interactions sociales, elles sont à même de nous informer sur les significations partagées du phénomène de pauvreté. Les représentations sociales sont intimement liées aux caractéristiques culturelles, sociales et économiques de la société d'appartenance.

Le dispositif expérimental repose sur l'analyse compréhensive (Kaufman, 1996) de trente entretiens<sup>25</sup> relatifs aux représentations de la pauvreté en réponse à la question « *Qu'est-ce que pour vous être pauvre ?* Les entretiens ont été menés en malgache des Hautes terres, la langue merina, et dans le travail préalable avec mon interprète et guide de terrain, précieuse Tahiry Rabeandriamato, nous avons patiemment exploré les façons de poser les questions en merina et de travailler les relances, dans la mesure où on peut traduire le terme de plusieurs façons. Nous avons également tenu compte des travaux de Lupo (1997) puis Dissou *et al.* (2000, 1) qui soulignent que "les malgaches ne se disent jamais pauvres ou mahantra mais plutôt sahirana, reraka ou halatsa, termes qui indiquent une situation provisoire de gêne et non un état permanent". Ces différents termes n'appellent pas les mêmes réponses et aborder la question par le terme « mahantra » peut définitivement bloquer l'entretien en même temps que celui de « reraka » ne permet pas d'aller au bout de la question. L'utilisation de périphrases et l'évocations de situations-types décrites mais non qualifiées a permis de mener des entretiens vivants et riches d'enseignement.

L'analyse des entretiens repose sur l'hypothèse selon laquelle les représentations de la pauvreté dans les zones d'étude revêtent des aspects spécifiques, potentiellement en décalage par rapport aux représentations véhiculées par les institutions internationales et reflétées par les indicateurs de pauvreté.

L'analyse compréhensive des représentations de la pauvreté à Madagascar met en évidence des catégories de pauvreté (manger, avoir une terre, se vêtir, se soigner) ainsi que des éléments difficilement mesurables, "ce qui flotte dans la tête des hommes", pour reprendre l'expression de Weber (1971). Ces éléments participent à la compréhension du phénomène et à ce qu'ils impliquent en termes de difficultés de vie. Ils fournissent des éléments d'information et de compréhension sur les réalités vécues de la pauvreté (pénibilité du travail, stress généré par les nécessités quotidiennes, sentiment de dépendance, de honte). Les aspects matériels identifiés par l'étude correspondent aux dimensions de la pauvreté qui sont habituellement captées par les indicateurs usuels ; on retrouve, notamment, une similitude forte avec les indicateurs de

---

<sup>25</sup> Les personnes interviewées ont été sélectionnées de façon à équilibrer les critères de genre, d'âge, de niveau d'éducation et de niveau de revenu par tête.

conditions de vie. Pourtant, le deuxième niveau des représentations déborde de ce cadre : il articule des aspects qui trouvent sens dans le contexte sociétal des Hautes Terres malgaches. Ainsi, l'analyse des entretiens révèle le rôle central de la fonction identitaire du foncier (lien aux ancêtre ; Ottino, 1998) et de la notion de dépendance dans l'acception locale du phénomène. La dépendance, définie par Paugam (2005, 7) comme "*le fait de recevoir tout des autres sans pouvoir s'inscrire, du moins dans le court terme, dans une relation de complémentarité et de réciprocité vis-à-vis d'eux*", apparaît comme un élément déterminant, au cœur des représentations de la pauvreté.

Ainsi, puisque l'intérêt initial de la recherche consistait à contribuer à la réflexion sur les capacités essentielles, les résultats soulignent les limites d'une mesure de la pauvreté basée sur la satisfaction des besoins, qui si elle a le mérite d'objectiver les situation, élude l'expérience vécue du phénomène (pénibilité, honte, stress) et sa dimension sociale : rapport aux ancêtres en ce qu'ils positionnent socialement leur descendance et rapport de pouvoir dans le cadre de logique de dépendance, favorisant la reproduction des situations de pauvreté à l'échelle d'une vie mais aussi d'une génération à l'autre.

En complément de ces travaux sur les représentations et les dimensions de la pauvreté, l'étude des dynamiques de pauvreté vise à étudier la perpétuation des situations de pauvreté ; elle nécessite de penser comment la pauvreté évolue dans le temps en prenant en compte l'impact des risques et les chocs sur les conditions de vie, objet d'un deuxième axe de ma recherche.

## 1.2. Les dynamiques de pauvreté : risques, chocs et piège de pauvreté

Quelles sont les possibilités réelles pour les individus de sortir de la pauvreté ? Traiter cette question nécessite non seulement de repérer la diversité des formes dynamiques de pauvreté, mais aussi de comprendre les rouages de la reproduction des situations de pauvreté (processus de pauvreté).

### a. Capter les mouvements de pauvreté : les formes inter-temporelles de pauvreté

#### **Etat de l'art**

A partir de la fin des années 1990, naît l'idée que même si le niveau de pauvreté reste stable dans le temps, les personnes pauvres identifiées au cours de deux vagues d'enquêtes successives ne sont qu'en partie les mêmes. En effet, les premières études de panel montrent que les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté sont nombreux et qu'il convient de mesurer ce phénomène propre à éclairer les politiques publiques à mettre en œuvre. Différentes méthodes sont ainsi déployées pour distinguer la pauvreté chronique ou durable, liée à un cumul de manque d'actifs, de la pauvreté transitoire ou temporaire, liée aux chocs subis et à une mauvaise protection vis-à-vis des risques, (Jalan and Ravallion, 1998a et 1998b, CPRC, 2004 et 2008). Les implications en termes de politiques sociales sont importantes puisqu'elles conduisent à distinguer des politiques de prévention pour limiter le risque de tomber dans la pauvreté et des politiques de promotion pour renforcer durablement les capacités de sortie de la pauvreté par un renforcement des actifs (Drèze et Sen, 1989). Cette distinction reste aujourd'hui bien présente dans des modèles de protection sociale de nouvelle génération, complétant les transferts de revenu par de la formation, de l'assurance santé, des transferts d'actifs (filets

sociaux productifs) et du suivi rapproché par des animateurs sociaux avec des package adaptés aux différents types de populations concernées<sup>26</sup>.

### **Apport de mes travaux à cet état de l'art**

La période de la fin des années 1990 et du début des années 2000, correspond à une période d'embellie conjoncturelle à Madagascar. Toutefois, l'ensemble de la population n'en a pas profité de façon uniforme. Afin de contribuer à documenter ce point, je me suis interrogée sur les évolutions comparées des formes inter-temporelles de pauvreté entre deux zones rurales l'une, le Vakinankaratra, typique des hautes terres de Madagascar (polyculture familiale combinant culture du riz et culture maraîchères et fruitières en contre-saisons), l'autre, le périmètre irrigué de Marovay (deuxième grenier à riz du pays), typique d'une zone de spécialisation rizicole.

Les données utilisées sont celles du Réseau des observatoires ruraux de Madagascar (ROR), unique enquête statistique fournissant des données de panel sur les conditions de vie et les moyens d'existence dans les campagnes malgaches. Le ROR utilise une méthode d'échantillonnage à trois strates. Les deux premières strates sont illustratives : (i) au niveau national, des zones agro-culturelles sont retenues pour illustrer les grands types de l'agriculture malgache ; (ii) à l'échelle des régions, des sites sont sélectionnés pour illustrer l'hétérogénéité locale. La troisième strate adopte une méthode représentative au niveau local : les ménages sont sélectionnés de façon représentative. La méthode d'observation de la pauvreté inter-temporelle s'appuie sur la méthode de décomposition de Jalan et Ravallion (1998b). L'article mobilise en outre un modèle économétrique pour tester d'une part l'influence respective des chocs et des actifs sur les composantes de pauvreté chronique et transitoire (observe-t-on les mêmes influences ou des influences distinctes selon la composante de pauvreté ?) et d'autre part les similitudes et divergences entre les deux zones.

Au final, l'étude comparative des dynamiques de pauvreté sur les observatoires de Marovoay et du Vakinankaratra a montré que les trajectoires intertemporelles de pauvreté sont largement divergentes d'une région à l'autre. Les différences de pauvreté sont liées aux conditions structurelles spécifiques des observatoires (conditions agro-climatiques, relief, orientation productive, insertion dans l'économie nationale). On retrouve toutefois des similitudes lorsque l'on analyse les effets des différentes variables sur les formes intertemporelles de pauvreté : la pauvreté transitoire dépend des chocs et des capacités à s'assurer contre ces derniers alors que la pauvreté chronique dépend à la fois des déficits d'actifs et des chocs. Ce dernier résultat est conforme à la littérature sur la pauvreté chronique : en l'absence de mécanisme de protection adapté, les chocs constituent un élément essentiel d'érosion des actifs (décapitalisation) et grèvent les possibilités futures de sortie de la pauvreté. Parmi les mécanismes de protection, le recours au réseau, mesuré par la dépendance (être récipiendaire net) versus la domination (être donateur net) vis-à-vis du réseau, présente un résultat original : la variable de dépendance au réseau traduit un lien négatif avec la pauvreté transitoire (elles favorisent donc la protection) mais un lien positif avec la pauvreté chronique. La dépendance au réseau protège donc du risque d'entrée dans la pauvreté en même temps qu'elle annihile les chances de sortie durable de la pauvreté. Le mécanisme sous-jacent peut être interprété en terme de relation clientéliste :

---

<sup>26</sup> Voir le modèle gradué proposé par la BRAC – Bangladesh Rural Advancement Committee ([www.brac.org](http://www.brac.org)) qui propose des packages de services et transferts distincts selon le niveau de pauvreté et une évaluation de ce modèle pour lutter contre la pauvreté chronique par Emran et al. (2014).

les personnes échangent une protection à court terme contre une mise sous tutelle à long terme. Ces éléments ont donné lieu à des développements dans mes recherches récentes sur la protection sociale informelle.

Au-delà de la décomposition entre pauvreté chronique et transitoire, ce résultat ouvre la réflexion sur la perpétuation des situations de pauvreté que j'ai étudiée à travers ce que j'ai appelé le processus de pauvreté.

#### b. Le processus de pauvreté comme privation de liberté réelle

Dans mes travaux, les situations de perpétuation de la pauvreté sont analysées comme une privation de liberté réelle dont la dynamique est explicitée par le cadre analytique des capacités. J'ai étudié les mécanismes sous-jacents dans le cadre d'un article sur le choix des formes de diversification des activités en milieu rural malgache qui mobilise un design de recherche mixte de type séquentiel (figure 4). Les données sont quantitatives (données du ROR, panel cylindré de 5 vagues annuelles entre 1998 à 2002) et qualitatives (récits de vie centrés sur les choix de diversification des activités des ménages en lien avec la dynamique de l'exploitation).

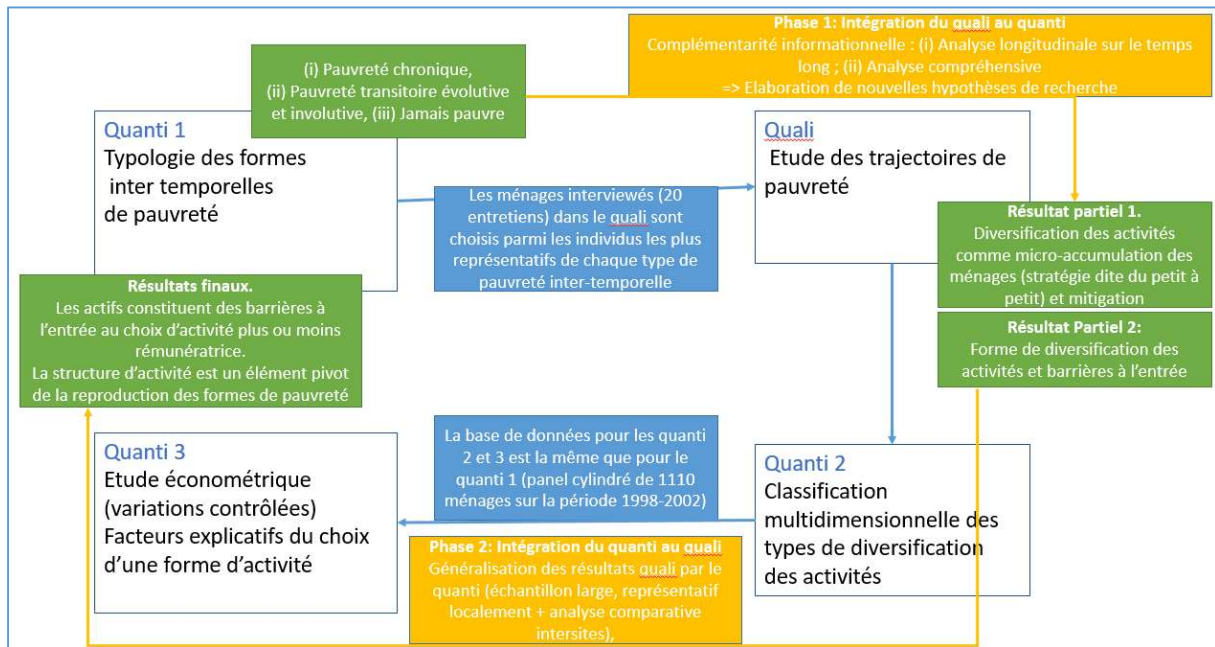
La question centrale posée par l'article est de comprendre quelles sont les libertés réelles de sortie de la pauvreté des ménages ruraux malgaches. Pour répondre à cette question, la démarche scientifique se déploie en trois temps.

Le premier temps vise à mieux comprendre les trajectoires sous-jacentes aux formes inter temporelles de pauvreté observée dans l'article précédent. L'échantillon qualitatif est donc appareillé à l'échantillon quantitatif : les ménages sont choisis pour être les individus les plus représentatifs de chacun des types de pauvreté inter-temporelle. Alors que la fenêtre temporelle de l'étude quantitative se limite à cinq années d'observation (contrainte du panel cylindré), l'analyse qualitative des trajectoires de pauvreté permet d'observer de façon longitudinale l'ensemble de la trajectoire du ménage de sa constitution à la date de l'enquête (au biais de mémoire près). La grille d'entretien vise à retranscrire les grandes variations du sentiment de bien-être et de les connecter aux événements et pratiques productives, d'épargne et d'assurance du ménage. L'analyse fait apparaître le rôle décisif de la diversification des activités comme méthode de micro-accumulation des ménages (stratégie dite du petit à petit) lorsque le risque n'est pas assuré et le système bancaire inexistant. Le développement progressif d'activités hors exploitation par injection de la micro épargne réalisée sur l'activité principale permet d'accumuler tout en mitigeant les risques. Cette stratégie reste toutefois risquée et le moindre choc entraîne la décapitalisation et entrave voire met fin à la dynamique d'accumulation. Un deuxième résultat essentiel montre que la forme de diversification est essentielle pour comprendre les dynamiques de sortie de pauvreté. Ainsi la diversification non agricole est une voie porteuse alors que la diversification vers le salariat agricole bloque toute perspective d'évolution favorable. Or, le choix de la forme de diversification dépend des barrières à l'entrée sur les activités, quasi nulle pour le salariat agricole, est d'autant plus élevées que le niveau requis en capital humain physique et financier est important pour développer une activité. Ce résultat, établi sur la base de l'analyse qualitative, nécessite d'être généralisés par un résultat quantitatif sur un échantillon plus large. Le deuxième temps de l'étude consiste en la mobilisation de la classification multidimensionnelle pour construire une typologie de formes de diversification d'activités. Le troisième temps déploie une étude économétrique des choix de diversification en tenant compte du rôle des barrières à l'entrée sur les formes de



diversification. La mise en séquence des questionnements et l'appariement des jeux de données mobilisés dans le qualitatif et le quantitatif sont rigoureusement pensés (figure 4).

**Figure 4. Mise en séquence des analyse qualitatives et quantitatives pour l'étude de la reproduction des situations de pauvreté via le choix des formes de diversification des activités en milieu rural malgache (1998-2002)**



Source : Auteur

Au final l'étude montre que les actifs constituent des barrières à l'entrée au choix d'activités plus ou moins rémunératrices. La structure d'activités est un élément pivot de la reproduction des formes de pauvreté. Les activités réalisables qui appartiennent à l'espace de liberté réelle (capabilité) des individus, sont contraintes par leurs dotations et opportunités socio-environnementales.

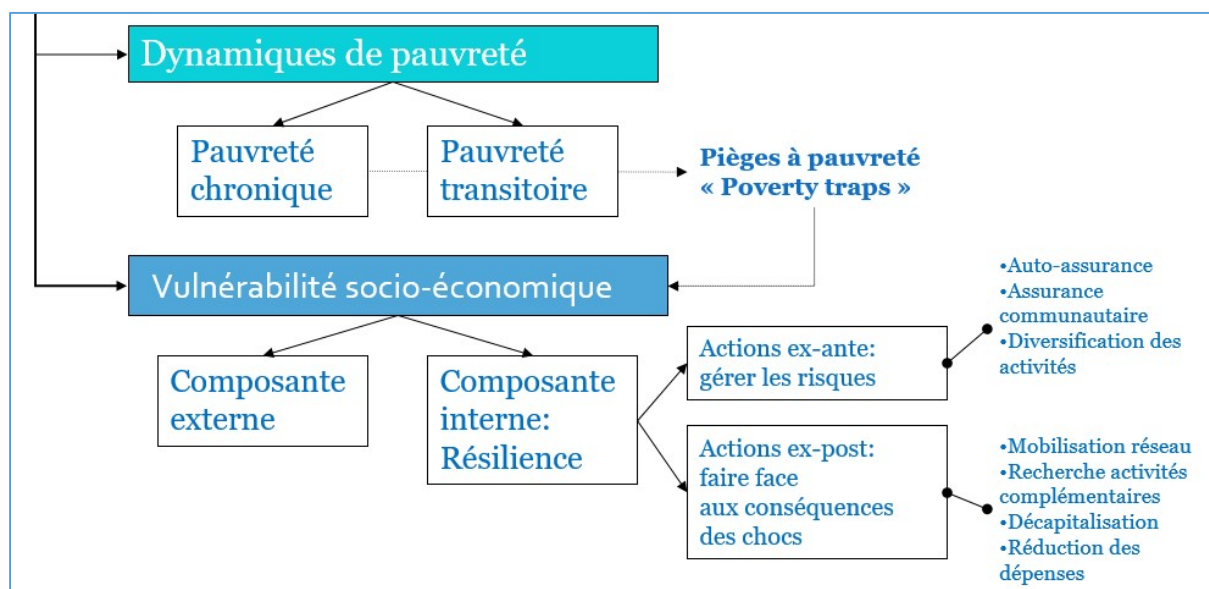
Cette analyse fait pleinement écho au concept de piège de pauvreté traité à la même période à travers l'étude des rationalités de la pauvreté (Carter et Barrett, 2006). Elle constitue l'une des composantes de la littérature économique sur l'analyse des effets des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages.

### c. L'analyse des effets des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages

Sans avoir publié de travaux explicitement sur ce point, mon enseignement de Politique sociale dans le Master 2 économie du développement m'a amenée à dresser un schéma synthétique des différentes approches intégrant le temps et le risque dans l'analyse des conditions de vie (figure 5).



**Figure 5 : Analyse de l'effet des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages : vision synthétique des approches en présence**



Source : Auteur

Il met en perspective les deux grands pans de la littérature visant à prendre en compte les effets des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages. Premièrement, il s'agit de l'approche en termes de dynamiques de pauvreté qui s'appuie sur différents types de décomposition de la pauvreté en pauvreté chronique et transitoire (Jalan et Ravallion, 1998a et b) puis développe une approche en termes de pièges de pauvreté (Carter et Barrett, 2006 ; CPRC, 2004 et 2008). Les pièges de pauvreté reposent sur des comportements rationnels lorsque la fonction d'accumulation est non linéaire ce qui est le cas en présence de barrières à l'adoption comme dans l'exemple de la diversification des activités traité dans le paragraphe précédent (b).

Deuxièmement, l'approche en termes de vulnérabilité socio-économique, connectée à l'approche des Sustainable livelihoods (Chambers et Conway, 1992) et des capacités, adopte une optique socio-économique. La vulnérabilité y est définie comme « l'ensemble des caractéristiques et de la situation d'une entité sociale (personne, ménage, groupe social, institution) qui influencent leurs capacités à anticiper, faire face, résister ou se rétablir après l'impact d'un aléa » (Wiesner et al. 2004). Elle dépend d'une composante externe (l'exposition aux aléas) et d'une composante interne, définie comme capacité à anticiper, faire face, résister ou se rétablir après l'impact d'un aléa que l'on peut également définir comme la capacité de résilience (Lallau et Mbetid-Bessane, 2010). Cette dernière dépend donc d'actions ex-ante (anticiper le risque) et ex-post (faire face aux conséquences des chocs) qui sont autant de capacités au sens de libertés réelles d'être et de faire qui ne dépendent pas du libre choix des individus mais de leurs contraintes, à la fois en termes de potentialités, de caractéristiques personnelles et d'opportunités socio-environnementales. Cette deuxième approche s'est avérée structurante de mes travaux récents sur l'analyse de la résilience dans le Sud de Madagascar<sup>27</sup>

<sup>27</sup> Voir le rapport d'expertise [33] en annexes.

et sur la protection sociale informelle<sup>28</sup>. Ces travaux viennent en effet mettre une focale sur les pratiques de sécurisation liées à la mobilisation des relations personnelle et des organisations.

Outre ces travaux sur les dynamiques de pauvreté, ma réflexion sur la liberté réelle d'être et de faire s'est par la suite déployée, au gré de collaborations, dans deux autres directions en intégrant la question des classes sociales et celle des aspirations.

### 1.3. La capacité d'action des individus à l'étude

Afin d'approfondir les mécanismes explicatifs des opportunités et contraintes pesant sur la capacité d'action des ménages, j'ai co-écrit trois articles de recherche visant à explorer deux facettes de la question. Ils traitent de l'influence de l'appartenance à une classe sociale donnée sur les comportements de crédit (articles [8] et [25] listés en annexes), de l'influence des aspirations sur les représentations de sa capacité d'action, moteur de l'action elle-même (article [9]).

#### a. Classes sociales et comportements des ménages

Alors que les facteurs techniques et économiques sont traditionnellement avancés pour expliquer les échecs de la microfinance, une littérature croissante explore la manière dont les facteurs moraux et les normes socio-économiques contribuent à façonner les comportements financiers. Afin d'approfondir cette question, Tsiry Andrianampiarivo et moi avons mené une analyse empirique des liens entre la stratification socio-économique et les comportements financiers. En utilisant les données de l'enquête de l'Observatoire de l'Itasy de 2008, nous avons effectué une analyse en classification multidimensionnelle pour identifier cinq classes de ménages ruraux, allant d'un groupe très pauvre et précaire à un groupe supérieur de ménages agricoles et non agricoles éduqués. En utilisant un modèle multinomial à effets de traitement, nous avons établi des comportements de crédit distincts en fonction des classes, montrant que les besoins financiers varient en fonction du profil socio-économique des utilisateurs. De plus, ces comportements financiers peuvent être expliqués en prenant en compte des facteurs sociaux en plus des facteurs économiques.

#### b. Aspirations et empowerment

Contrairement à la privation objective, qui est mesurée par des indicateurs absolus tels que la propriété d'actifs ou les niveaux de consommation, la privation subjective reflète la représentation qu'une personne se fait de sa propre situation, qui peut être influencée par la comparaison avec d'autres. Selon Trommlerova et al. (2015), la privation subjective contribue en elle-même à réduire la capacité d'action d'une personne. Afin d'explorer les mécanismes sous-jacents, mes co-auteurs (Eric Rougier et Jérôme Ballet) et moi avons associé la littérature sur les aspirations à celle des capacités afin de proposer un cadre conceptuel et un dispositif empirique quantitatif à même d'explorer les liens entre privation subjective et capacité d'action.

La littérature sur les aspirations suggère que les personnes subjectivement démunies peuvent se sentir comme telles parce qu'elles considèrent que toute amélioration de leur sort est tout simplement hors de leur portée, impactant négativement leur sentiment de pouvoir changer les choses et, par suite, leur pouvoir d'action. Les aspirations sont d'ailleurs considérées par

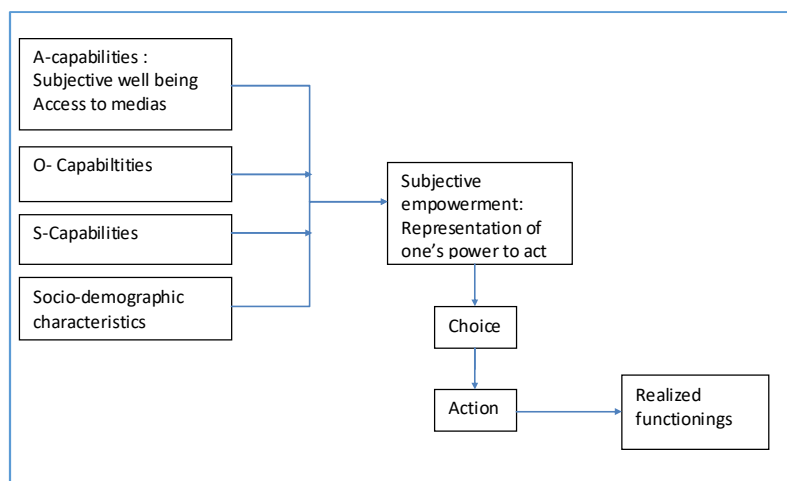
---

<sup>28</sup> Voir en annexes, les articles sur les systèmes locaux de protection sociale [1] et [2] et la base de données Sysmipro (Systèmes micro-locaux de protection sociale) produite dans le cadre du projet de recherche Protect. Voir partie Encadré 3 page 89 et section 2.3.

Conradie (2013) comme déterminantes du sentiment de pouvoir changer sa propre vie, et par suite comme déclencheur de l'action. Il apparaît dès lors intéressant d'analyser la capacité d'action subjective et les liens qu'elle entretient avec la privation subjective et les aspirations.

A cette fin, cette recherche s'attache au sentiment de pouvoir changer les choses ou « power form within », dimension subjective de l'empowerment, qui est l'une des quatre composantes de l'empowerment selon Kabeer, 1999). Elle adapte le cadre des capacités à la prise en compte des aspirations et de la dimension subjective de l'empowerment (figure 6) en introduisant les capacités d'aspiration (A-capabilities) en plus des habituelles capacités objectives : ressources et compétences dont dispose l'individu ou S-Capabilities et opportunités socio-économiques ou O-capabilities.

**Figure 6: Subjective empowerment and capabilities: conceptual framework**



Source: Rougier et al., 2021, voir référence [9] dans la liste de me travaux de recherche référencés en annexes

L'étude est menée pour un échantillon représentatif de ménages centrafricains. En tenant compte des questions d'endogénéité<sup>29</sup>, nous montrons tout d'abord que, pour un niveau donné de richesse objective, le fait de se sentir subjectivement plus démunie diminue la probabilité de déclarer un niveau élevé d'autonomisation. Nous vérifions ensuite que des mécanismes relatifs apparentés au gap d'aspiration (Ray, 2006) sont à l'œuvre : la probabilité de déclarer un niveau élevé d'autonomisation diminue avec l'ampleur du gap d'aspiration (défini comme l'écart négatif entre le niveau de richesse subjective d'une personne et le niveau moyen de la localité).

Ainsi, la recherche montre que, parallèlement aux capacités objectives, les capacités subjectives et psychologiques liées aux aspirations contribuent à expliquer le sentiment de pouvoir changer les choses et donc la capacité d'action des individus.

### Conclusion de la première section

Dans cette première partie de mes travaux scientifiques, ma recherche est principalement centrée sur l'individu dans le cadre d'une approche micro-économique des conditions de vie. Pourtant, que ce soit à travers la prise en compte des barrières à l'entrée, des opportunités

<sup>29</sup> Par la mobilisation d'un Modèle Conditional Mixed Process (CMP) et l'introduction de variables instrumentales (Roodman, 2011).

sociales ou de la formation des aspirations, on observe dans mes travaux l'influence des structures sociales sur les choix individuels. Cet aspect est prolongé dans le cadre de l'étude de la protection sociale, à la fois construit social né de l'interaction institutionnelle et pourvoyeuse d'opportunités et de contraintes qui encadrent l'action des êtres humains.

## 2. L'ambivalence de la protection sociale : un construit social pourvoyeur d'opportunités et de contraintes

Dans le domaine de la protection sociale, mes travaux visent à éclairer les conditions du déploiement de la protection sociale en Afrique sub-saharienne en posant la question d'une protection sociale adaptée à la fois aux besoins spécifiques de la population (ruralité, informalité, vulnérabilité et grande pauvreté), et au contexte institutionnel spécifique (informalité du marché du travail, faiblesse de l'Etat, forte influence des acteurs de l'aide internationale). Face à de tels enjeux, comment penser des formes de protection sociale adaptées et appropriées tant au niveau national qu'au niveau local ?

Les travaux que j'ai menés pour répondre à cette question s'inscrivent dans le cadre du projet Protect (Protection sociale à Madagascar, 2017-2023, voir section 5 de ce mémoire<sup>30</sup>) et portent en très grande partie sur Madagascar. Toutefois, ils contribuent à informer les dynamiques récentes de la protection sociale en ASS. Ils se développent dans le cadre de différentes échelles pertinentes pour comprendre et analyser les systèmes de protection sociale. Ainsi, les jeux d'échelle, entre macro (le système national de protection sociale et son arène de négociation pour partie transnationale), méso (le système local de protection sociale comme composante des systèmes sociaux locaux) et micro (le niveau individuel) sont au cœur de l'articulation de ma pensée sur la question de la protection sociale.

Je présenterai mes travaux sur la protection sociale en trois temps. Premièrement, si dès avant les années 2010, une forte impulsion est donnée par les acteurs internationaux pour déployer la protection sociale à Madagascar, une politique nationale de protection sociale peine à s'installer, ce que l'on peut comprendre grâce à l'analyse des jeux d'acteurs dans la conception de la politique nationale de protection sociale (première section). Deuxièmement, du fait des faibles moyens nationaux véritablement engagés dans la politique nationale de protection sociale, il existe un écart considérable entre ce qui est pensé au niveau national et ce qui est mis en œuvre localement. La protection sociale effectivement accessible aux populations reste encadrée dans des structures sociales locales, tissées de rapports de pouvoir et de formes de réciprocité, et interagit avec les normes importées par les projets. C'est ce que nous étudions dans le cadre des systèmes locaux de protection sociale (section 2). Troisièmement, afin d'approfondir la question de l'appropriation nationale de la protection sociale, nous avons déployé avec Christophe Leroy (réalisateur) et Gérard Razafindratsima (anthropologie politique) un dispositif de recherche interdisciplinaire original autour de la réalisation d'un film de recherche et de sa projection à Madagascar dans le cadre de ciné-débats (troisième section). Le dispositif sensible du film permet de libérer la parole sur les thématiques-clés des inégalités, des rapports de pouvoir, de la solidarité et du contrat social, produisant un matériau fertile et original pour comprendre comment les valeurs nationales peuvent contribuer à asseoir une protection sociale malgache moderne.

### 2.1. La protection sociale malgache, une dynamique en suspens

Depuis 2010, l'agenda de mise en œuvre d'une protection sociale pour tous s'accélère, dessinant les contours d'un nouveau paradigme d'action internationale (Merrien, 2013). Toutefois, les systèmes de protection sociale, formés à partir de la fin du XIXe siècle dans les

---

<sup>30</sup> Voir également la page internet du [projet Protect](https://www.bse.u-bordeaux.fr/recherche/projet-protect/) (<https://www.bse.u-bordeaux.fr/recherche/projet-protect/>) et [le site du colloque de clôture](https://protect-grc22.sciencesconf.org/), (<https://protect-grc22.sciencesconf.org/>).

pays anciennement industrialisés sur la base des deux modèles de référence, bismarkien et beveridgien (à partir de la seconde guerre mondiale), ne sont que très partiellement adaptés aux pays en développement. L'ampleur du marché du travail informel et du secteur rural ainsi que l'importance des mécanismes de solidarité privée (familiale, communautaire, lignagère) imposent de revisiter les formes de la protection sociale à l'aune des besoins spécifiques de leur population et des contraintes institutionnelles qui leur sont propres. Le PNUD (2016) insiste ainsi sur l'importance de contextualiser les politiques de protection sociale. Si, dans un certain nombre de pays émergents, des programmes sociaux innovants ont ainsi été développés (parmi les plus célèbres, retenons *Oportunidades* au Mexique, *Bolsa familia* au Brésil), le chantier reste ouvert pour les pays les moins avancés, dont Madagascar, qui restent caractérisés par un « régime social d'insécurité » selon la terminologie de Wood et Gough (2006).

Le gouvernement malgache s'est emparé de la question en lançant officiellement son premier plan national de protection sociale en janvier 2015 (PNPS, 2015). Dans les dispositifs effectivement mis en place depuis 2015 à Madagascar, les programmes inspirés des systèmes de transferts conditionnels occupent une place de choix, et viennent se superposer aux systèmes assurantiels préexistants, conformément à ce que l'on observe dans le reste de l'Afrique Sub-saharienne (ASS). Cela nous renvoie à l'extraversion historiques des formes de PS en ASS. Pourtant, les acteurs de la protection sociale sont nombreux et portent des valeurs et des intérêts différents dont les interactions répétées structurent les systèmes de protection sociale.

S'appuyant sur une conception de la protection sociale comme construction sociale, produite par l'interaction entre des acteurs divers aux intérêts potentiellement divergents, comment les systèmes de protection sociale sont-ils conçus ? Comment leurs orientations fondamentales et leurs règles de fonctionnements sont-ils décidés ? Pour quelle justice sociale ?

Pour répondre à ces questions, je présenterai d'abord les deux paradigmes de la protection sociale dans l'aide internationale et leur influence à Madagascar dans le cadre d'une analyse chronologique (a). Puis, je montrerai l'apport des travaux récents menés dans le cadre du projet Protect qui analysent le rôle des coalitions entre acteurs pour orienter le système de protection malgache (b).

#### a. Les deux paradigmes de la protection sociale dans l'aide internationale et leur influence à Madagascar

Les deux grandes phases de constitution du système de protection sociale malgache (années 1960 puis années 2010) correspondent à deux conceptions du développement radicalement différentes. Toutefois, une constante demeure avec l'influence marquée des politiques internationales de développement et des acteurs internationaux dans le cadre de systèmes de protection sociale encore largement extravertis.

#### **Les années 1960 : Vision volontariste du développement et protection sociale adossée au travail**

Dans les années 1960, une série de lois et de décrets<sup>31</sup> pose les bases d'un système d'assurances sociales, adossées à l'emploi, et concernant le système de retraites et de prévoyance du secteur

---

<sup>31</sup> Loi n° 68-023 du 17 décembre 1968 instituant la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) ; Décret n° 69-145 du 08 avril 1969 portant Code de Prévoyance Sociale ; Décret n° 62-144 du 21 mars 1962 portant création de la Caisse de Retraite Civile et Militaire (CRCM) ; Décret n° 61-642 du 29 novembre 1961 portant création de la Caisse de Prévoyance et de Retraite (CPR).

public (CRCM – Caisse de Retraite Civile et Militaire et CPR – Caisse de Prévoyance et de Retraite) et du secteur privé (CNaPS – Caisse nationale de prévoyance sociale). Ces lois et décrets ne concernent que les travailleurs du secteur moderne et excluent les travailleurs du secteur dit traditionnel qui représentent pourtant la quasi-totalité de l'économie. En effet, les pionniers du développement imaginent que le secteur moderne est voué à se développer pour englober progressivement toute l'économie alors que l'économie traditionnelle est vouée à disparaître (voir la dynamique du modèle de Lewis, 1954).

### **L'éclipse des années 1970 et 1980 et les politiques d'assistance des années 1990**

Durant les années suivantes, les questions de protection sociale sont passées en arrière-plan des réformes engagées. Les années 1970 et 1980 sont marquées à Madagascar par les politiques de rupture conduisant à la mise en place d'un régime socialiste (II<sup>ème</sup> république établie en 1972). Les années 1990 se caractérisent quant à elles par une réouverture internationale progressive qui se traduit par la libéralisation économique et politique mais aussi par la mise en place des politiques d'ajustement structurel. A partir des années 1990, on observe la montée en puissance de l'aide internationale et de la thématique de la pauvreté. Dans le domaine des politiques sociales, la période est ainsi marquée par le déploiement de plusieurs programmes et projets de lutte contre la pauvreté qui émanent d'acteurs divers (institutions internationales et ONG) et s'apparentent à des formes de protection sociale fondées sur l'assistance. La profusion des interventions émanant d'acteurs multiples qui agissent sans concertation<sup>32</sup>, rendent nécessaire une coordination nationale. Après une première tentative dans les années 2010, avortée en raison du coup d'Etat de 2009, ce n'est qu'en 2015 qu'un premier plan national de protection sociale (PNPS, 2015) est établi à Madagascar.

### **Les années 2010 : Le renforcement de la logique d'assistance et l'ébauche d'une couverture santé universelle**

A partir de 2015, trois grands chantiers s'ouvrent à Madagascar concernant la protection sociale. Premièrement, le plan national de protection sociale (PNPS, 2015) renforce les compétences et moyens du Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme (MPPSPF) concernant la protection sociale non contributive (compétence sur les programmes de transferts et d'assistance). Deuxièmement, la Couverture Sanitaire Universelle (CSU)<sup>33</sup>, dont le déploiement est porté par le Ministère de la

---

<sup>32</sup> Parmi les difficultés générées par la profusion des interventions au titre de la lutte contre la pauvreté, on note la superposition territoriale de dispositifs ayant des modalités de ciblage et des taux d'interventions différents et l'absence de continuité territoriale. Un même territoire peut ainsi être couvert par différents dispositifs alors que d'autres ne sont pas du tout couvertes, générant des inégalités fortes entre les populations. Cet état de fait, un des facteurs explicatifs décisifs des défaillances de l'aide. Il est particulièrement marqué dans les pays où l'Etat est lui-même défaillant, comme Madagascar. Nous avons analysé ce point parmi d'autres sources de défaillances socio-institutionnelles de l'aide et du développement dans le rapport CapSud (voir l'expertise de recherche [33] référencée en annexes). Un article scientifique est en cours de finalisation sur ce point (voir l'article [4] référencé en annexes).

<sup>33</sup> La CSU a connu en 2018 une avancée décisive avec la création de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) en charge de gérer les cotisations et les prestations de santé de ce régime d'assurance sociale. La CNSS, financée sur la base de contributions volontaires (d'un montant de 9000 Ar par famille et par an soit environ 2,3 euros), d'apports budgétaires (mobilisation du fonds d'équité des hôpitaux) et de financements privés (contribution des opérateurs de téléphonie mobile notamment), ouvre droit à un panier de biens et services de santé. Il s'agit donc d'un système d'assurance sociale santé. Un tel projet, s'il s'était concrétisé, aurait pu offrir la possibilité de dépasser les frontières de l'emploi formel puisque la contribution ne repose pas sur le statut dans l'emploi. Toutefois, le fait que le système basé sur le volontariat constitue une limite évidente en termes d'éviction des plus

santé<sup>34</sup>, subit pleinement les divergences politiques des gouvernements successifs dans une période d'instabilité gouvernementale<sup>35</sup>. Troisièmement, la CNaPS entame une réflexion et des actions pour étendre sa couverture (en province et au-delà des limites de l'emploi formel), et améliorer la qualité des prestations (sensibilisation des employeurs, audit actuariel, études de satisfaction).

Dans le sillage du PNPS (2015), la loi relative à la protection sociale non contributive (logique d'assistance) et les décrets associés<sup>36</sup> marquent la volonté de renforcer la coordination étatique dans le domaine de la protection sociale :

- en créant un organe de coordination des actions de la protection sociale non contributive (GTPS – Groupe thématique sur la protection sociale – qui rassemble les acteurs du secteur lors de réunions régulières visant à favoriser l'échange et la convergence des pratiques tout en établissant le ministère dans un rôle de coordinateur) ;
- en planifiant la mise en place d'un annuaire unique des acteurs (qui recense les différents acteurs, les programmes en cours, les zones d'intervention, les taux d'intervention) et le registre des ménages vulnérables (identifier les ménages bénéficiaires avec un critère homogène pour éviter des critères de ciblage différents selon les programmes).

Cela correspond à un renforcement décisif des compétences du ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (PPSPF) dans un rôle de coordination mais le ministère reste très appuyé par l'UNICEF (co-lead du GTPS, formation des cadres du ministère, financement de dispositifs de protection sociale), et la Banque mondiale (financement). Par ailleurs, si le PNPS (2015) aborde bien toutes les dimensions de la protection sociale<sup>37</sup>, on observe dans les faits un partage des compétences et une faible volonté de collaboration qui tend à cloisonner les formes de protection sociale et les dispositifs d'intervention : protection sociale non contributive gérée par le Ministère de la protection sociale ; protection sociale contributive adossée au travail dont la CNaPS est un acteur décisif

---

pauvres et des moins sensibilisés (voir l'étude sur l'adhésion et le renouvellement de l'adhésion à une mutuelle de santé que j'ai menée avec ma collègue Tantely Andrianantoandro, référence [3] en annexes).

<sup>34</sup> Décret N° 2016-072, Portant création d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la SN-CSU

<sup>35</sup> Le gouvernement de transition mis en place en 2014, organise les élections présidentielles de 2018 dans un contexte de fortes tensions politiques. Les changements de gouvernements et de ministres ont été très nombreux et rapprochés et la continuité des politiques publiques en a pâti de façon différenciée selon les ministères. La couverture santé universelle était un marqueur fort de la politique gouvernement de transition de Hery, portée par son ministre de la santé, Pr. Andriamanarivo Mamy Lalatiana. L'échec de Hery aux élections présidentielles et la victoire de Rajoela aux élections présidentielles de 2018 a certainement contribué à ce que la CSU, reconnue comme un marqueur essentiel de la politique de Hery, ait ensuite été étouffée par les ministres de la santé successifs, malgré un appui de la France en termes d'assistance technique. Seul un pilote mené sur un seul district a vu le jour et aucune suite n'a été donnée jusqu'à aujourd'hui.

<sup>36</sup> Loi 2017-028 sur la protection sociale relative au régime non contributif à Madagascar ; Décret n 2017-327 du 09 mai 2017 portant création d'une structure de coordination des actions de protection sociale du régime non contributif ; Décret 2017-844 portant création de l'annuaire des interventions et de registre des ménages vulnérables dans le cadre des actions de protection sociale du régime non contributif.

<sup>37</sup> Le PNPS (2015) indique en outre les 4 axes stratégiques de la protection sociale à Madagascar : (i) augmenter les revenus des plus pauvres ; (ii) améliorer l'accès aux services sociaux de base ; (iii) renforcer les capacités des personnes vulnérables en vue de leur intégration progressive dans le processus de développement ; (iv) consolidation progressive du régime contributif.



mais non unique ; protection sociale en santé autour du ministère de la santé et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Le PNPS (2015) peine donc à coordonner dans un système cohérent l'ensemble des dispositifs de protection sociale et à organiser les nombreux acteurs de la protection sociale malgache (figure 7) qui continuent à opérer de façon peu intégrée. Au final, la multiplicité des acteurs et des logiques d'intervention, si elle est la norme des systèmes nationaux de protection sociale au niveau mondial, va de pair, dans le cas malgache, avec un système fragmenté et peu protecteur au sein duquel la protection sociale informelle domine.

### **Le système de protection sociale malgache aujourd'hui : un système sous-financé, fragmenté et peu protecteur**

Le système malgache se caractérise d'abord par son sous-financement particulièrement marqué. Selon l'analyse budgétaire menée par le PNUD (2020), la part du budget de l'État consacrée à la protection sociale est restée très faible et a même reculé, en passant de 0,25% en 2015 à 0,21% en 2020. Le total des dépenses liées à la protection sociale (y compris les filets sociaux) pour Madagascar ne dépasse guère 0,04 % du PIB alors que la part du PIB consacrée uniquement aux dépenses relatives aux filets sociaux dans des pays comparables à Madagascar est estimée à 1,5% du PIB. Il se caractérise ensuite par son extrême fragmentation (voir la figure 7 sur les acteurs de la protection sociale à Madagascar). La dimension contributive de la protection sociale adossée au travail se heurte aux limites du marché du travail formel, qui représente à peine 10% de l'emploi<sup>38</sup>, ainsi qu'aux conflits relatifs au partage de la valeur entre les différents acteurs-clés. Notamment, la Caisse Nationale de Protection Sociale (CNaPS), les syndicats d'employeurs et d'employés, le ministère de la fonction publique peinent à s'arrêter sur un compromis en termes de financement et de prestations de protection sociale malgré les besoins importants. La protection sociale en santé reste portée par les mutuelles de santé et les organismes inter-entreprises (par exemple l'Ostie à Antananarivo). La couverture sanitaire universelle a en effet connu un coup d'arrêt net au moment du changement de présidence en 2018.

La protection sociale non contributive est celle qui a connu le déploiement le plus significatif sur la période récente mais elle reste limitée à l'effort de financement des bailleurs internationaux, le gouvernement n'ayant mis en œuvre sur ressources budgétaires que quelques programmes de petite ampleur<sup>39</sup>.

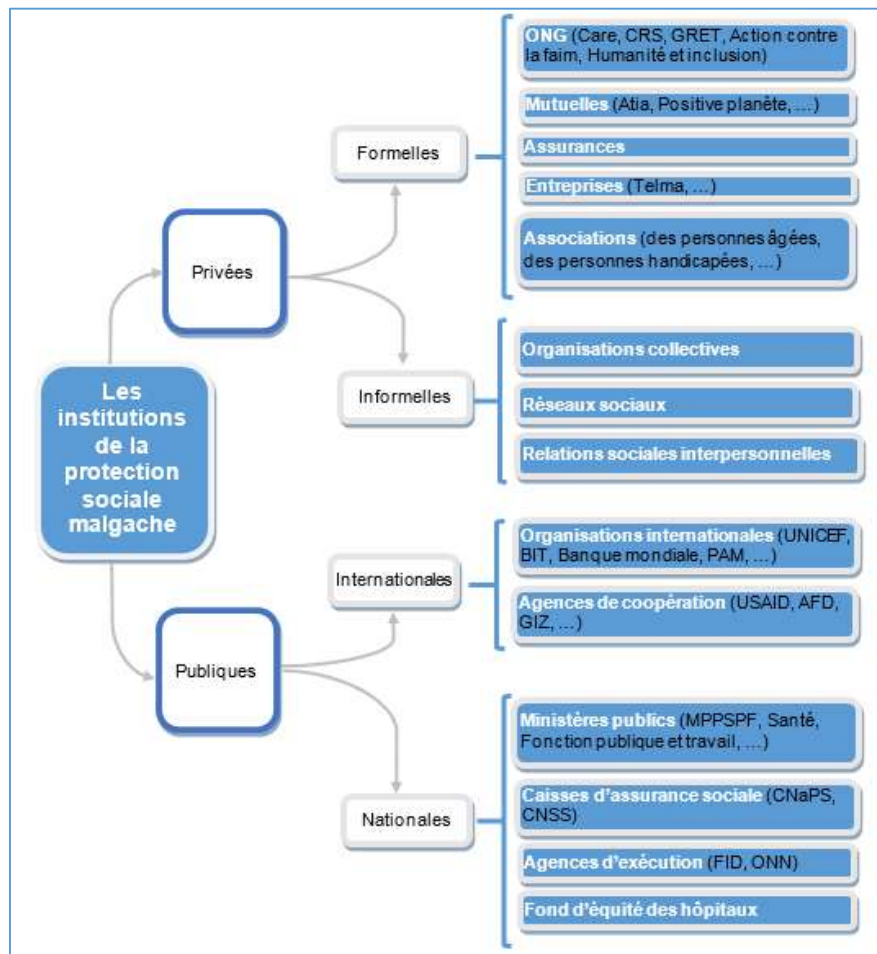
---

<sup>38</sup> Selon l'INSTAT (2015), 90% de l'emploi est informel (80% de l'emploi urbain et 96% de l'emploi rural).

<sup>39</sup> L'essentiel des programmes mis en œuvre jusqu'à présent relève de la protection sociale non contributive et on peut dire qu'à l'heure actuelle, le moyen principal de la politique nationale de protection sociale repose sur l'extension de programmes de filets sociaux de sécurité, financés en quasi-totalité par les acteurs internationaux comme la Banque mondiale, l'UNICEF, la FAO et le PAM, sous la coordination plus ou moins nette du Ministère de la Population de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). Les programmes financés par la Banque mondiale et l'UNICEF sont menés avec le MPPSPF et leur exécution est confiée au FID (Fond d'intervention pour le développement). Il s'agit principalement de programmes de Transferts monétaires conditionnels (TMC), Transferts monétaires non conditionnels (TMNC), Transferts monétaires pour le développement humain (TMDH), Argent contre travail productif (ACTP), Argent contre travail (ACT) (voir FID 2018 pour plus de détails), ciblés sur conditions géographiques et sur conditions de ressources et, pour certains correspondant à des réponses post-catastrophe. A ces programmes, il faut ajouter quelques programmes mis en place au moment de la crise sanitaire du Covid, dont certains sur budget général de l'Etat, tels que le Tosika Fameno (transferts ciblés en espèces, non conditionnels).

Même si le secteur de la protection sociale malgache est actuellement en pleine reconfiguration, la protection sociale gérée par les acteurs publics centraux reste marginale à l'échelle du pays. Elle ne représente en effet qu'une faible part du PIB : les dépenses liées à la protection sociale et à la santé représentent 1,84% du budget de l'Etat, et 0,32% du PIB en 2019 (Unicef, 2020), ce qui reste faible malgré une importante hausse depuis 2016 où elles ne représentaient que 0,16% du PIB, mais reste en-deçà de la moyenne pour l'Afrique sub-saharienne (3,9% du PIB, ILO, 2021).

**Figure 7. Les acteurs de la protection sociale à Madagascar**



*Source : Auteur*

En conséquence, le taux de couverture de la population reste très faible. Le pourcentage de la population couvert par au moins un dispositif social s'établit 5,7% (World Bank, 2020) à contre 13,7% en moyenne pour l'Afrique sub-saharienne et 46,9% en moyenne au niveau mondial (ILO, 2021). En outre, cette moyenne nationale cache des disparités très marquées entre les territoires (certaines zones sont couvertes par plusieurs programmes de protection sociale et d'autres par aucun) et entre les différentes populations selon leur activité (les fonctionnaires, bien que dotés d'une protection sociale parcellaires sont de loin le groupe le mieux protégé cumulant garantie de l'emploi, couverture santé, couverture retraites, couverture contre les accidents du travail). La grande masse des actifs de l'informel et de la population rurale (qui représentent les trois-quarts de la population) est très partiellement couverte par divers dispositifs

formels d'aides ou d'actions sociales (micro-assurances de santé, micro-crédit, programmes de transferts publics nationaux et internationaux, ONG).

Pour l'immense majorité de la population, la protection sociale s'organise alors au sein de dispositifs informels dans le cadre des logiques de solidarité mais aussi de domination et de dépendance (clientélisme, redistribution forcée). Selon Stavropoulou *et al.* (2017), les autres limites de la protection sociale sont son inefficacité pour faire face aux chocs covariants et répétés (les personnes du réseaux de protection étant touchées par les mêmes chocs en même temps), le fait qu'elle puisse décourager la productivités et la croissance et s'adapte difficilement au changement (dans la mesure où elle est encastrée dans des normes sociale faisant peser le poids de la tradition et du conformisme) et le fait qu'elle pèse de façon disproportionnée sur les femmes (les soins à la personne et les tâches de reproduction sociale incombent très largement aux femmes).

Outre son caractère fragmenté et extraverti, le système de protection sociale malgache, se caractérise en outre par son faible degré de protection. Plus généralement, le système de protection sociale malgache reste loin de satisfaire les besoins de la population, dans un contexte marqué par une grande pauvreté et particulièrement risqué (aléas climatiques et divers types de chocs: sécheresse, cyclone, invasion acridienne, incendie, etc.). Toutefois, l'impulsion de l'aide internationale contribue à redessiner le secteur. Afin d'approfondir les dynamiques en cours de la structuration du système malgache de protection sociale, il convient ainsi d'étudier les logiques et rapports de force entre acteurs dans le cadre de la conception de la politique nationale de protection sociale.

b. [Rapports de pouvoir et rapports d'influence au sein du réseau national des acteurs de la protection sociale à Madagascar](#)

L'objectif de ce paragraphe est l'étude des rapports de force et d'alliance entre les acteurs nationaux pour la construction de la protection sociale à Madagascar. Ce travail a été développé en collaboration avec Jean-Philippe Berrou, Alain Piveteau, Thibaud Deguilhem et Léo Delpy (référence [35] en annexes). Ce travail de recherche s'inscrit dans la ligné de la littérature centrée sur l'analyse des conditions politiques d'institutionnalisation et d'expansion d'une politique de protection sociale transférée par les acteurs internationaux (Niño-Zarazúa et al., 2012; Hickey et al., 2020 ; Lavers and Hickey, 2021).

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons plus spécifiquement étudié le processus de fabrication multi-acteurs de la protection sociale à Madagascar. Comment les relations multi-acteurs et les jeux pouvoirs au sein du réseau politique influent sur la conception de la politique nationale de protection sociale? Dans un échiquier global, quel est le poids des acteurs internationaux ? Alors que la protection sociale est souvent présentée comme extravertie et influencée par les acteurs internationaux, nous proposons un dispositif de recherche utilisant l'analyse de réseaux pour mieux comprendre les influences respectives des différents acteurs et les rapports de force en présence. La présentation du cadre analytique et méthodologique précède l'exposé des principaux résultats.

**Cadre analytique : association de l'Advocacy Coalition Framework et de l'ARS**

Notre cadre analytique est construit à l'interface entre :

- le cadre du policy network (Knoke et Kostiuhenko, 2017) qui étudie la dimension collective et interactive de la fabrique des politiques publiques ;
- le cadre des coalitions de causes (Advocacy Coalition Framework, Sabatier et Jenkins-Smith, 1993; Weible et al., 2019) qui analyse les changements dans l'action publique en tenant compte de la dimension cognitive du jeu d'acteurs (préférences politiques, visions et système de croyance) ;
- et l'Analyse des réseaux Sociaux (ARS)<sup>40</sup>. Qui produit un ensemble unifié d'outils et de concepts (théorie des graphes) pour donner consistance à la métaphore du réseau pourtant depuis longtemps mobilisée notamment dans les études sur le développement.

Il vise à étudier, dans le cadre de la conception de la politique malgache de protection sociale entre 2015 et 2019, l'influence des idées politiques dans la formation de relations politiques et la construction d'une politique publique. Nous faisons l'hypothèse que la construction de la politique publique de protection sociale à Madagascar est influencée par la formation et le maintien de coalitions d'acteurs qui partagent des idées et des valeurs communes sur la protection sociale. De ce fait, les orientations en cours de la protection sociale à Madagascar peuvent être étudiées sous le prisme des coalitions d'acteurs et de leur influence sur le processus politique.

### **Cadre méthodologique**

La méthode mobilisée s'appuie sur les travaux d'Ingold et co-auteurs, relatifs à l'identification des coalitions politiques (Ingold and Varone, 2012) et se décompose en trois étapes. Nous utilisons dans un premier temps la méthode de l'équivalence structurale afin d'identifier des groupes d'organisations dotés de structures relationnelles similaires. L'identité structurale consiste à ce que deux organisations aient les mêmes liens avec les mêmes acteurs du réseau de collaboration. Ici, un algorithme de classification permet de rassembler dans un même groupe les organisations ayant les structures de relations de collaboration les plus proches<sup>41</sup>. Dans un deuxième temps, nous identifions parmi ces groupes d'équivalence structurale ceux qui forment de véritables coalitions, en mesure de peser sur le processus politique en cours. Pour cela, les organisations du groupe doivent échanger davantage de ressources entre elles qu'avec les autres organisations du réseau et partager une vision commune en matière de protection sociale (être plus souvent en accord avec les organisations de leur groupe qu'avec les autres organisations et être moins souvent en désaccord entre elles qu'avec les autres). Troisièmement, Il s'agit de qualifier les causes politiques autour desquelles ces coalitions se rassemblent (idéel et valeurs de la protection sociale).

Pour mener à bien ces analyses, nous avons produit la base de données Réseau des acteurs de la protection sociale (RAPS), base de données originale combinant une enquête sociométrique (matrice de réseau complet, voir figure 8) et un ensemble de questions permettant de caractériser les idées, valeurs et croyances des acteurs sur la protection sociale sur la période 2015-2019. L'enquête sociométrique vise à caractériser les relations de collaboration, de partage d'informations, d'accord, de désaccord et d'influence entre 36 organisations représentatives du réseau de la politique publique de protection sociale malgache.

---

<sup>40</sup> Voir Ingold, 2010 ; Ingold and Varone, 2012 ; Varone et al., 2016 ; Weible et al., 2019.

<sup>41</sup> Dans les faits, une dizaine d'algorithme de classification ont été testés afin d'asseoir la robustesse de nos résultats.



Figure 8. Le questionnaire sociométrique ou matrice relationnelle de l'enquête RAPS

LISTE	18.1 Dans le cadre de vos actions dans le domaine de la protection sociale, avec qui collaborez-vous parmi les organisations listées ci-dessous ?		18.2 Dans le cadre de vos actions dans le domaine de la protection sociale, avec qui partagez-vous de l'information parmi les organisations listées ci-dessous ?		18.3 Dans le cadre de vos actions dans le domaine de la protection sociale, avec quels acteurs de la liste êtes-vous d'accord ou sur une position similaire ?		18.4 Dans le cadre de vos actions dans le domaine de la protection sociale, avec quels acteurs de la liste êtes-vous en désaccord ?		18.5 Dans le cadre de vos actions dans le domaine de la protection sociale, quels acteurs de la liste peuvent influencer directement les décisions de votre propre organisation ?		18.6 Connaissez-vous le ou la représentant(e) de l'organisation au GPS et, si Oui, comment vous entendez-vous avec cette personne ?	
	1=Très rarement 2=Rarement 3=Parfois 4=Souvent 5=Très souvent	0=non 1=oui	1=Très rarement 2=Rarement 3=Parfois 4=Souvent 5=Très souvent	0=non 1=oui	1=Très rarement 2=Rarement 3=Parfois 4=Souvent 5=Très souvent	0=non 1=oui	1=Très rarement 2=Rarement 3=Parfois 4=Souvent 5=Très souvent	0=non 1=oui	1=Très rarement 2=Rarement 3=Parfois 4=Souvent 5=Très souvent	0=non 1=oui	1=Très mal 2=Mal 3=Correctement 4=Bien 5=Très bien	
<b>Gouvernement</b>	18.1 Collaborez-vous avec...											
Ministère de la Population, de la Protection Sociale ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'Economie et du Plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère des Finances et du Budget	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de la Santé Publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CA CSU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'Emploi, de l'Ena., Technique et...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de l'Education Nat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de la Fonction Publique de la Réforme de ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Primature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Structures rattachées</b>	18.1 Collaborez-vous avec...											
CNAPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FID (Fonds d'intervention pour le Développement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BNGRC (secrétaire exécutif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ONN (Office National de la Nutrition)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
INSTAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Source : Berrou et al. (2020), [35]

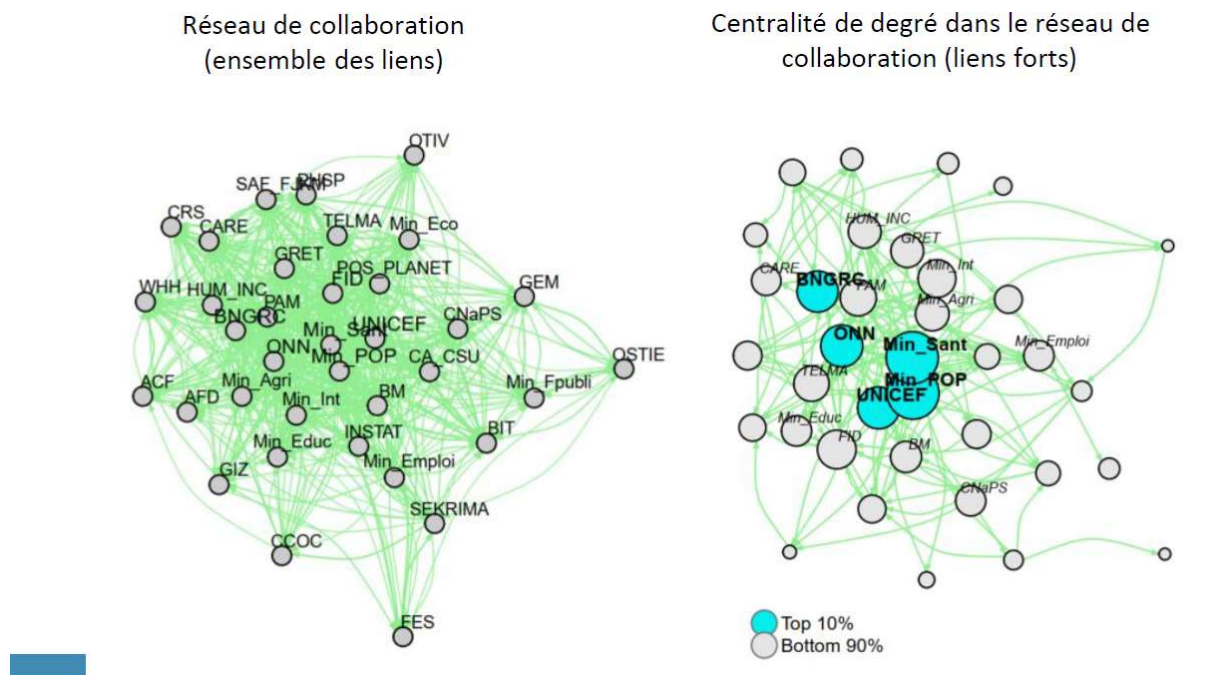


L'enquête a porté sur 36 acteurs-clés de la conception de la protection sociale à Madagascar. Nous avons d'abord ciblé les acteurs du Groupe Thématique Protection Sociale (GTPS) constitué par le MPPSPF et l'UNICEF pour animer le déploiement de la politique nationale de protection sociale dans une optique participative. Puis nous avons appliqué différentes stratégies pour être sûrs de n'omettre aucun acteur-clé mais aussi pour ne garder que des acteurs réellement actifs au sein du GTPS dans la mesure où la liste fournie par le MPPSPF identifie de façon très large les acteurs de la protection sociale. Nous nous sommes procuré les listes d'émargement des réunions du GTPS et avons échangé avec des experts dotés d'une fine connaissance du réseau et des réunions pour ne retenir que les membres véritablement actifs. Enfin, le questionnaire donne la possibilité aux enquêtés d'inclure des acteurs importants que nous aurions initialement omis, et que nous ajoutons à la liste lorsqu'un même acteur est cité 5 fois au moins. Au final, nous identifions donc le réseau des organisations actives de la protection sociale malgache.

### Principaux résultats

Le premier résultat concerne la structure globale du réseau des acteurs de la protection sociale (voir figure 9). Sa forme en pelote de laine est caractéristique d'un réseau doté d'une gouvernance décentralisée et d'un déficit de leadership.

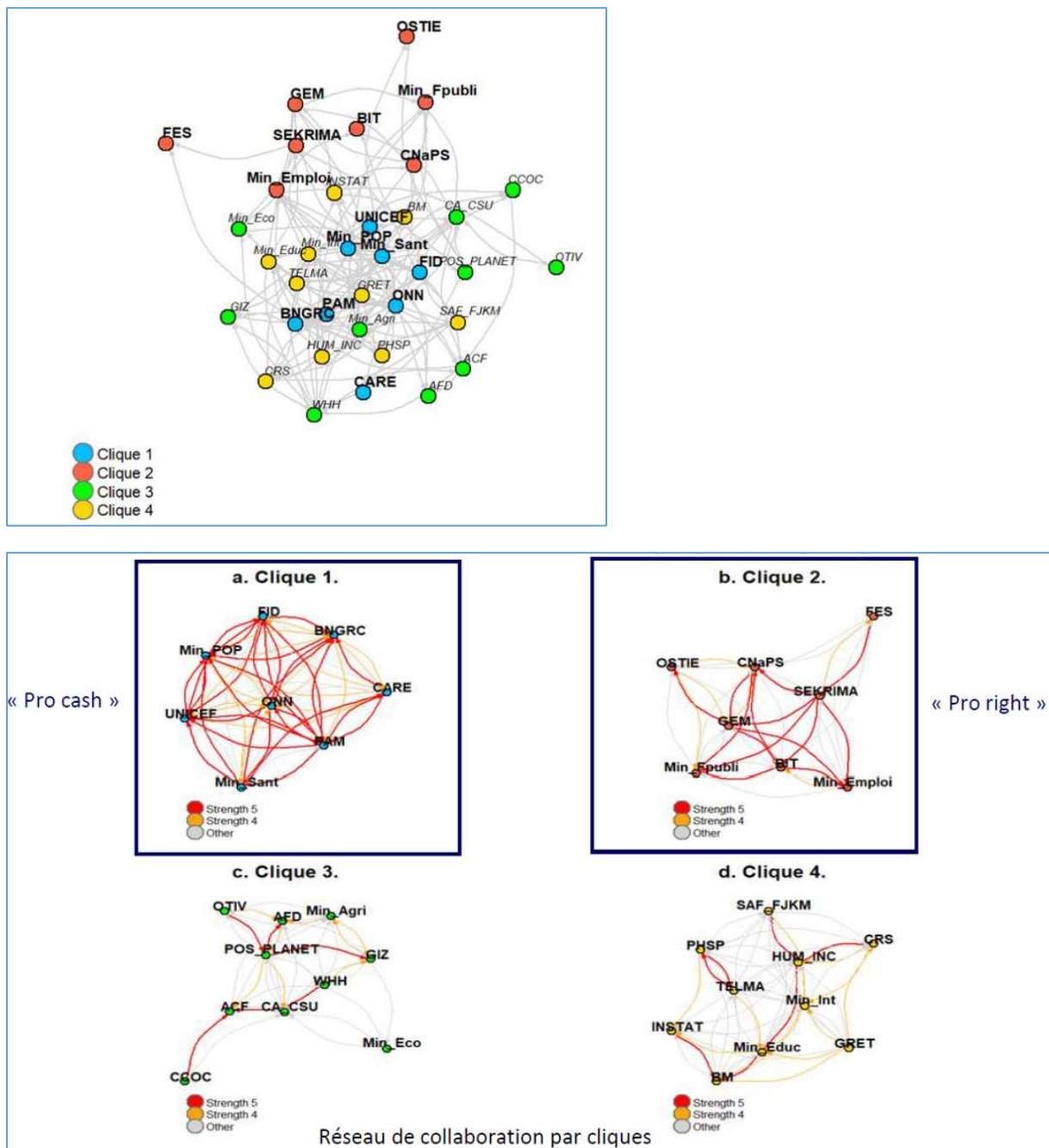
**Figure 9. Visualisation du groupe thématique protection sociale**



Source : Berrou et al. (2020), référence [35] dans la liste de mes travaux de recherche référencés en annexes

Le deuxième résultat établit quatre groupes d'équivalence structurale dont deux forment de réelles coalitions (figure 10).

Figure 10. Quatre groupes d'équivalence structurale et deux coalitions

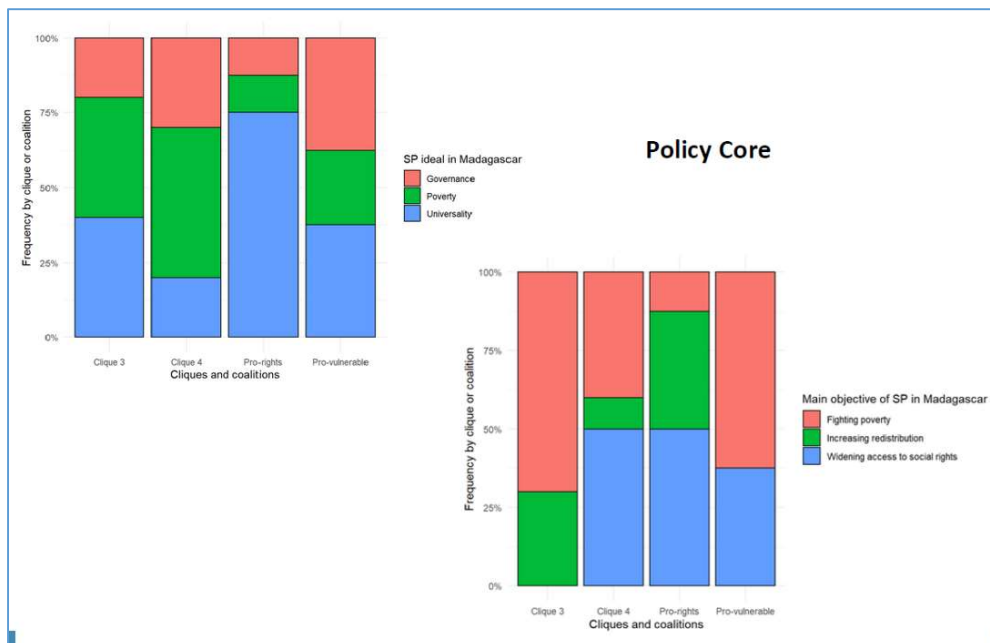


Source : Berrou et al. (2020), référence [35] dans la liste de mes travaux de recherche référencés en annexes

Troisièmement, on observe une coalition, pro-cash influente versus un coalition pro-droit affaiblie. La coalition pro-cash met au centre des préoccupations de la politique de protection sociale les questions de gouvernance et de lutte contre la pauvreté alors que la coalitions pro-droits est très attachée aux dimension universelles et redistributives de la protection sociale (figure 11).



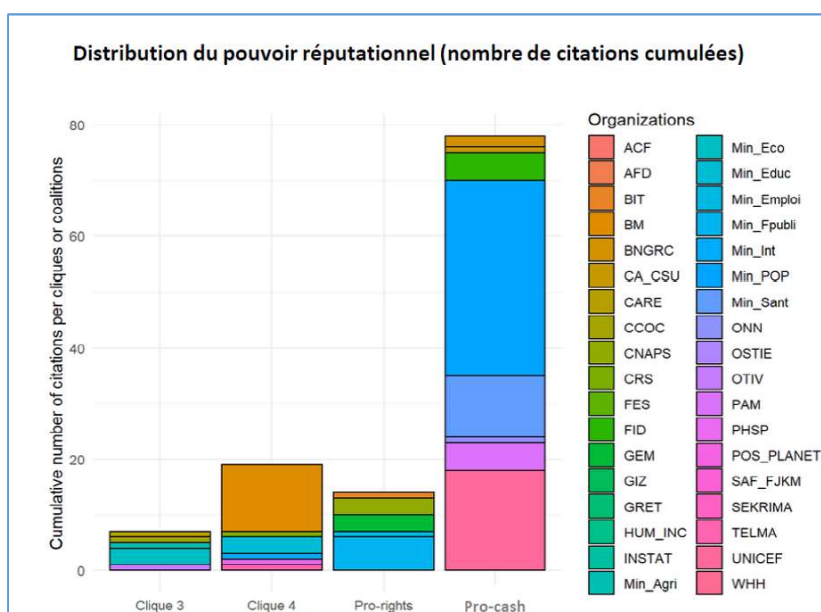
**Figure 11. L'idéal de la protection sociale selon les groupes d'équivalence structurale**



Source : Berrou et al. (2020), référence [135] dans la liste de mes travaux de recherche référencés en annexes

Par ailleurs, le pouvoir réputationnel, mesuré par le nombre de citations cumulées d'un acteur comme étant l'un des trois plus influents dans le domaine de la protection sociale, est particulièrement élevé parmi les membres du groupe pro-cash, traduisant l'hégémonie politique de ce groupe (figure 12). Des travaux complémentaires sont en cours pour continuer à éclairer ce point. Notamment, nous étudions les relations intergroupes et intragroupes pour mieux comprendre comment fonctionnent les rapports de force et les jeux d'influence à l'intérieur de chaque groupe (est-ce qu'un acteur ou un noyau d'acteurs est en position d'imposer ses vues à son groupe ? A l'ensemble du réseau ?)

**Figure 12. Distribution du pouvoir réputationnel au sein du GTPS**



Source : Berrou et al. (2020), référence [135] dans la liste de mes travaux de recherche référencés en annexes

En conclusion, notre travail sur les relations de pouvoir au sein des acteurs de la protection sociale malgache contribue à informer la fabrique de cette politique publique. La forme du réseau, dense et fermé, signale un vrai défi de gouvernance qui rend compte de la défaillance générale de l'Etat malgache et de l'absence de mécanisme de coordination alternatif. On observe en outre un poids encore surdéterminant des organisations internationales de l'aide (logique d'offre) et une faible insertion de cet enjeu sectoriel dans l'espace politique national. Si l'actuel président apprécie de se faire filmer ou photographier en distribuant des vivres ou de l'argent, cela traduit surtout une vision populiste qui masque le peu d'intérêt que les composantes politiques de la société malgache contemporaine portent à la question de la protection sociale. Comme vu précédemment, le budget national consacré à la protection sociale reste particulièrement faible à Madagascar. De plus, le sujet de la protection sociale n'était pas à l'ordre du jour de la campagne présidentielle de 2018 et ne l'est pas non plus dans l'actuelle campagne présidentielle, il est peu présent dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux. Cette défaillance politique interne dans le domaine de la protection sociale offre un terrain propice à la diffusion de «modèles voyageurs» (Olivier de Sardan et Vari-Lavoisier, 2022b) tels que les modèles de cash-transfert. On est donc loin d'une réelle appropriation de la politique de protection sociale à Madagascar ce qui risque d'hypothéquer les effets de la politique de protection sociale à Madagascar (Hickey et al., 2018) à moins que les contextes locaux s'en ressaisissent, négocient cette politique et effectuent le nécessaire travail politique de transformation des modèles et d'adaptation.

Compte-tenu de l'étroitesse des budgets consacrés à la protection sociale par l'Etat (UNICEF, 2020), de la multiplicité des acteurs qui interviennent de façon non coordonnée dans le domaine de la protection sociale et de la faiblesse globale du taux de couverture formelle, comprendre les formes prises par la protection sociale à Madagascar nécessite donc de se tourner vers une analyse locale pour comprendre à quelle protection sociale les malgaches ont effectivement accès, comment elle s'organise et se structure. C'est ce que j'ai étudié, au sein du projet Protect, au travers de l'analyse des systèmes locaux de protection sociale.

## 2.2. Systèmes locaux de protection sociale et droits d'accès à la protection sociale

A quelle protection sociale les populations d'Afrique sub-saharienne ont-elles effectivement accès ? Alors que les transferts en espèce sont en pleine expansion dans la région, il apparaît que les populations continuent à dépendre largement de la protection sociale informelle. La protection sociale dont bénéficie la population est ainsi éloignée du paysage dépeint par les textes législatifs et peut largement différer selon les localités considérées. Si la littérature souligne la grande variété des formes de protection sociale (formelle et informelle, publique et privée), il n'existe pas de dispositif permettant d'observer la protection sociale dans toutes ses dimensions. Les travaux menés dans le cadre du projet Protect (voir plus précisément les références [1] [2] [25] [26] [34] [37] dans la liste de mes travaux scientifiques en annexes) proposent de combler ce gap, en analysant la diversité des mécanismes de protection sociale dans le sud de Madagascar grâce à un cadre d'analyse et un système d'observation originaux.

La présentation qui suit s'appuie plus particulièrement sur l'article [1], qui présente comment les mécanismes de protection sociale sont structurés au sein des systèmes locaux de protection sociale qui en régulent les droits d'accès. L'étude établit trois principaux résultats: (i) les mécanismes de protection sociale ont une place notable parmi les pratiques de protection mais restent principalement informels et ne permettent pas de protéger les conditions de vie de vie des ménages de la zone d'étude; (ii) plusieurs types de réseaux de protection sont accessibles

aux populations; (iii) l'accès à des types de protection est socialement déterminé dans le cadre de systèmes locaux de protection sociale (SLPS) qui définissent les droits d'accès. L'étude permet ainsi d'observer la diversité des formes de protection sociale, l'imbrication étroite, pour une même personne, entre les différents mécanismes existants et en propose une analyse grâce au concept de SLPS.

a. Revue de la littérature : La protection sociale informelle est régie par des normes plurielles

La littérature internationale traite la question des pratiques informelles de protection sociale selon deux angles complémentaires. Premièrement, la littérature sur les réseaux de partage des risques ("*risk sharing*"), développée dans le cadre de la nouvelle micro-économie en situation d'incertitude, souligne que l'investissement dans le réseau est le résultat d'un calcul coût/avantage en situation d'incertitude (Fafchamps et Gubert, 2007 ; Barr et Genicot, 2008 ; Fafchamps et Lund, 2003). De telles approches s'appuient sur l'analyse de réseaux sociaux, afin d'introduire une composante sociale dans les calculs de maximisation. Pourtant, ces travaux se caractérisent par une insuffisante prise en compte de la complexité des comportements et des logiques multiples qui les sous-tendent. Notamment, l'influence de la structure sociale est reléguée à une boîte noire. Deuxièmement, un ensemble de travaux vise à ouvrir cette boîte noire en étudiant les pratiques informelles de protection sociale. Cette approche insiste sur l'importance de connaître les structures sociales locales pour favoriser une protection sociale adaptée au contexte institutionnel local (Stavropoulou et al. 2017 ; Devereux et Getu, 2013; Devereux et Sabates-Wheller, 2004). Ces études soulignent l'influence des composantes relationnelles et structurelles dans les pratiques de protection sociale des individus ainsi que les limites des pratiques de protection sociale informelle (ressources limitées, relations clientélistes, mauvaise protection vis-à-vis des chocs covariants) et les effets de complémentarité (*crowding in*) avec la protection sociale formelle. Devereux et Sabates-Wheller (2004) définissent la protection sociale comme un ensemble de mécanismes publics et privés visant à réduire la vulnérabilité et la pauvreté<sup>42</sup>. Cette définition a le mérite d'insister sur la diversité des dispositifs de protection sociale, publics et privés, ce qui sous-entend, la prise en compte des dispositifs tant formels qu'informels, vision particulièrement adaptée à l'étude de la protection sociale dans les pays en développement. Notamment, Wood et Gough (2006) montrent que les mécanismes informels de protection sociale, s'ils sont présents dans tous les pays en développement, fondent l'essentiel de la protection sociale dans les pays en régime d'insécurité sociale<sup>43</sup>. Parmi les formes de protection sociale informelle dans les pays en développement identifiées par Stavropoulou et al. (2017), à la suite des travaux de Platteau

---

<sup>42</sup> La définition exacte est la suivante « *La protection sociale décrit toutes les initiatives publiques et privées qui fournissent aux plus pauvres des transferts sociaux en termes de consommation ou de revenus, protègent les personnes vulnérables contre les risques grevant leurs conditions d'existence et renforcent le statut social et les droits des personnes marginalisées, avec l'objectif ultime de réduire la vulnérabilité économique et sociale des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés* » Devereux et Sabates-Wheller (2004 : iii). Si cette définition a le mérite d'insister sur la diversité des dispositifs de protection sociale, publics et privés, formels et informels, la protection sociale ne peut toutefois se réduire à l'étude des mécanismes ciblés sur les plus pauvres. En effet, de nombreux dispositifs de protection sociale, notamment parmi les assurances sociales, ne sont pas ciblés sur les plus pauvres mais ouverts à l'ensemble des contributeurs.

<sup>43</sup> Les pays sous régime d'insécurité sociale sont caractérisés par une dominance large des mécanismes informels de protection sociale, parmi lesquels les relations clientélistes jouent un rôle notable.

(1991) puis de Verpoorten et Verschraegen (2010), on retrouve : (i) celle qui est régie par des règles collectives et des mécanismes collectifs, portés par des organisations informelles ; (ii) celle qui s'inscrit dans des réseaux de réciprocité, portée par les réseaux sociaux interpersonnels ; (iii) celle qui repose sur des mécanismes dits semi-formels (association d'épargne et de crédit rotatif) ; (iv) celle qui est régie par des organisations religieuses. Cette littérature nous amène en outre à souligner l'ancrage des relations de protection sociale dans les structures et normes sociales en vigueur, ce qui implique potentiellement des relations de réciprocité mais aussi des phénomènes d'asymétrie, de polarisation et d'exclusion dans l'accès aux mécanismes de protection sociale (Fafchamps (1992), Platteau (1997), Wood et Gough, 2006; Wood, 2003).

#### b. Objectif de l'étude : Observer et analyser la structure complexe de la protection sociale

La protection sociale prend ainsi la forme d'un système complexe formé d'un ensemble de mécanismes de protection vis-à-vis des risques sociaux, encadrés dans une diversité de registres sociaux co-existants, de réciprocité ou de domination, et qui s'inscrivent dans des normes formelles et informelles. Ces mécanismes peuvent être interpersonnels ou organisationnels, publics ou privés. De plus l'ensemble de ces mécanismes et logiques coexistent et sont susceptibles d'être combinés fondant la grande variété des formes de protection sociale. Il n'existe toutefois pas à l'heure actuelle de dispositif permettant d'observer la protection sociale dans toutes ces dimensions pour en saisir la complexité. Tel est l'apport de notre étude. En nous appuyant sur l'analyse des réseaux sociaux (Wasserman et Faust, 1994), nous proposons un dispositif d'observation empirique original, qui mobilise les réseaux égocentrés (Crossley et al., 2015; Bidart et Charbonneau, 2011), pour identifier l'ensemble des mécanismes de protection sociale et la façon dont ils se combinent pour structurer la protection sociale à laquelle les populations ont effectivement accès. Nous sommes ainsi en mesure de traiter un ensemble de questions essentielles pour comprendre les formes de protection sociale et guider les politiques en cours: Comment se combinent les différents mécanismes de protection sociale formels et informels? Entre réciprocité et domination, comment se structurent ces mécanismes ? Comment ces différentes modalités de réponses socialisées, formelles et informelles, horizontales et verticales, se combinent-elles? L'accès aux différentes pratiques de protection dépend-il des caractéristiques individuelles, des composantes structurelles et relationnelles des réseaux d'entraide? Nous proposons ensuite une analyse de ces combinaisons et des logiques sociales multiples qui les sous-tendent, nous conduisant à proposer le concept novateur de système local de protection sociale à même de nous aider à comprendre les systèmes de droits d'accès et d'exclusion qui structurent la protection sociale au niveau local. Le contexte dans lequel notre étude est développé est celui de la région Tandroy, dans le Sud de Madagascar.

#### c. La région Tandroy, un contexte de grande vulnérabilité et d'intervention humanitaire récurrente

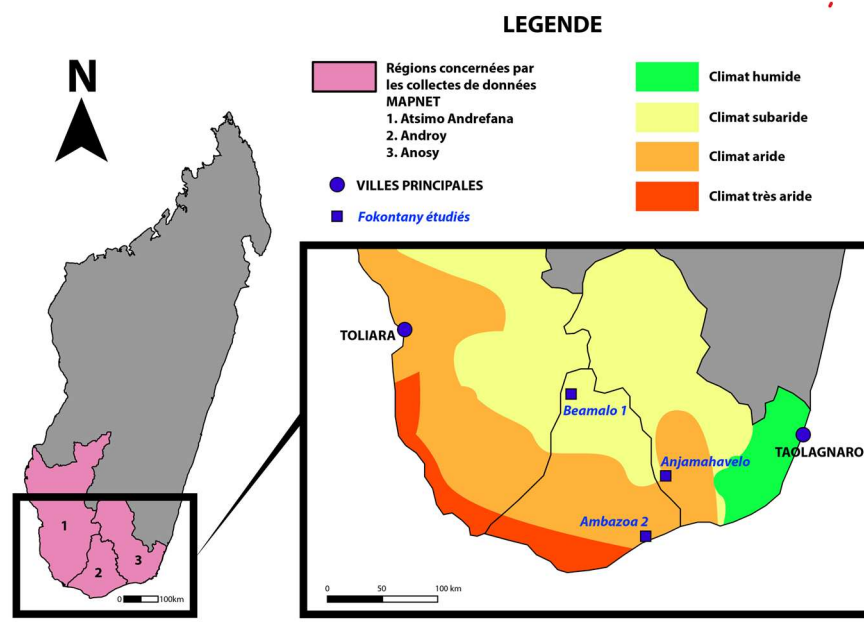
La région Tandroy, située au Sud de Madagascar (figure 13), est caractérisée par la faiblesse des principaux indicateurs de conditions de vie<sup>44</sup> qui s'explique par la combinaison négative de facteurs agro-climatiques et socio-institutionnels (Healy, 2018; Hanke et al., 2017; ACAPS,

---

<sup>44</sup> Notamment, la région Androy est la plus pauvre d'un pays pourtant marqué par des taux de pauvreté déjà élevés. Selon le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation (2019), le taux de pauvreté selon la ligne nationale s'y établit à 96,7% contre 71,5% en moyenne nationale.

2022) caractéristiques d’une région à “l’écart du développement” (Morlat et Castellanet, 2012): milieu contraignant (contraintes agro-écologiques) soumis au changement climatique (pluies moins prévisibles, intensification des épisodes climatiques extrêmes), système agricole fragile et une insécurité alimentaire récurrente, potentiel économique encore limité, région délaissée par l’Etat, contexte structuré par les démarches d’assistance des institutions internationales et ONG, structuration très spécifique de la société, relations complexes entre les habitants et les intervenants extérieurs. Les interventions humanitaires, urgentistes et de développement qui se succèdent sur la zone peinent à rompre cet équilibre de mal-développement (UNICEF, 2011; Healy, 2018) auquel elles contribuent certainement [33] [4].

**Figure 13. Situation des trois fokontany étudiés**



Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes

Outre les distributions alimentaires et en lien avec la redécouverte de l’importance de la protection sociale au niveau international et national, la période récente a vu s’implanter plusieurs programmes relevant de la protection sociale formelle et semi-formelle (transferts monétaires conditionnels, tontines améliorées) mais les mécanismes de protection sociale informelle prédominent.

#### d. Cadre méthodologique

##### L’enquête MAPNET : Observer les mécanismes de protection sociale accessibles

La base de données MAPNET (Gondard et al. 2019, donner doi) rassemble des données relatives aux mécanismes relationnels permettant de faire face aux chocs dans l’ensemble méridional malgache. Les enquêtes ont été réalisées dans les langues locales (Antandroy, Antanosy et Mahafale) de mars à avril 2019. Nous mobilisons dans cet article le sous-ensemble de données relatif au pays Tandroy, à savoir les données relatives aux sites de Beamalo, Anjamahaveol et Ambazoa (figure 13). La base de données MAPNET a la double caractéristique de comporter des données qualitatives et quantitatives et d’être structurée sur trois échelles d’observations: le fokontany (plus petit découpage administratif à Madagascar), les individus et leur ménage et les relations de protection vis-à-vis des chocs sociaux.

Pour cette étude, nous mobilisons les données suivantes:

- au niveau local, celui du *fokontany* (plus petite échelle administrative à Madagascar, qui constitue une échelle pertinente au vu de l'organisation du pouvoir tant lignager que *Fajankany*), nous disposons d'études de cas approfondies ("case study framework"), reposant sur une analyse qualitative semi-structurée, associant une palette de méthodes qualitatives;
- au niveau des individus et de leur ménage, nous disposons de données quantitatives (caractéristiques socio-économiques, chocs subis, réponses aux chocs subis);
- au niveau des relations sociales de protection vis-à-vis des risques sociaux, nous disposons à la fois de données qualitatives (récit des chocs subis sur les 5 dernières années et des réponses individuelles ou socialisées) et de données quantitatives (générateur de noms bimodal et descripteurs associés).

**Stratégie analytique: un design de méthodes mixtes multi-phases et multi-niveaux**

Pour mener notre analyse, nous mobilisons les données dans le cadre d'un design complexe de méthode mixte (Creswell and Creswell, 2018), qui en reprenant la terminologie de Pluye (2019), peut être qualifié de devis de méthodes mixtes multi-phases et multi-niveaux.

Le tableau 1 présente de façon synthétique le design mixte mobilisé pour la production et l'analyse des données. Il se caractérise par l'articulation de données qualitatives et quantitatives produites à trois échelles d'observation différentes et par une analyse mixte en trois phases, chacune conduisant à l'un des résultats majeurs démontrés dans cet article.

**Tableau 1. Le design de recherche : un devis de méthode mixte multi-niveaux et multi-phases**

Echelle d'observation	Type de données	Méthode de production de données	Méthode mixte d'analyse de données		
			Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3
Fokontany	QUAL	Enquête qualitative semi-structurée (observation directe, entretiens informels, entretiens semi-directifs, entretiens de groupe, cartographie participative)	NON	NON	OUI
Individus et leur ménage	QUAN	Enquête Ménage - Individus	OUI	OUI	OUI
Relations de protection vis-à-vis des chocs sociaux	QUAN	Générateur de noms et descripteur des relations d'accès aux ressources de protection	OUI	OUI	OUI
	QUAL	Histoires de cas	OUI	OUI	OUI
Devis mixte			Devis convergent QUAL/QUAN	Devis séquentiel explicatif R1+ QUAN/QUAL	Devis séquentiel explicatif R2 + QUAL/QUAL

Note: OUI si les données considérées sont mobilisées pour établir le résultat; NON sinon.

Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes

Nous mettons ainsi en œuvre une stratégie d'analyse empirique du type "fil d'Ariane" ("Follow the Thread", O' Cathain, 2010) dans le but d'observer et d'analyser les mécanismes de protection sociale, puis la façon dont ils se structurent au sein des réseaux ego-centrés bimodaux de protection des conditions de vie et enfin l'encastrement de ces derniers dans les systèmes sociaux locaux.

### **Typologie des réseaux bi-modaux de protection sociale: la méthode de classification**

Une même personne est susceptible de mobiliser plusieurs types de mécanismes de protection sociale, formels, informels et semi-formels, pour faire face à un même choc. Il apparaît ainsi essentiel de pouvoir observer comment ces mécanismes se combinent au sein des réseaux bimodaux de protection sociale. Pour répondre à ces questions, nous menons une analyse statistique multidimensionnelle puis une classification multidimensionnelle des mécanismes de protection sociale mobilisés par les personnes. Nous mobilisons une analyse factorielle de données mixtes afin d'analyser simultanément des variables quantitatives et qualitatives des réseaux d'entraide. Sur la base de ces résultats, nous proposons de réaliser une classification ascendante hiérarchique afin d'identifier les types de réseaux d'entraide caractéristiques des pratiques de protection qui prévalent dans la zone d'étude.

En mettant en œuvre cette méthode, nous établissant trois principaux résultats.

#### e. Les principaux résultats

##### **Résultat 1 : Prédominance de la protection sociale informelle et vulnérabilité des ménages**

Les mécanismes de protection sociale ont une place notable parmi les pratiques de protection (environ la moitié des pratiques de protection contre les chocs) mais restent principalement informels (voir tableau 2) et ne permettent pas de protéger les conditions de vie de vie des ménages de la zone d'étude.

Sur la base des différents mécanismes relationnels de protection identifiés, nous nous proposons d'observer les combinaisons de ces mécanismes (formels, semi-formels et informels) effectivement opérées par les ménages pour faire face aux chocs subis (résultat 2).

##### **Résultat 2 : Typologie des réseaux de protection sociale : visualiser les formes de protection sociale auxquelles les ménages du pays Tandroy ont accès**

Les pratiques de protection socialisées sont combinées dans les réseaux individuels de protection sociale dont la figure 14 donne une illustration. En lien avec le travail de Stavropoulou *et al.* (2017), nous construisons cette typologie autour de trois catégories de pratiques de protection sociale (voir tableau 4). De plus, nous tenons compte de deux dimensions dans la caractérisation des pratiques de protection sociale. Une première dimension dite relationnelle permet de caractériser les relations d'entraide des individus. Une deuxième composante caractérise quant à elle la structure des réseaux d'entraide. Le tableau 3 et la figure 15 décrivent les types de réseaux obtenus.



**Tableau 2. Les variables de protection sociale (types de mécanismes socialisés de réponse aux chocs) en lien avec le cadre conceptuel de l'étude. Fréquence, par zone d'enquête)**

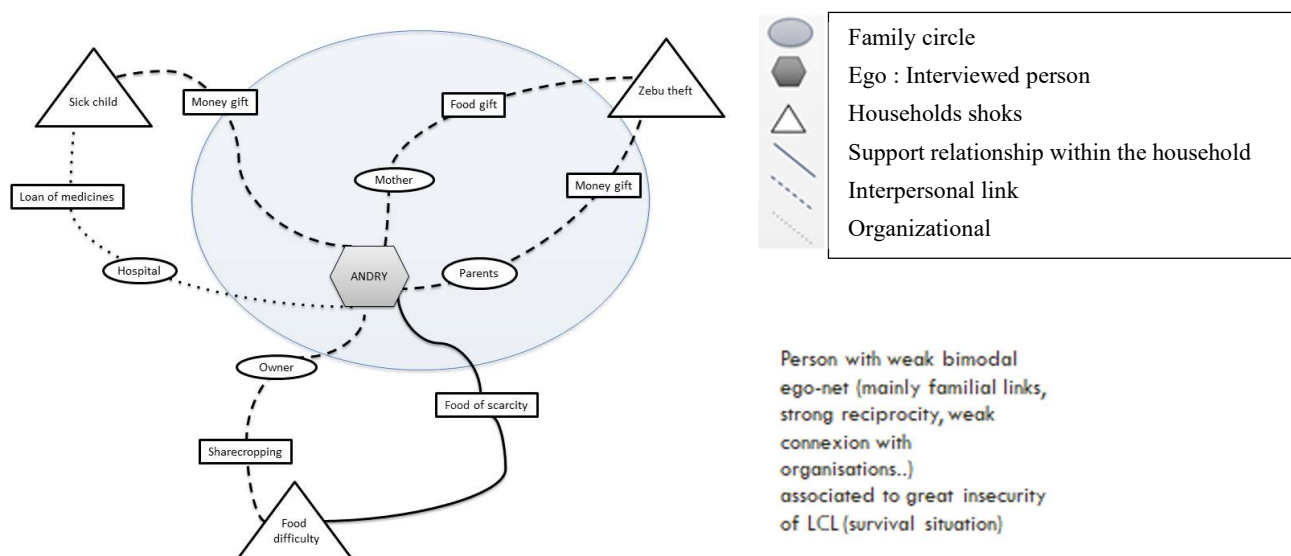
Type de mécanisme de protection sociale	Transferts de ressources de protection vis-à-vis d'un choc social portées par	Exemple	Les variables retenues	Anjamahavelo	Ambazoa	Beamalo
Mécanismes formels	Des organisations formelles	Espèces mais aussi conseils ou informations échangés entre membres, qui transitent par les associations de <i>fihavota</i> (dispositif de transfert en espèces conditionnel).	Transfert socialisé transitant par une organisation d'aide ou de développement (ONG, organisation internationale, organisation nationale publique).	22.7*	1.1	7.2
Mécanismes semi-formels	Des organisations semi-formelles	Espèces mais aussi conseils ou informations échangées entre membres des tontines améliorées, du type des <i>voamamy</i> . Ces structures sont introduites par des projets mais reposent sur des réseaux, souvent professionnels, de personnes se connaissant bien, ayant des niveaux de revenu proches et se faisant confiance.	Transfert socialisé transitant par une association de producteur ou une association villageoise	46.5	56.3	15.5
Mécanismes informels "verticaux"	Des relations personnelles hiérarchiques	Espèces ou ressources en nature (boeufs ou autre bétail pour les cérémonies).	Transfert interpersonnel émanant d'une personne ayant une fonction sociale et/ou économique valorisée	25.0	20.5	12.9
			Transfert interpersonnel émanant d'une personne de la famille ayant migré ( <i>karama</i> )	6.4	10.2	3.1
Mécanismes informels "horizontaux"	Des relations personnelles non hiérarchiques	Espèces ou ressources en nature comme des dons alimentaires.	Transfert interpersonnel émanant d'une relation familiale vivant sur place	92.4	98.3	91.2
			Transfert interpersonnel émanant d'une personne extérieure à la famille	29.1	23.9	34.7

\*Lecture : 22,7% des ménages Anjamahavelo ont accès un mécanisme formel de protection sociale.

Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes



**Figure 14. Andry's protection network**



Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes

**Tableau 3. Les réseaux de protection en pays Tandroy: variables de classification et de caractérisation**

Classification en Deux groupes	Réseaux de protection fermés et homogènes		Réseaux de protection bi-modaux	
Classification en quatre groupes	1: Réseaux interpersonnels diversifiés	2: Réseaux interpersonnels étroits	3: Réseaux bi-modaux à dominante de protection sociale informelle	4: Réseaux bi-modaux significativement formalisés

**Variables de classification, actives pour construire la typologie des pratiques de protection sociale**

Nombre d'alters (moyenne)	2.99 (+)	1.72 (-)	2.91 (+)	2.82 (+)
Nombre d'organisations (moyenne)	0 -0)	0.36 (-)	1 (+)	2.25 (+)
Densité moyenne	1 (+)	1 (+)	0.84 (-)	0.59 (-)
Contrainte moyenne	0.68 (+)	0.87 (+)	0.40 (-)	0.12 (-)
Karama (1) (%)	31.43	2.86	45.71	20
Protection sociale formelle (2) (%)	0 (--)	9.68	13.95	37.31 (++)
Protection sociale semi-formelle (2) (%)	0 (--)	26.61	86.05 (++)	97.01 (++)
Relations interpersonnelles verticales (2) (%)	22.54	1.61	28.68	25.37

**Variables de caractérisation des types de réseaux**

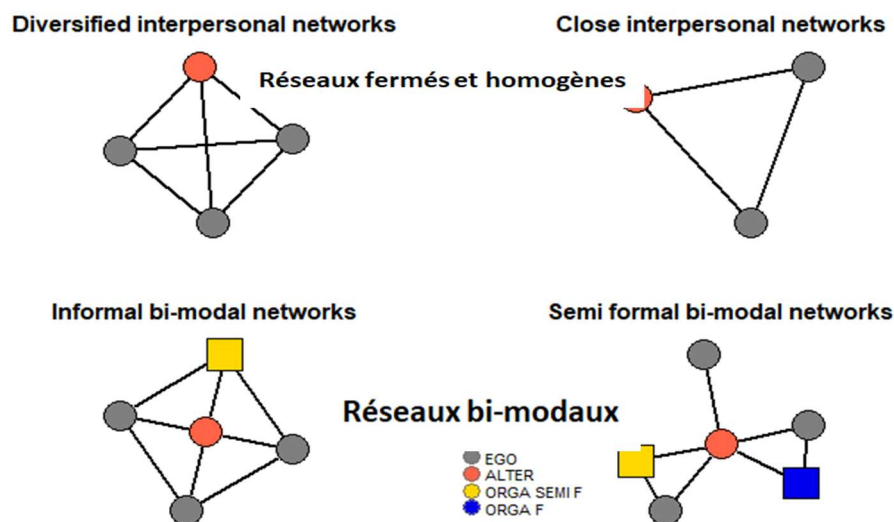
Au cours de l'année avez vous pris le taxi (oui en %)	51.17	50	56.59	80.60 (+)
Le revenu permet de subvenir aux besoins de mon ménage	24.17	10.66 (-)	26.56	40.30 (+)
Femme - ménage monoparental (%)	18.78	17.74	15.5	22.39

Femme - ménage biparental ou polygame (%)	32.86	45.16	52.71	34.33
Homme - toute forme de ménage (%)	48.36	37.10	31.78	43.28
aucune education	45.54	58.06	41.09	<b>19.04 (-)</b>
Ambazoa (%)	23.94	33.87	<b>49.61 (+)</b>	28.36
Ambahita(%)	<b>46.48 (+)</b>	48.39	<b>13.95 (--)</b>	<b>14.93 (-)</b>
Ifotaka (%)	29.58	<b>17.74 (-)</b>	36.43	<b>56.72 (+)</b>
Nombre de chocs subis (moyenne)	5.13	<b>4.48 (-)</b>	<b>5.50 (+)</b>	<b>5.61 (+)</b>
Activité non agricole (3)	16.43	16.94	20.93	20.90
Salariat agricole (3)	10.33	12.10	9.30	7.46
Exploitant agricole (3)	73.24	70.97	69.77	71.64
<b>Effectif des classes</b>	213	124	129	67

Notes: En gras: le test de différence de moyenne (Two-sample Wilcoxon rank-sum, Mann-Whitney test) ou le test du  $\chi^2$  est significatif, traduisant une sur-représentation ou une sous-représentation de la caractéristique en ligne au sein du type de réseau considéré, (+) significativité de l'attraction à 0.10 ; idem pour la répulsion (-) (1) Le karama correspond à une pratique habituelle de gestion des risques climatiques dans la région Tandroy par la migration temporaire (qui peut devenir définitive). La personne partie en Karama envoie des transferts monétaires vers son ménage. (2) Les mécanismes formels et semi-formels sont respectivement portés par des organisations formelles et semi-formelles. Les relations personnelles verticales sont des relations hiérarchiques. Voir le tableau 3 pour plus de détails; (3) Principale source de revenu.

Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes

Figure 15. Les quatre réseaux de protection en pays Tandroy (réseaux moyens)



Note: Les nombres de liens sont arrondis à l'unité la plus proche. Par exemple, dans les réseaux interpersonnels fermés, le nombre de liens personnels moyen est de 2,4 et 2 liens sont représentés. Les ronds permettent de représenter les personnes membres du réseau d'entraide, on distingue égo (la personne enquêtée) en rouge et les personnes déclarées par ego (alters) en gris. Les carrés représentent quant à eux des organisations, on peut distinguer les carrés bleus qui illustrent les organisations formelles (organisations nationales publiques, ONG, organisations internationales) et en jaune les organisations semi formelles (tontine, association de producteur, association villageoise).

Source : Gondard et al. (2019), référence [1] dans la liste de mes travaux en annexes

Le tableau 3, la figure 15 et les récits de vie permettent de caractériser ces quatre groupes par une analyse mixte. On distingue ainsi quatre types de réseaux : les réseaux interpersonnels diversifiés, les réseaux interpersonnels étroits, les réseaux bi-modaux à dominante de protection sociale informelle, les réseaux bi-modaux significativement formalisés.

Les réseaux interpersonnels étroits sont caractérisés par des pratiques d'entraide exclusivement interpersonnelles développées au sein des cercles familiaux proches. Les individus qui disposent de ce type de réseau sont caractérisés par des niveaux de pauvreté importants. Les réseaux interpersonnels diversifiés sont caractérisés par des réseaux exclusivement interpersonnels mais de plus grande taille que le premier groupe. Par ailleurs, les relations d'entraide interpersonnelles dans ce groupe sont développées dans des cercles sociaux plus diversifiés. Ainsi, les individus sollicités sont plus distants géographiquement (*karama*) mais également socialement (relation verticale). Les réseaux bi-modaux à dominante de protection sociale informelle se caractérisent par la présence d'organisations informelles dans les réseaux d'entraide ainsi que par une certaine ouverture géographique des réseaux d'entraide. Sur ce dernier point, le groupe est marqué par l'importance du *karama* et l'ouverture des réseaux d'entraide aux organisations semi formelles. Enfin, les réseaux bi-modaux significativement formalisés sont aussi les réseaux les plus ouverts, les plus diversifiés. Ces réseaux concernent les personnes les plus riches, les plus éduquées, avec la mobilité la plus forte.

Nous mobilisons ensuite les différents éléments qualitatifs et quantitatifs à mêmes de nous éclairer sur les mécanismes sociaux sous-jacents (dépendance, solidarité, exclusion, captation).

**Résultat 3: L'accès à des types de protection est socialement déterminé dans le cadre de systèmes locaux de protection sociale qui produisent et régulent les droits d'accès**

L'accès aux différents types de réseaux de protection identifiés précédemment est socialement déterminé par un ensemble de règles et de normes sociales qui définissent les droits d'accès aux mécanismes de protection sociale. Ainsi quatre ensembles de normes cohabitent :

- les normes qui régissent les logiques de réciprocité directe et indirecte (il peut compter sur ses enfants comme il a compté sur son père) étudiées notamment par Platteau (1997) et Bloch, Genicot et Ray (2007) ;
- les normes qui organisent les rapports hiérarchiques (clientélisme), mises notamment en évidence par Wood et Gough (2006) et Wood (2003) ;
- les normes qui régulent le fonctionnement des organisations collectives (se faire confiance, règlement intérieur, sanctions) étudiées par Verpoorten et Vershraegen (2008) ou Andersen et Baland (2002) ;
- les normes qui régulent l'accès aux ressources des projets et les mécanismes de captation de ces ressources (les règles d'éligibilité des projets et les effets inattendus des projets, les mécanismes de captation des ressources) étudiés notamment par Olivier de Sardan et Vari-Lavoisier (2022a).

Certaines personnes se trouvent exclues par ces différentes normes et ont accès à un réseau étroit et homogène (type 2 : close interpersonal networks). D'autres les combinent adroitement en raison de leur positionnement social et ont accès à un réseau diversifié et en partie formalisé (type 4 : semi-formal bimodal networks). D'autres les combinent de façon diverse et ont accès aux réseaux intermédiaires (type 1, diversified interpersonal networks et type 3 informal bimodal networks).

L'articulation entre ces différentes normes se fait au sein du système local de protection sociale (SLPS) qui produit et régule les pratiques de protection sociale accessibles au niveau local. Le SLPS est le résultat d'interactions sociales multiples, régulées par les rapports sociaux encadrant les règles de réciprocité et de pouvoir et influencées par les dynamiques sociales locales (auto-exclusion, réciprocité, domination) mais aussi par la présence ou non de projets qui influencent directement la présence de mécanismes formels et semi-formels et enfin par les dynamiques sociales autour des projets qui conditionnent l'accès à ces dispositifs, et qui peuvent conduire à l'exclusion de catégories de la population pourtant ciblées par les projets (captation des ressources, mécanismes d'exclusion). On peut y voir une réinterprétation et une appropriation locale des normes des projets comme l'ont analysé Olivier de Sardan (2021) et Olivier de Sardan et Piccoli (2018). Nous observons ainsi que les contextes socio-locaux jouent de façon décisive dans les droits d'accès aux mécanismes de protection sociale.

### Conclusion et portée de l'étude

Ainsi, la portée de notre outil d'observation et de notre analyse est à notre sens double. Premièrement, ils permettent d'observer clairement les formes de protection sociale auxquelles les populations locales ont accès. L'étude permet ainsi d'observer la diversité des formes de protection sociale, l'imbrication étroite, pour une même personne, entre les différents mécanismes existants et en propose une analyse grâce au concept de SLPS. Deuxièmement, et grâce à cela, nos travaux contribuent à penser la conception d'une protection sociale formelle adaptée aux réalités locales. Au sein des systèmes locaux de protection sociale, l'interaction sociale entre normes complexes locales et normes importées contribue à définir des effets inattendus des programmes de protection sociale formels. L'étude du système social local et de ses réactions lors de l'importation de normes nouvelles s'avère ainsi nécessaire pour comprendre les réactions difficilement prévisibles qui ne manqueront pas de se produire et ajuster les dispositifs pour limiter les cas d'échecs. La perspective proposée ici est utile aux acteurs du développement pour analyser les échecs ou effets inattendus des programmes déjà mis en œuvre et mieux penser les futurs programmes de protection sociale. Elle contribue plus largement à documenter et comprendre les logiques sociales qui construisent de façon évolutive, au niveau local, les systèmes de protection sociale.

Outre l'analyse des relations de pouvoir dans la conception de la politique nationale de protection sociale et la structuration des formes locales de protection sociale, nous avons exploré la question de la protection sociale autour d'un dispositif de recherche original autour du film de recherche « Trou de Caïmans ».

### 2.3. Le film de recherche « Trou de caïmans » et les ciné-débats

Les films de recherche prennent le plus souvent la forme de films de vulgarisation scientifique. On filme des chercheurs au travail et leurs résultats ce qui permet de rendre compte et de diffuser la recherche de manière différente qu'avec les habituels articles scientifiques et ouvre donc la diffusion de la recherche vers la société. Si initialement, j'ai pu mettre en avant cette idée dans le document de réponse à l'appel à projet Nouvelle Aquitaine qui a fourni le premier financement au projet de recherche Protect (il fallait montrer les retombées du projet sur la région) très vite, les échanges que j'ai eus avec le réalisateur du film, Christophe Leroy, ont définitivement réorienté cette intention initiale. Nous avons eu envie que le film de recherche soit un chemin d'exploration du réel en tant que tel, par lui-même, sur la question de recherche principale du projet de recherche Protect, autour de la protection sociale à Madagascar.

Le film de recherche « Trou de Caïmans » (voir sa présentation synthétique, figure 16) peut être visionné en suivant le lien suivant : <https://www.troisiemeporteagauche.com/trou-de-caimans/>

- a. Dépasser la logique passive de média de diffusion pour contribuer directement à la recherche par deux voies complémentaires


La réalisation et la diffusion du film documentaire dépassent la logique passive de média de diffusion pour contribuer directement à la recherche par deux voies complémentaires visant à se servir de l'écriture audiovisuelle dans le dispositif de recherche.

Premièrement, si les interactions entre le réalisateur du film, Christophe Leroy, et la responsable du projet scientifique, Claire Gondard, ont été nombreuses et régulières de la conception au tournage et à la réalisation, le film s'est construit en parallèle des autres dispositifs de recherche du projet Protect. Ainsi, dans une perspective d'anthropologie visuelle, ce qu'il donne à voir revêt une dimension propre et autonome : le film ne cherche pas à illustrer des résultats produits antérieurement et indépendamment, il produit son propre regard et sa propre contribution à la recherche. Or, a posteriori, apparaissent des éléments de convergence forts entre le film et les résultats de la recherche : les thématiques transversales au film sont ainsi en grandes parties validées par d'autres dimensions de la recherche et un dialogue peut s'instituer.


Deuxièmement, très tôt dans la conception du film et de son articulation au projet Protect, le réalisateur et la responsable scientifique ont imaginé s'appuyer sur le film comme moyen d'ouvrir la parole dans le cadre de ciné-débats menés dans des contextes variés, à la fois dans des lieux dédiés à Madagascar, en France et ailleurs mais aussi dans des lieux où de tels films sont peu diffusés : en milieu rural et dans les quartiers pauvres de Madagascar. La teneur de ces ciné-débats, les discours développés, les questions et les remarques suscitées devenant un matériel d'une grande richesse qui entrent dans le processus de recherche lui-même pour éclairer les représentations de la protection sociale, formelle et informelle. Le film joue ainsi un triple rôle : rôle de documentation, rôle de prise de conscience et de libérateur de la parole, rôle moteur dans la production de matériel pour la suite des recherches.

Le film constitue ainsi le socle d'un dispositif de recherche interdisciplinaire original, encore en cours d'élaboration, organisé autour de la mise en dialogue de l'anthropologie visuelle et de la socio-économie. La présentation des choix méthodologiques qui ont présidé à la fabrication du film précède celle du dialogue interdisciplinaire auquel participe le film et la présentation des principaux résultats de recherche qui en découlent.

Figure 16. Présentation du film de recherche « Trou de caïmans »



**Fiche de présentation du film « Trou de Caïman »**




**Titre du film :** « *TROU DE CAÏMAN* »

Film documentaire de 34 min  
Format 16/9, couleur  
Produit par le GREThA (UMR CNRS 5113 et Université de Bordeaux) avec le soutien de l'IRD et de l'IISS ONG, dans le cadre du projet de recherche *Protect* (Protection sociale à Madagascar. Identifier et comprendre les formes innovantes de protection sociale en vue de transmission aux acteurs socio-économiques, 2017-2021, financement Nouvelle Aquitaine, Université de Bordeaux et IRD), <https://gretha.cnrs.fr/projet-protect/>  
Réalisé par Christophe Leroy /La Troisième Porte à Gauche, <http://www.troisiemeporteagauche.com/>  
Responsable scientifique Claire Gondard / UMI Résiliences-IRD et GREThA-Université de Bordeaux

**Synopsis**

A Madagascar, si le système national de protection sociale reste embryonnaire, un lien de solidarité existe depuis si longtemps qu'il est devenu un mythe, le symbole d'une identité malgache, le *Fihavanana Malagasy*. Ce film rencontre les habitants d'un quartier populaire d'Antananarivo à la recherche de ce lien. Ce faisant, il croise sur son chemin une autre figure populaire, celle des deux malins, *Ikotofestsy* et *Imaka*, révélant l'association étroite entre le vivre ensemble et la contrainte sociale.



Source : Gondard-Delcroix, Leroy et Razafindratsima (2021)



## b. La fabrique du film

La question de recherche qui consiste à identifier et analyser les formes de la protection sociale à Madagascar renvoie à une diversité de situations, d'acteurs et de territoires. Elle est de fait beaucoup plus large que celle qu'il est possible de retenir pour faire un film. Cette diversité est en effet difficile à rendre dans un film pour lequel on va plutôt chercher à raconter des histoires sur la singularité des individus et de leur parcours. De plus, les contraintes de la narration filmique imposent de prendre le temps de présenter les individus pour que le spectateur puisse s'y attacher et suivre leur histoire, ce qui implique de retenir un petit nombre de personnages. Privilégier une unité de lieu et de temps est également important pour ne pas perdre le spectateur. Il a donc été nécessaire pour le réalisateur d'inventer un procédé filmique permettant de circonscrire la question de recherche du projet tout en contribuant pleinement aux travaux. La question du budget et du temps constitue une autre contrainte qu'il a fallu prendre en compte. En effet, un film de recherche se compose avec moins de moyen qu'un film documentaire classique ce qui implique un moindre temps d'immersion et notamment, l'impossibilité pour le réalisateur de prendre le temps d'apprentissage de la langue. Or, la question de la protection sociale est très intime et amène les personnes à se dévoiler dans leurs faiblesses et les accidents de leur vie. Les termes d'un paradoxe sont ainsi posés : comment arriver, sans avoir réellement le temps de la relation, à développer un bon niveau d'intimité, sans non plus verser dans l'impudique et le misérabilisme. Ces questions ont imprégné le réalisateur au cours d'un premier terrain de repérage de 3 semaines qui s'est déroulé pour partie à l'hôpital central d'Antananarivo (bureau des assistantes sociales) et pour partie dans le quartier d'Adavamamba, un quartier pauvre d'Antananarivo.

Une deuxième étape a consisté, sur la base des observations de terrain, à écrire le dispositif filmique permettant de relever les défis précédemment évoqués. Le réalisateur a ainsi pris la décision de circonscrire le film au quartier d'Adavamamba, de définir une liste de personnages types qui pourraient être signifiante au vu du sujet (jeunes, vieux, avec famille sans famille, mariés, avec enfants) et d'écrire un scénario permettant de guider les rencontres, les entretiens et le tournage du film. Il a également défini une esthétique autour du travail du portrait (portrait individuel, portrait d'intérieur, portrait de famille) : entendre la voix des personnages sur les images des personnes, de leur famille et de leur intérieur comme témoin des biens matériels qu'ils ont pu accumuler au cours de leur vie, dans l'idée de donner de l'épaisseur à leurs propos sur leur vie et les accidents de leur vie. Le réalisateur a en outre imaginé des moyens pour créer la rencontre et la discussion de façon souple sans avoir besoin d'insister pour cela. Il a ainsi pris le parti de retenir l'entrée du *Fihavanana*, que l'on peut définir comme lien social, comme moyen d'aborder la protection sociale et la solidarité. Le *Fihavanana* fait partie du patrimoine et de la culture malgache, est inscrit dans la constitution comme valeur de référence de la nation Malagasy et revêt une dimension quasi mythique sur laquelle tout le monde à Madagascar a une idée. C'est une entrée parfaite à Madagascar pour engager la parole. Le réalisateur a également rassemblé beaucoup de proverbes autour de la question de la solidarité ainsi que des éléments de l'art populaire comme le tissage. Ils ont servi de supports culturels et matériels pour lancer la discussion, en permettant aux personnes de rentrer avec immédiateté dans le sujet puis de prendre appui dans leur vie pour illustrer leur propos. Le passage de l'universel à l'intime s'est fait ainsi naturellement.

Il y a toutefois un écart irréductible entre ce que l'on a imaginé et écrit et ce qui se passe dans le tournage. La troisième étape, celle du tournage, a duré deux mois, que le réalisateur a passés

en immersion dans le quartier Adavamamba. Au cours de cette période, avant de passer au tournage à proprement parler, le réalisateur, logé dans une famille du quartier, a pris le temps de vivre au poulx du quartier. C'est là qu'est apparu le conte d'Ikotofetsy et Imahaka<sup>45</sup>, comme image d'un *Fihavanana* dans un mode de survie qui est celui du quartier d'Adavamamba et où la douleur de la vie nous pousse à des choses difficiles voire répréhensibles. Le conte raconte en effet comment les deux personnages cherchent à s'escroquer mutuellement pour finir par se reconnaître un lien dans cette duplicité. Il rend compte de l'ambiguïté de la vie dans les bas quartiers où on est parfois poussé à l'égoïsme voire au délit. Il parle aussi du spectre de la délinquance qui pèse sur les jeunes et leurs parents. Le début du tournage a par ailleurs conduit à trouver d'autres images que celle du portrait. Le réalisateur a senti que faire poser les gens c'était comme les enfermer dans leurs difficultés et cela rendait le film très dur. Il a donc eu besoin de retrouver de la vie et du mouvement et a filmé, en plus des portraits, des gestes du quotidien, des déambulations, des temps de vie comme les chants autour du feu de camp et les grillades du soir.

La quatrième étape est celle du montage. Au total, quinze personnes ont été filmées mais au montage, huit ont été conservées. Les discours ont également été reconstruits ce qui fait que l'on n'est plus dans la vérité brute des personnes, chaque personne étant dans la vie très différente de la façon dont elle apparaît dans le film. Le film est évidemment très construit et constitue une fictionnalisation du réel. Toutefois, par cette construction, on arrive à approcher une réalité du quartier et une réalité du lien social tel qu'il existe aujourd'hui. Le film permet ainsi de montrer comment la solidarité se construit et comment opère le *Fihavanana* ainsi que ce qu'il permet ou ne permet pas dans la vie d'un quartier.

Le film donne à voir le *Fihavanana* et les liens de solidarité tels qu'ils existent dans les Bas quartiers d'Antananarivo. On voit notamment à quel point le *Fihavanana* est finalement arbitraire. Ou encore comment on peut se faire aider pour survivre mais, en revanche, obtenir de l'aide pour vraiment progresser dans sa vie est très rare. Le film rend également compte d'une grande violence sociale, des rapports certes de réciprocité mais aussi de domination, de dureté du labeur et de la vie misérable dans les Bas quartiers. Le film, par les éléments qu'il agrège, donne à voir, à entendre et à comprendre des éléments à la fois sensibles et discursifs d'une grande force et qui contribuent à analyser les formes de la protection sociale informelle dans les bas quartiers d'Antananarivo.

Le film « Trou de caïmans » constitue donc en lui-même un produit de recherche qui est remobilisé pour la recherche dans le cadre d'un design de recherche mixte, combinant qualitatif et quantitatif.

---

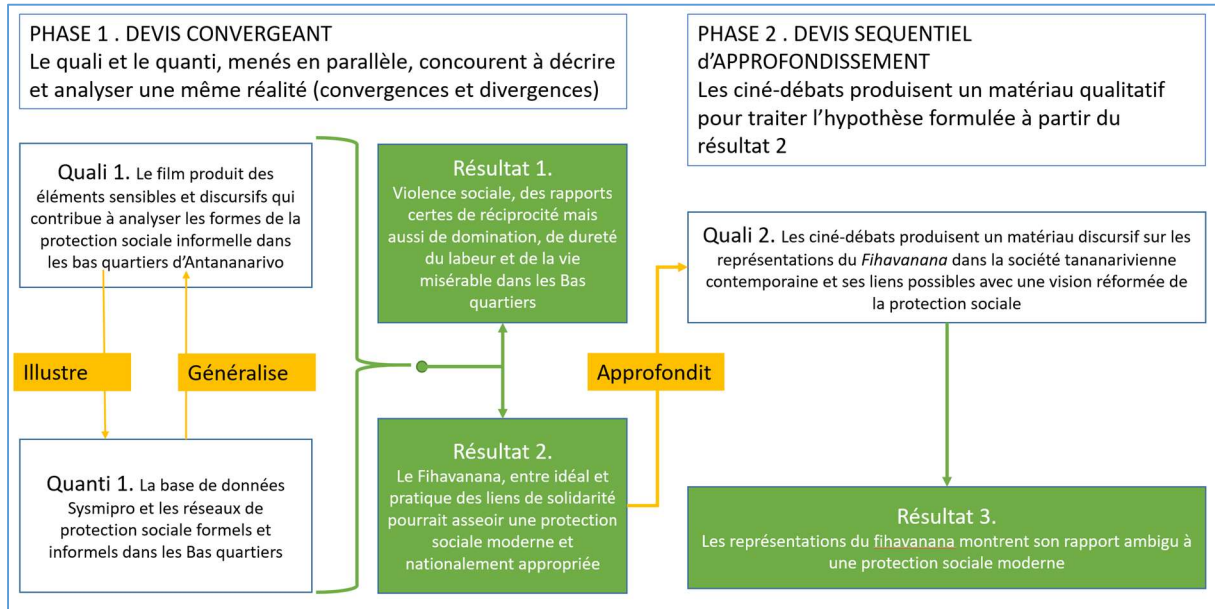
<sup>45</sup> Ikotofetsy et Imahaka sont deux personnages phares des contes malgaches. De nombreux contes malgaches racontent des tours de ces deux compères, roublards et opportunistes. Dans le conte sélectionné en ouverture du film « Trou de caïmans », Ikotofetsy et Imahaka s'escroquent mutuellement puis se reconnaissent un lien dans cette duplicité.



c. Le film au cœur d'un design de recherche mixte multiphases

Comme le montre la figure 17, le film est au cœur d'un design de recherche mixte multiphases (Pluye et al. 2019) qui associe, selon la dénomination de Creswell et Creswell (2018) un devis<sup>46</sup> convergent (phase 1) et un devis séquentiel d'approfondissement (phase 2).

**Figure 17. Devis multi phases (convergent et séquentiel) pour l'étude des mécanismes de protection sociale et de ses représentations dans la société tananarivienne contemporaine**



Source : Auteur

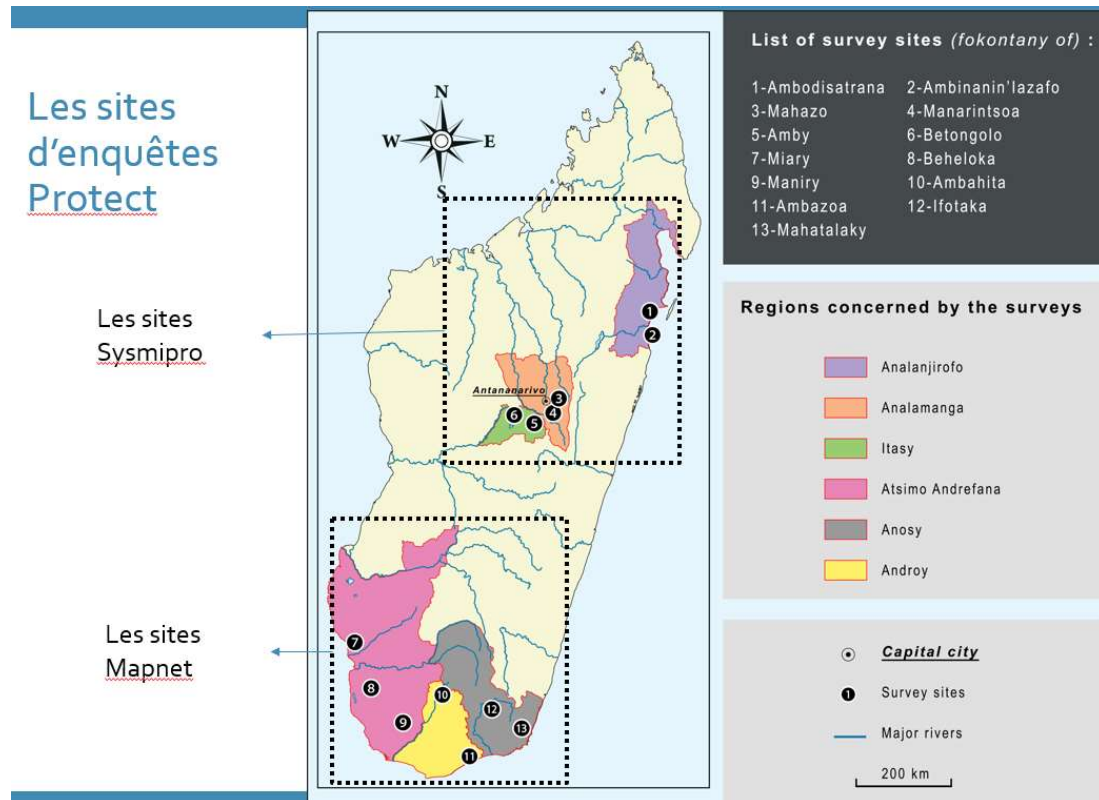
Dans la phase 1, le qualitatif et le quantitatif sont menés en parallèle et on rapproche les résultats pour en étudier les convergences et les divergences. Après de nombreux échanges avec la responsable scientifique pour comprendre les questions, la finalité et les méthodes du projet (première étape de la fabrique du film), puis pour échanger sur l'écriture du film qu'il avait produite (deuxième étape de la fabrique du film), le réalisateur, Christophe Leroy, a mené son film (tournage et montage) en parallèle des autres opérations de recherche de Protect. La phase 1 du devis mixte consiste ainsi à mener une analyse comparée entre les résultats du film de recherche et ceux des outils plus classiques de la recherche et notamment, dans le cas de Protect, la production et l'analyse de données sur la protection sociale effectivement accessible aux populations. Il s'agit de produire des données pour observer les formes de réciprocité et de domination qui sous-tendent les mécanismes socialisés d'accès à des ressources de protection contre les risques sociaux, autrement dit ce que nous qualifions dans le projet de mécanismes de protection sociale. Nous avons produit à cette fin deux bases de données :

- la base de données MAPNET (Mapping Social Networks in the Great South of Madagascar), présentée dans la section 2.2;

<sup>46</sup> Chez Creswell et Creswell, le devis exprime la forme d'intégration entre les dispositifs de recherche. Ils insistent et, Pluye et al. (2019), à leur suite sur l'impératif de rigueur dans l'intégration des dispositifs qualitatifs au service de la recherche. Ce point sera traité plus avant dans la section 3 consacrée aux méthodes mixtes.

- et la base de données Symipro (Systèmes microlocaux de protection sociale), assez largement inspirée de Mapnet (en améliorant les limites qui nous sont apparues à l'anlyse) mais portant sur d'autres régions de Madagascar (voir figure 18), la région Itasy, la région Analanjirifo et la ville d'Antananarivo.

**Figure 18. Les sites d'enquête de Protect sur les formes micro-locales de protection sociale**



*Source : Mampianina Andrianaivo et Léo Delpy, projet Protect*

Concernant les données produites sur Antananarivo, l'un des quartiers retenus, Isotry Manarintsoa a des caractéristiques très proches de celle du quartier Adavamamba, retenu pour le tournage du film ; la comparaison peut donc être directe. En même temps, les données sur les autres contextes peuvent également permettre, par une démarche comparative, de généraliser certains des résultats du film en même temps que le film illustre certains résultats obtenus sur la base de l'analyse des données. Des éléments de divergence pourraient aussi être identifiés et il conviendrait alors d'en expliquer l'origine. Ce travail est encore en cours et n'a pas encore été mené de façon systématique. On peut toutefois faire apparaître quelques tendances qui seront présentées dans le paragraphe suivant. Dans la phase 2, le film est projeté à Antananarivo devant différents types d'assemblées et les débats permettent de produire un matériau discursif sur les formes de solidarité et leurs limites ainsi que des liens possibles avec la protection sociale. Cinq ciné-débats ont été organisés en mai 2023 (voir encadré 1 et figure 19 pour un exemple d'affiche de communication sur le ciné-débat dans le quartier Adavamamba qui a également été l'occasion de la restitution sur le lieu de tournage).

Figure 19. Communication sur le ciné-débat à Adavamamba (restitution sur le lieu de tournage)

**CINÉ DÉBAT**  
**ANDAO HIRESAKA FIHAVANANA**

SARY MIHETSIKA  
TROU DE CAÏMAN  
ANDAVAMAMBA

ALAKAMISY 11 MAY  
18H00 / 20H00  
E.P.P. Ampefiloha Ambodirano

Miaraka Amin'ny  
Christophe Leroy, réalisateur du film  
Claire Gondard, chercheuse université de Bordeaux  
Gérard Razafindratsima, enseignant à l'UCM

LA 3<sup>ème</sup> PORTE À GAUCHE  
SOURCE  
B-SE  
Nouvelle-Aquitaine  
université BORDEAUX  
IRD  
CNRS  
ISS ONG

Source : Christophe Leroy

### **Encadré 1. Les cinés-débats à Antananarivo, mai 2023 :**

BSE, la troisième Porte à Gauche, l'IISS et l'UMI Source ont co-organisé une série de 5 ciné-débats autour du film de recherche « Trou de Caïmans ». Les ciné-débats ont été organisés dans le cadre du projet de recherche Protect avec le soutien de la représentation de l'IRD à Madagascar, du département économie de l'Université d'Antananarivo, de l'Université Catholique de Madagascar, de l'école doctorale d'Antananarivo, de l'école doctorale de l'Université Catholique de Madagascar et du Fokontany d'Adavamamba.

- le 4 mai 2023: Ciné-débats avec les Masters 2 et Master 2 Santé et Master 2 Développement, Département économie de l'Université d'Antananarivo
- le 5 mai 2023: Ciné-débats avec les Masters 2 et Ecole doctorale d'économie, Université d'Antananarivo
- le 10 mai 2023: Ciné-débats avec les Masters 2 et l'Ecole doctorale de l'Université Catholique de Madagascar
- le 11 mai 2023: Ciné-débats avec les habitants du quartier Adavamamba (lieu de tournage du film)
- le 12 mai 2023: Ciné-débats avec des représentants de l'élite culturelle, de l'élite politique et de l'élite traditionnelle d'Antananarivo, salle Arupe Faravohitra

Nous sommes en train d'en analyser les contenus avec Gaëlle, assistante de recherche, et Inès Hammiche, stagiaire, sur le projet Protect. Les résultats préliminaires seront présentés dans un prochain paragraphe.

- d. [L'apport de « Trou de Caïmans » à l'identification et la compréhension des formes de la protection sociale accessibles dans les bas quartiers d'Antananarivo](#)

Le film s'inscrit dans un triple rapport à la recherche sur la protection sociale à Madagascar.

Premièrement, le film, réalisé en parallèle de la recherche plus conventionnelle, y fait pourtant directement écho tout en ajoutant une dimension sensible audio-visuelle, très riche que les produits de recherche classiques ne peuvent donner à percevoir.

Le film caractérise les conditions de vie dans un quartier pauvre d'Antananarivo, montrant :

- l'énergie, le courage et le travail acharné de chaque jour ;
- la galère au quotidien pour faire face aux dépenses de consommation et productives, comme l'illustre très bien la scène où Prisca compte et recompte ses billets, en faisant des piles affectées aux dépenses quotidiennes<sup>47</sup> ;
- La déviance et la délinquance qui s'imposent parfois comme seule solution.

Le film nous parle également de l'absence de la protection sociale formelle et des caractéristiques de la protection sociale informelle. Il donne à voir les relations horizontales de réciprocité et les relations verticales de dépendance, de domination. Il montre le double caractère, à la fois aidant et contraignant de ces relations et apporte l'idée que si aider les autres pour qu'il ne meurent pas de faim est courant, les aider à s'en sortir vraiment est exceptionnel. Finalement le film contribue à décrire le système local de protection sociale qui prévaut dans

---

<sup>47</sup> Cela fait directement écho au travail mené par Eléonore Guillemot dans le cadre de son mémoire de Master 2 à l'EHESS en anthropologie comptable qu'elle a réalisée avec l'appui du projet Protect (Guillemot, 2019).

les Bas quartiers d'Antananarivo et fait écho aux résultats obtenus par les moyens plus conventionnels de la recherche qui ont été présentés dans la section 2.2 de ce mémoire.

Le deuxième apport du film à la recherche passe par le renouvellement. Alors que jusque-là, la thématique du *Fihavanana* n'avait pas directement été traitée par la recherche, le film fait entrer cette valeur fondamentale de la société Malagasy dans le projet de recherche. Le *Fihavanana* renvoie à des valeurs sociales partagées et des normes collectives qui assurent le fonctionnement de la société. Le film montre que le *Fihavanana* se fait rare dans les bas quartiers. Peut-être parce que le *Fihavanana*, pétri de tradition, n'est que partiellement adapté à une société en transformation (marchandisation, individualisation) et en partie coupée de ses bases de solidarité familiales. Le film montre ce que nous avons appelé, avec Gérard Razafindratsima, le « ni-ni » des habitants d'Adavamamba (ni solidarité traditionnelle, ni solidarité moderne dans le cadre de la protection sociale). Le film traduit donc un besoin de protection criant auquel semblent répondre les tentatives de renouvellement de la protection sociale Malagasy mais qui se heurte à un défaut d'appropriation nationale par les acteurs politiques et les populations (voir section 2.1 sur le réseau des acteurs de la protection sociale). Un *Fihavanana* « rénové », pourrait-il constituer une clé pour fonder une protection sociale résolument Malagasy?

Troisièmement, le film constitue le moyen d'une recherche vivante à travers les ciné-débats. Les débats sont pensés comme des entretiens collectifs (focus groups) avec l'avantage que la projection du film, parce qu'elle donne à ressentir de façon très sensible les thématiques de la recherche, permet d'activer la parole sans passer par la moulinette formelle d'une grille d'entretien.

Si nous avions à un moment pensé à mobiliser les ciné-débats pour favoriser la sensibilisation des populations des quartiers pauvres aux bienfaits des mutuelles de santé (réflexions sur ce point avec l'ONG Atia), l'abandon des dizaines d'heures de tournage à l'hôpital central d'Antananarivo et le recentrage sur le quartier Adavamamba nous a fait changer d'avis. Une fois monté, le film « Trou de caïmans » nous est apparu mieux à même d'appuyer les prises de conscience au sein des populations aisées voire de l'élite tananarivienne que de sensibiliser les personnes des quartiers pauvres au besoin de protection sociale. C'est donc dans l'esprit de donner à voir à l'élite tananarivienne une réalité occultée que nous avons organisé les ciné-débats. Notre protocole a été le suivant. Nous avons constitué des groupes de public homogènes et de taille restreinte (15 à 30 personnes) pour faciliter les prises de parole. Au gré de nos contacts et des possibilités pratiques, nous avons ainsi ciblé l'élite ou du moins l'élite de demain en organisant nos projections à l'Université Catholique de Madagascar, au sein de l'école doctorale d'économie de l'Université d'Antananarivo et des masters 2 Economie du développement et Economie de la santé de l'Université d'Antananarivo. Un quatrième ciné-débats nous a permis de rassembler des membres de l'élite politique (candidat possible aux élections présidentielles), traditionnelle (un roi Merina) et culturelle (professeurs des Université, journaliste). Le déroulement d'une séance de projection (encadré 2) a été organisé pour recueillir un maximum d'avis à chaud et orienter le moins possible la discussion si ce n'est avec l'appel à venir discuter avec nous sur le *Fihavanana* indiqué sur les affiches et rappelé en début de projection. Les références à la protection sociale n'étaient faites qu'en dernier lieu, une fois le débat bien avancé et uniquement si la thématique n'émergeait pas d'elle-même.



## Encadré 2. Le déroulement d'une séance de projection – débat

Essayer de créer un cadre chaleureux pour favoriser les prises de parole.

### 1. Introduction

- Projection de l'affiche « Venez parler avec nous du Fihavanana »
- Présentation de l'équipe
- Quelques mots du projet (un film de recherche initié en 2016, filmé en 2019, première présentation à l'IFM en 2021, aujourd'hui, un cycle de ciné-débats : présenter le film pour qu'il vive, pour que le public réagisse, nous sommes intéressés par vos réactions, émotions, idées, ce que vous en pensez, ce qu'il évoque = idée de recherche participative).

Pas de mention de la protection sociale

### 2. Projection

Prévoir matériel (ordinateur, vidéoprojecteur, enceinte, cables et multiprises, groupe électrogène)

### 3. Débat, discussion

Première question : Quelles sont vos réactions à chaud sur le film ? Votre ressenti ? Les idées que cela vous inspire ?

Puis des relances possibles à adapter selon le déroulement de la discussion, en ajouter si besoin :

- Comment voyez-vous les questions de solidarité ? partage des richesses ? Entraide ?
- Est-ce que le film confirme ou modifie votre façon de voir initiale ?
- Qu'est-ce que le film vous dit sur le Fihavanana ?
- Est-ce que le fihavanana pourrait nourrir / contribuer à construire un système malgache moderne de protection sociale ? Comment ?

Des relances aussi selon l'ambiance de la salle : s'il faut encourager la parole ou apaiser le débat.

### 4. Revenir sur le projet du film dans le recherche :

L'équipe du projet répond aux questions à **la demande** : échanges sur le film et sa place dans la recherche

a. Quelques mots sur le projet Protect

Projet Protect (protection sociale formelle et informelle et la façon dont la protection sociale se construit. Les normes sous-jacentes au fihavanana sont aussi les normes qui structurent les formes de protection sociale. Une société en mouvement des normes en mouvement, comment la protection sociale peut s'insérer pour répondre aux besoins sociaux spécifique, aux normes en vigueur

b. Comment s'est fait le film ?

c. Comment le film s'intègre à la recherche sur la protection sociale à Madagascar ?

- Le film produit son propre regard sur la recherche

- La recherche « participative » : le film libère la parole, permet de véhiculer des discours, des émotions, des idées, que l'on peut utiliser pour avoir un regard sur notre recherche auquel nous n'aurions pas accès sinon.

Source : Auteur

L'analyse des discours produits au cours des ciné-débats nous amène à nous interroger sur le *Fihavanana* comme socle d'une protection sociale *Malagasy* moderne.

e. Les ciné-débats : le Fihavanana socle d'une protection sociale Malagasy moderne ?

L'étude sur le réseau des acteurs nationaux nous a permis de montrer que le système malgache de protection sociale restait extraverti, porté par les acteurs nationaux et peu approprié (section 2.1). L'étude sur le système local de protection sociale nous a montré que les formes de la protection sociale sont largement informelles et peinent à sécuriser véritablement les conditions de vie des populations malgache (section 2.2). Il y a donc un enjeu essentiel à favoriser le déploiement d'une protection sociale Malagasy moderne<sup>48</sup>. Afin de mieux comprendre comment les valeurs nationales pourraient être en mesure de porter de telles réformes en termes de politique sociale, nous nous sommes intéressés au *Fihavanana Malagasy*. Pourrait-il favoriser le déploiement d'une protection sociale moderne et appropriée et comment ? Toutefois, l'ancrage dans les valeurs locales est aussi potentiellement un fort vecteur de résistance, dans une logique de dépendance au sentier qui peut entrer en conflit avec les dynamiques de développement. Au-delà du cas Malagasy ce questionnement est à même d'éclairer plus largement comment les valeurs qui sous-tendent la fabrique des institutions entrent en jeu dans la construction d'un système de protection sociale moderne en Afrique Sub-saharienne.

Le *Fihavanana Malagasy*, organise les droits et les obligations au sein de la société Malagasy traditionnelle en même temps qu'il est une valeur constitutive de la nation Malagasy. Le *Fihavanana* est d'ailleurs inscrit dans le préambule de la constitution Malgasy. En synthèse, on peut retenir que le *Fihavanana* influence la sphère économique (propriété foncière et droits d'héritage), la sphère sociale (normes d'organisation des *Famadihana*, circoncision, autour du tombeau familial) et plus largement les normes du vivre ensemble (Dina, Joro). Le *Fihavanana* influence les relations à plusieurs échelles : celle des rapports entre individus, des rapports entre individu et communauté et celle des rapports intercommunautaires. Profondément ancré dans les interactions sociales entre personnes concernées, l'exercice du *Fihavanana* dépend donc du lieu, de la communauté, du contexte.

Le quartier d'Adavamamba dont il est question dans le film « Trou de caïmans » constitue un contexte urbain spécifique : enclavé, marécageux (Adavamamba signifie d'ailleurs littéralement « trou de caïmans » qui est devenu le titre du film), loin des services publics (en dehors de l'artère principale, il n'y a pas de rues mais des ruelles faites de pontons précaires), marqué par une grande pauvreté et peuplé par une population spécifique de migrants ou descendants de migrants, isolés de leur socle de solidarité familiale (cela peut d'ailleurs être recherché comme opportunité de pouvoir accumuler en dehors de la pression distributive familiale).

Le film présente en fait une seule composante du *Fihavanana* : il se cantonne au niveau économique et au niveau inter-individuel. L'ouverture et la conclusion du film autour du conte *Ikotofetsy et Imaka*, marque profondément cela. Il dresse l'image d'un *Fihavanana* « détérioré » qui pourrait s'expliquer par le contexte particulier du lieu de tournage. Cela pose des questions

---

<sup>48</sup> Un système de protection sociale malgache moderne pourrait être défini comme désencastré des formes de solidarités familiales et lignagères pour être ré-encasté dans les structures de l'Etat. Un bon exemple a pu être observé dans le cadre du fonkontany d'Ambi où le système des enveloppes porté par les différentes familles à la famille du défunt est remplacé par un système de cotisation au niveau du fonkontany (terrain de thèse de doctorat de Mampianina Andrianaivo dans la commune d'Arivonimamo II)

de fond au cœur de la recherche sur la protection sociale menée dans le cadre du projet de recherche Protect : Le *Fihavanana* est-il réellement protecteur ou assoit-il des rapports de domination et la reproduction sociale ? Le *Fihavanana* qui s'enracine dans le fonctionnement d'une société rurale au sein de laquelle la résidence et les liens de famille sont étroitement superposés, peut-il s'adapter au fonctionnement de la société Malagasy contemporaine (urbanité qui reste minoritaire mais définit des rapports sociaux spécifiques, dynamiques de marchandisation et d'individualisation y compris en zone rurale)? Le *Fihavanana* serait-il un instrument à rénover pour contribuer à promouvoir une protection sociale Malagasy moderne ?

Le résultat essentiel que l'analyse des entretiens permet d'établir l'ambiguïté du *Fihavanana* comme moteur d'une appropriation du système Malagasy de protection sociale. Plus précisément, l'analyse des ciné-débats nous amène à établir les résultats suivants.

(i) **Le film est perçu comme une négation du Fihavanana** : Le conte d'Ikotofetsy sy Imahaka illustre le *Fihavanana* actuel avec la recherche de l'intérêt personnel, la recherche d'avantages, la société devient individualiste et le *Fihavanana* perd son sens originel. La recherche du profit personnel quitte à trander ou voler entre dans cette catégorie d'analyse. Un des participants a d'ailleurs cité la définition du *Fihavanana* donnée par l'un de ses professeurs de l'Université d'Antananarivo : le *Fihavanana* y est défini comme individualisme agglutiné, illustré par le proverbe malgache « *Havana raha misy patsa* » ce qui signifie que je ne côtoie une certaine personne que lorsqu'elle peut satisfaire mes propres intérêts.

(ii) **Idéal versus réalité** : La question est posée par l'un des participants, « *Le Fihavanana dont nous voulions parler ici, est-ce que c'est le Fihavanana qui appartient aux Malgaches depuis que nous vivons ou est-ce que c'est le Fihavanana dont nous voyons actuellement avec différentes formes ?* ». Ce point montre la coexistence entre une vision idéalisée du *Fihavanana* et les pratiques du *Fihavanana*. La vision idéalisée fait référence à la générosité, la solidarité, le « faire corps ensemble » pour favoriser l'harmonie sociale et la paix. Il est associé à des *Soatoavina* (valeurs) importantes qui guident les comportements et la parole pour garantir la paix et l'harmonie sociale. Toutefois, les mises en pratique du *Fihavanana* diffèrent en fonction des contextes et laissent la place à des déviances (égoïsme, délinquance) d'autant plus fortes que la pression redistributive peut annihiler les efforts individuels d'accumulation. Ce ressort semble très présent dans le quartier d'Adavamamba où beaucoup sont venus faire fortune loin de leur famille. C'est à cela que fait référence le dicton « plus on s'éloigne, plus on s'aime » (« *ny havan-tiana tsy iaraha-monina* ») cité par plusieurs participants.

(iii). **Les rapports de domination** sont inscrits au cœur du *Fihavanana*. On le voit dans le film quand un petit frère qui s'est estimé spolié par son aîné courbe l'échine et se tait au nom du *Fihavanana*. Plusieurs participants au débat ont rappelé que le *Fihavanana* est aussi un **carcan social** extrêmement fort qui génère un déni des rigidités de la société Malagasy (en référence au système de castes) dans lesquelles s'inscrivent en partie les dynamiques de pauvreté et l'absence de mobilité économique et sociale.

(iv). On est frappé de la **quasi-absence de référence à la protection sociale ou à l'Etat**. La thématique n'apparaît quasiment jamais spontanément comme si l'Etat était une sphère déconnectée de la vie de tous les jours. Un participant a tout de même commenté : « *le film c'est la preuve que l'Etat est absent, il n'existe pas d'Etat, les gens se livrent à eux même, c'est la pauvreté totale et c'est aussi la preuve de l'échec de toutes les politiques économiques à Madagascar depuis l'indépendance ... On ne voit pas tous les financements extérieurs, je*



*ne vois pas, ça n'arrive pas aux plus pauvres* ». Quant à l'absence de références spontanées à la protection sociale, on peut en conclure qu'elle reste éloignée des pensées et des représentations associées au *Fihavanana*. On pourrait même penser que la perspective de la protection sociale est en contradiction même avec l'injonction du « chacun reste à sa place » qui est tacitement portée par le *Fihavanana* au nom de l'harmonie sociale. Toutefois, lorsque la thématique est abordée par l'équipe de recherche, la perspective semble propice à quelques participants.

En conclusion, l'analyse des débats montre que le *Fihavanana* s'il constitue un facteur d'inertie, n'est pas une donne figée. L'analyse des débats montre que les participants se posent de nombreuses questions sur le *Fihavanana*. Nous retenons ici quelques-unes d'entre elles parmi les plus significatives ou récurrentes : *Faut-il oublier le Fihavanana ou revenir à ça ? Le Fihavanana peut-il remplacer la Protection Sociale? Madagascar peut-il se construire avec le Fihavanana? Est-ce que le Fihavanana existe encore? Est-ce qu'on peut vraiment parler de Fihavanana? Le Fihavanana, est-ce qu'on peut encore s'en servir en tant que levier pour la situation actuelle, vis-à-vis de tout ce qui se passe dans le pays? Est-ce que ça peut être un outil pour construire la société future ?*

Des pistes sont également suggérées par les participants. Certaines s'inscrivent dans une vision conservatrice :

- revenir à l'étymologie, à l'histoire pour connaître le passé et revenir au sens originel du *Fihavanana* (vision conservatrice) ;
- revenir sur les cultures inculqués par les grands-parents ;
- intégrer les cours sur le *Fihavanana* en éducation civique.

D'autres participants proposent des perspectives modernisatrices :

- Le terme « Fih » (qui signifie « ensemble ») doit être réinterrogé au risque de devenir un langage folklorique et vide de sens ;
- Une réinvention du *Fihavanana* à la lumière des réalités d'aujourd'hui et du monde moderne s'impose (Urfer, 2012, 108).

Ainsi, l'analyse établit l'ambiguïté du *Fihavanana* comme moteur d'une appropriation du système Malagasy de protection sociale. C'est certainement par une réinvention collective du *Fihavanana* que cela pourrait s'opérer, en même temps qu'un système moderne de protection sociale Malagasy pourrait contribuer à la modernisation du *Fihavanana* dans le cadre d'un nouveau contrat social construit à l'échelle de la nation.

## Conclusion de la deuxième section

### La protection sociale à Madagascar : les travaux de Protect

Les différents travaux de recherche menés dans le cadre du projet Protect montrent que la protection sociale est un construit social (interaction des acteurs, jeux de pouvoir) qui génère des contraintes qui s'imposent aux acteurs en même temps que des opportunités. Ils nous enseignent également que la protection sociale à Madagascar reste caractérisée par un manque d'intégration, à la fois verticale et horizontale :

- verticale dans le sens où on observe une forte déconnexion entre les formes de protection sociale pensées au niveau national et les mécanismes de protection sociale

accessibles par les populations malgaches, largement dominés par des mécanismes informels de sécurisation des conditions de vie ;

- horizontale dans le sens où de fortes inégalités prévalent d'une zone à l'autre, le territoire étant marqué par des formes micro-locales de protection sociale divergentes. Ces éléments conduisent à s'interroger sur la soutenabilité sociale du système malgache de protection sociale.

Ils établissent par ailleurs l'extraversion de la protection sociale Malagasy qui n'est pas véritablement appropriée que ce soit au niveau politique ou au niveau des populations. Les travaux menés sur les liens entre *Fihavanana* et protection sociale peuvent contribuer à dessiner les voies d'une appropriation qui reste à construire.

#### Quels enseignements au-delà de Madagascar ?

L'ensemble des questionnements traités à Madagascar dans le cadre du projet Protect se pose pour les autres pays d'Afrique Sub-saharienne, qui, s'ils ont des dynamiques propres, sont tout de même tous influencés par les mêmes orientations de l'aide internationale qui a fait de la protection sociale l'un de ses chevaux de bataille. Il y a donc un intérêt certain à développer une approche comparative entre les pays d'ASS autour de ces questions. Cela a été initié dans le cadre de Protect avec l'article de Delpy (2021) proposant une typologie des systèmes de protection sociale en Afrique Sub-saharienne et l'article de Delpy, Olié et Ballet (2023) l'influence des acteurs internationaux dans l'histoire des systèmes de protection sociale en ASS. Une telle perspective comparative mériterait toutefois d'être menée dans le cadre d'un nouveau projet de recherche dont l'identification est en cours interdisciplinaire (voir section 4). Les outils d'observation créés et les analyses développées dans le cadre de Protect seront mis à profit pour asseoir le cadre méthodologique et analytique de ce nouveau projet. Les résultats de Protect alimenteront les hypothèses de ce nouveau projet qui produira le matériau empirique nécessaire pour tester la permanence des résultats de Protect dans d'autres contextes. On s'interrogera notamment sur les modalités de construction d'une protection sociale encadrée dans les rapports sociaux et de pouvoir et négociée dans différentes arènes politiques et du rôle des valeurs qui sous-tendent la fabrique des institutions. Comment ces différentes composantes entrent en jeu dans la construction d'un système de protection sociale moderne en Afrique Sub-saharienne ?

Du point de vue méthodologique, une focale sera mise sur les méthodes mixtes comme moyen de construire de façon scientifiquement robuste un dialogue interdisciplinaire. Comme préalable, la section suivante sera consacrée à la présentation d'une vision consolidée de ma pratique des méthodes mixtes, développée de façon transversale à l'ensemble de mes travaux scientifiques comme cela a pu être illustré tout au long des sections 1 et 2 de ce présent mémoire.

### 3. Les méthodes mixtes comme principe de découverte et d'analyse scientifique

Mobiliser les méthodes mixtes dans un dispositif empirique rigoureux au service du raisonnement scientifique constitue la ligne de conduite méthodologique transversale à l'ensemble de mes travaux. J'ai pu consolider les acquis de mes expériences de recherche en méthodes mixtes dans le cadre de deux enseignements débutés au cours de l'année universitaire 2022-2023 : l'enseignement de Méthodologie des méthodes qualitatives en Master 2 Economiste Analyste des Données du Développement et celui de Méthodologie d'enquête et de production de données en Master 2 Conception et Conduite des Données du Développement.

L'essence de l'approche en méthodes mixtes peut être résumée dans le fait que méthodes qualitatives et quantitatives sont « irréductibles mais complémentaires » (Couty, 1996), dans le sens où, si elles diffèrent fondamentalement dans les rapports qu'elles construisent entre la science et le monde, elles sont ainsi à mêmes de contribuer à élaborer des processus de recherche plus riches associant principe de découverte, identification des régularités et des causalités et interprétation compréhensive des résultats. Cela nécessite toutefois de construire des designs de recherche rigoureux c'est-à-dire qui mettent en œuvre chacun des outils qualitatifs et quantitatifs mobilisés de façon rigoureuse et qui pensent avec rigueur l'intégration des outils qualitatifs et quantitatifs (Creswell et Creswell, 2018 ; Pluye et al. 2019). L'enjeu est de développer des méthodologies de recherche mixtes scientifiquement adaptées (c'est-à-dire pertinentes au vu des questionnements scientifiques) et rigoureuses (c'est-à-dire qu'elles s'appuient sur une mise en œuvre rigoureuse des outils qualitatifs, des outils quantitatifs et de leur intégration). Un prolongement direct repose dans l'intégration entre plusieurs disciplines pour une même recherche. A ce titre, je défends la thèse que l'entrée par les outils et les méthodes peut constituer une voie pratique pour dépasser les blocages et les tensions que produisent les constructions conceptuelles et méthodologiques propres à chaque discipline.

Cette section se structure en trois parties. La présentation des méthodes qualitatives et quantitatives et les voies de leur complémentarité précède l'exposé des règles de l'art dans la construction de designs de recherche mixtes, finalement illustrées par un retour sur les designs mixtes mis en œuvre dans mes travaux de recherche.

#### 3.1. Les voies de la complémentarité entre méthodes qualitatives et quantitatives

##### a. Deux orientations fondamentales de la recherche

*Qualitatif et quantitatif : deux orientations fondamentales du processus de recherche correspondant à deux rapports de la science au réel*

La forme des données et les techniques employées, couramment utilisées pour qualifier recherches qualitative et quantitative, ne suffisent pas à distinguer les approches. La forme des données est en effet directement reliée à l'ensemble de la démarche de recherche dont l'orientation fondamentale est donnée par son ancrage épistémologique. Démarches qualitative et quantitative renvoient à un ensemble de méthodes, de techniques et d'outils organisés de façon cohérente dans le cadre du processus de recherche.

Selon De Bruyne, Herman et Schoutheete (1974), la recherche scientifique est un processus dynamique organisé autour de quatre pôles :

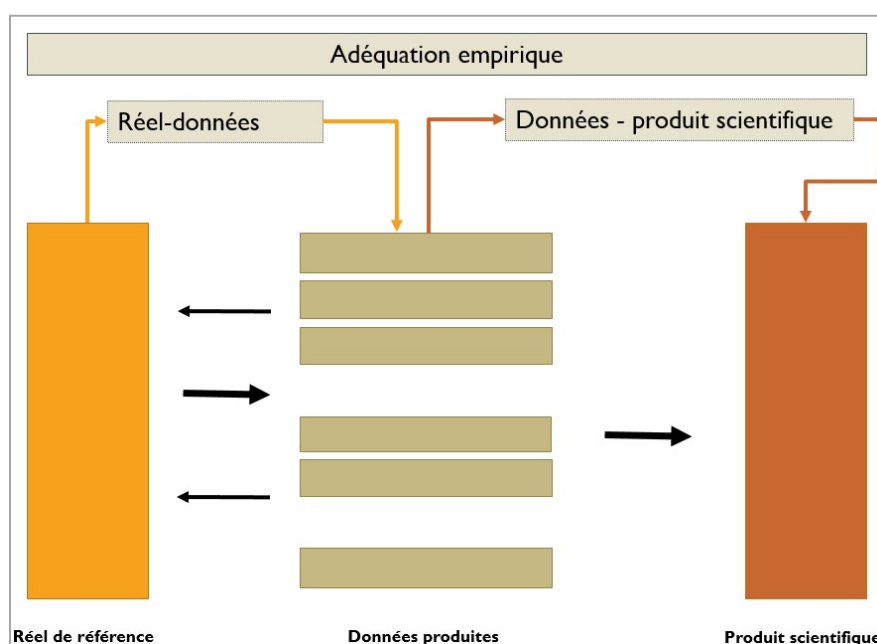
- le pôle technique met pratiquement en relation la construction de l'objet scientifique et le monde des événements, il renvoie aux méthodes de production et d'analyse des données ;
- le pôle morphologique est le lieu de la construction de modèles scientifiques ; il définit la cohérence logique et/ou significative de la recherche et articule les faits scientifiques en une configuration opératoire ; il pose la question de l'objectivation des résultats de recherche ;
- le pôle théorique est le lieu de la construction de l'objet scientifique et de la problématique de recherche en lien avec une culture et un langage disciplinaires ;
- le pôle épistémologique, ajuste les modalités du rapport entre la science et le monde.

Selon Lessard-Hébert et al. (1997 : 22), « Le sens premier [des approches qualitatives ou quantitatives] se situe non pas sur le plan des procédures ou des techniques mais sur celui de l'objet même de la recherche et des postulats qui s'y rattachent ». Les méthodes de production et d'analyse de données sont insérées dans une interprétation du monde.

Ce qui fonde la science c'est que l'expérience du monde qui permet l'élaboration scientifique n'est pas subjective mais relève de critères de scientificité que Olivier de Sardan (2008) regroupe sous l'idée d'adéquation empirique de la recherche, autrement dit adéquation entre le réel de référence pris comme objet et les théorisations. Pour Olivier de Sardan (2008), l'adéquation empirique fonde le double impératif de la rigueur dans une science empirique : la rigueur logique et la rigueur empirique. Il cite à ce titre Becker (2002: 48) : « Créer une théorie ou une explication scientifique d'un phénomène donné fait peser deux types de contraintes sur l'élaboration de l'histoire qu'on racontera. Tout d'abord cette histoire doit être cohérente. La seconde contrainte est que notre histoire doit être conforme aux faits que nous avons découverts »

L'adéquation empirique renvoie à un double rapport d'adéquation: d'abord entre le réel de référence et les données produites ensuite entre les données produites et le produit scientifique (figure 20).

**Figure 20 L'adéquation empirique : impératif de rigueur dans une science empirique**



*Source : Olivier De Sardan (2008)*

Qualitatif et quantitatif reposent sur deux registres d'adéquation au réel. La complexité du réel que traitent les sciences sociales dont l'économie, peut se traduire à la suite de Mouchot (2003) par le double phénomène des causalités bidirectionnelles (A cause B mais B cause également A, problème de l'œuf et de la poule) et des causalités multiples (A interagit avec B mais aussi avec C et D qui peuvent aussi interagir avec B). Comment organiser logiquement les faits pour produire des énoncés scientifiques? Selon Olivier de Sardan (2008), deux grandes perspectives sont mobilisées. On peut choisir de chercher à isoler une cause et un effet ce qui s'organise dans le cadre de la réfutabilité scientifique (Popper). On peut également chercher à identifier les processus systémiques autour d'un réel complexe, en lien également avec les représentations d'un phénomène, et en organiser la plausibilité scientifique (Passeron).

b. Les différences irréductibles entre qualitatif et quantitatif : falsifiabilité « popperienne » versus plausibilité « passeronienne »

Le type de données mobilisées (données quantitatives versus données qualitatives) et le type d'analyse (analyse statistique versus analyse narrative) s'ancrent dans le référent épistémologique (positivisme versus constructivisme) qui organisent la falsifiabilité ou réfutabilité « popperienne » d'une part et la plausibilité « passeronienne » (ou weberienne) d'autre part.

#### **Falsifiabilité ou réfutabilité popperienne**

Popper (1973) part de l'idée que les solutions qui permettent de justifier un énoncé scientifique sont toutes inadmissibles (trilemme de Fries)<sup>49</sup>. On peut toutefois les accepter tant qu'elles ne sont pas contredites par d'autres faits. Ainsi, les hypothèses peuvent être falsifiées ou bien corroborées provisoirement mais jamais vérifiées. Tel est le fondement de la falsifiabilité ou réfutabilité « popperienne ». Une telle approche conduit à la construction d'hypothèses simples qui auront un degré élevé de falsifiabilité parce l'on pourra leur appliquer des tests nombreux et sévères, en même temps qu'elle s'oppose à la prise en compte des nombreuses dimensions dans lesquelles s'inscrivent ces hypothèses simples. Ainsi la monographie, courante dans les sciences sociales, revêt selon Popper une perspective totalisante en ce qu'elle est descriptive et rétive aux tests. D'une façon générale, pour Popper sont empiriques les énoncés scientifiques falsifiables. Les autres sont des idéologies ou des systèmes logiques précieux mais dénués de contenu empirique.

Plus l'hypothèse est simple plus sa réfutabilité est forte, plus son adéquation au réel est forte mais pour une production de sens qui peut être particulièrement faible, jusqu'à la tautologie. Ainsi ces systèmes de pensées ont tout à gagner à s'arrimer à un autre mode d'adéquation au réel pour fonder la pertinence et l'intérêt de leurs questionnements. g

#### **Plausibilité passeronienne (ou weberienne)**

Le référent épistémologique est le constructionnisme : la réalité est socialement construite (tant par les acteurs que par les chercheurs). Toutefois, pour Olivier de Sardan (2008), « le

---

<sup>49</sup> Le trilemme de Fries indique que les trois solutions possibles pour justifier un énoncé scientifique sont toutes inadmissibles : (i) faire appel à d'autres énoncés, à l'infini ; (ii) recourir au dogmatisme en s'appuyant sur un principe jugé indiscutable (principe d'induction par exemple) ; (iii) faire appel à l'expérience sensorielle directe.

*constructionnisme en sciences sociales est un constructionnisme réaliste, cad qu'il se soumet à un objectif de véridicité. La recherche de l'adéquation empirique est une forme de cette véridicité réaliste* ». Il retient trois énoncés fondamentaux de la plausibilité « passeronienne » :

- il n'y a aucune différence entre les sciences sociales quant à leur régime de scientificité ;
- ce régime commun de scientificité se distingue de celui des sciences de la nature ou des sciences physiques, autrement dit il ne relève pas d'une épistémologie « poppérienne » de la « falsification »
- il s'inscrit cependant dans une visée « scientifique », en ce qu'il tente de produire une connaissance véridique du monde, empiriquement fondée et soumise à certaines conditions de vigilance qui fondent la rigueur en méthodes qualitatives.

A ce titre, on pourra citer le fait de :

- rapporter les actes et les propos avec une véridicité optimale pour donner un ancrage empirique au produit scientifique ;
- produire des dispositifs d'enquête raisonnés ;
- fournir des garanties de crédibilité grâce à l'« émicité » (l'attention portée au point de vue des acteurs) et à la descriptivité (recours à l'observation qu'elle soit directe ou participante).

Détecter le manque de vigilance en méthodes qualitatives peut s'avérer difficile en raison de l'absence de contrôle que l'on peut exercer sur les données de terrain, le fait que les données ne sont pas produites dans le cadre d'une méthodologie standardisée. Des conventions tacites ou explicites permettent toutefois d'identifier certains biais, de les gérer et d'en tenir compte au moment de l'analyse s'ils n'ont pu l'être au moment de la production des données. Ainsi la recherche qualitative s'inscrit dans une éthique de la recherche qualitative. Elle s'inscrit également dans une éthique de la recherche de terrain, dans ce qu'Olivier de Sardan (2008) appelle le pacte ethnographique, qui rappelle que le réel existe indépendamment du chercheur et qu'il est de son devoir d'en rendre compte avec rigueur (les conventions de recherche) et honnêteté (l'éthique de la recherche).

Ainsi qualitatif et quantitatif renvoient à « deux modes d'intelligibilité du réel » (Couty, 1996). Toutefois, l'ensemble des auteurs reconnaissent que ce sont les deux pôles extrêmes d'un continuum au sein duquel les méthodes mixtes prennent leur place.

### c. Le continuum entre qualitatif et quantitatif

Les auteurs parlent d'un continuum entre qualitatif et quantitatif (Creswell et Creswell, 2018; Pluye et al., 2019; Olivier de Sardan, 2008) dont les deux pôles extrêmes sont l'enquête de terrain et l'enquête par questionnaire statistique (Olivier de Sardan, 2008). Le tableau 4 synthétise les différences méthodologiques en méthodes quantitatives, méthodes mixtes et méthodes qualitatives.

**Tableau 4. Méthodes de recherche**

Méthodes quantitatives	Méthodes mixtes	Méthodes qualitatives
Pré-déterminées	Prédéterminées et émergentes	Emergentes
Questions de recherche fermées	Questions de recherche ouvertes et fermées	Questions de recherche ouvertes
Données de performance, attitudes, observationnelles, ...	Multiples formes de données	Discours, observation directe, documents d'archives, documents audiovisuels, ...
Analyse statistique	Analyses mixtes	Analyse compréhensive des discours, des observations, des faits, etc.
Interprétation statistique	Interprétations multidimensionnelle	Interprétation thématiques, modèles de comportements

Source: Creswell Creswell, 2018

En méthodes mixtes, il y a coexistence de différentes interprétations du monde et des sciences par les chercheurs et les chercheuses (Pluye et al. 2019) ce qui nécessite des discussions d'ordres épistémologique et méthodologique. Certaines interprétations du monde impliquent des approches quantitatives (réfutabilité « poppérienne » et post-positivisme), d'autres des approches qualitatives (plausibilité « passeronienne » et constructivisme), d'autres encore reconnaissent les méthodes qualitatives et quantitatives telles que les approches transformatives<sup>50</sup> ou le pragmatisme <sup>51</sup>

<sup>50</sup> Le point de départ des approches transformatrices est que le post-positivisme ne permet pas de bien prendre en compte les rapports de pouvoir. Les références-clés sont Marx, Marcus, Harbermas, Freire. Le corpus rassemblant des univers différents: théoriciens critiques, recherche action participative, marxistes, féministes, études des minorités. Les recherches doivent être intégrées avec les politiques et les agendas de politiques publiques pour lutter contre l'oppression aux différents niveaux où elle apparaît. Ce courant montre un intérêt central pour les processus de domination et de résistance de certains groupes sociaux opprimés, marginalisés et pour les questions d'équité. La recherche vise à identifier les liens entre iniquités et processus politiques et sociaux qui les génèrent.

<sup>51</sup> Le pragmatisme (Peirce, James, Mead, Dewey, Murphy, Patton, Rorty) a une conception du monde qui repose sur les actions, situations et conséquences plus que sur les causes. Pour résoudre une controverse philosophique, le pragmatisme cherche à répondre à la question suivante : « quelle différence cela ferait en pratique si telle option plutôt qu'une autre était vraie? L'objectif est de comprendre le problème et d'utiliser une pluralité d'approches pour cela. Il n'y a pas de présupposé sur le système philosophique sous-jacent et il est possible d'en combiner plusieurs (permet d'intégrer les approches). Les chercheurs sont libres de mobiliser les méthodes qui répondent le mieux à leurs questions de recherche. Les pragmatiques ne voient pas le monde comme une unité absolue. En amont, il s'agit de produire une argumentation rationnelle qui justifie que les méthodes qualitatives et quantitatives doivent être combinées et comment. Les recherches sont mises en œuvre dans un contexte historique, politique, social donné. Les auteurs dans ce courant reconnaissent que certaines lois sont « extérieures » et d'autres produites par la pensée mais surtout les pragmatiques pensent qu'il faut arrêter de poser la question des lois de la nature: un autre sujet. Le pragmatisme ouvre la porte à une variété de méthodes, de conceptions du monde, et de types de production et d'analyse de données: propre à déployer les méthodes mixtes.



Ainsi, les conceptions du monde, les designs de recherche et les méthodes de recherche contribuent à définir une approche scientifique qui tend à être plus ou moins qualitative, plus ou moins quantitative. Selon Pluye et al. (2019), des scénarios typiques peuvent être dégagés :

- Approche quantitative: conception du monde post-positiviste, design expérimental, mesures pré-test et post-test des attitudes et comparaison
- Approche qualitative: conception du monde constructiviste, design ethnographique, observation des comportements
- Approche qualitative: conception du monde transformative, design narratif, entretiens ouverts

On peut alors classer les différents designs de recherche empirique selon leur orientation quantitative, qualitative ou en méthodes mixtes comme le présente le tableau 5.

**Tableau 5. Design de recherches alternatifs**

Quantitatif	Qualitatif	Méthodes mixtes
Design expérimentaux Design quasi-expérimentaux Design non expérimentaux (enquêtes) Design longitudinaux	Recherche narrative Phenomenology Grounded « theory » Ethnographies Etudes de cas Entretien de groupe (focus group) Imprégnation Observation directe Observation participante Analyse compréhensive	Designs convergents Designs séquentiels exploratoires Designs séquentiel explicatifs Designs complexes (articulation de designs types)

Source: adapté de Creswell Creswell, 2018

Les méthodes quantitatives et qualitatives ont développé leurs propres procédures de rigueur scientifique, cohérentes avec leur vision du monde et leur rapport au réel. De la même façon les méthodes mixtes ne peuvent se contenter d'être un assemblage disparate de méthodes mal assorties. La section suivante expose ainsi les règles de la rigueur en méthodes mixtes.

### 3.2. La rigueur en méthodes mixtes

Les règles de la rigueur en méthodes mixtes reposent sur une connaissance fine et le respect de la rigueur en méthodes quantitative et en méthodes qualitatives. Elles nécessitent en outre d'intégrer avec rigueur les outils qualitatifs et quantitatifs.

#### a. Les règles de la rigueur en méthodes quantitatives et qualitatives

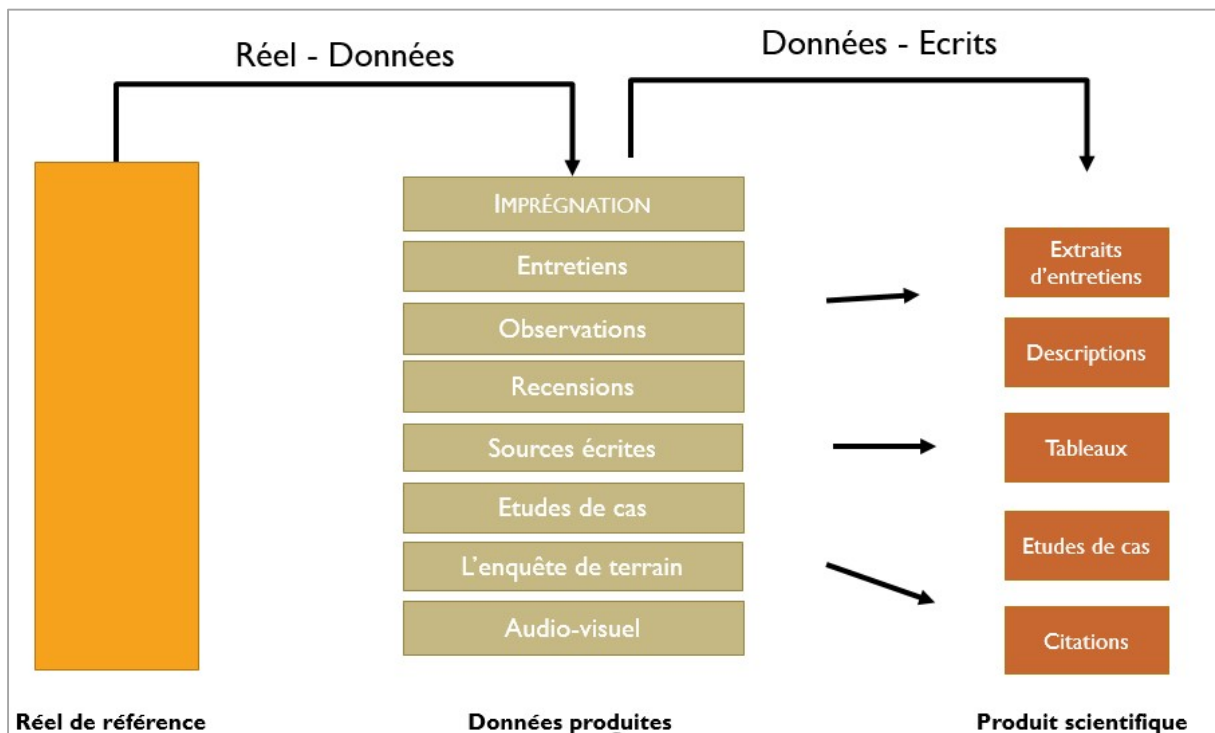
L'ancrage empirique est le gage de crédibilité scientifique des sciences sociales. Il s'opère grâce à des dispositifs d'enquête raisonnés mais méthodes qualitative et quantitative emploient « Des chemins divergents de réduction de la réalité » JPO (2008: 40). On les considère comme deux pôles ou deux idéaux-types chacun doté de ses formes et sa rigueur propres qui fondent le double rapport d'adéquation du réel aux données (formes de validation ou de plausibilisation des données produites) et des données au produit scientifique (rigueur du traitement, de l'analyse des données, trace des données dans la production scientifique finale).



Ainsi, en méthodes quantitatives on se pose la question de la validité interne et de la validité externe, de la fiabilité des données de la réplicabilité de la méthode et de l'usage des méthodes statistiques et économétriques. Les questions d'identification sont centrales pour assurer que les résultats se fondent sur des causalités et non de simples corrélations grâce au traitement des différentes sources d'endogénéité (variables omises, erreur de mesure, simultanéité / causalités bidirectionnelles). La trace des données dans le résultat final est donnée par les tableaux de résultats et les tests associés.

En méthodes qualitatives, l'adéquation empirique (Olivier de Sardan, 2008) repose sur le double rapport d'adéquation décrit dans la figure 21. En ce qui concerne le rapport d'adéquation des données au réel de référence, on s'assurera de la fiabilité des données qualitatives en clarifiant les biais du chercheur (réflexivité comme caractéristique-clé de la recherche qualitative) et en gérant les biais de terrain. En ce qui concerne le rapport d'adéquation du produit scientifique aux données, on s'assurera de la validité qualitative autrement dit de l'authenticité, de la crédibilité, et de la plausibilité des résultats en utilisant des procédés analytiques adaptés (triangulation notamment). La plausibilisation des données et plausibilité de l'analyse sont les fondements de la rigueur en méthodes qualitatives. Il n'y a toutefois pas de procédures formalisables qu'il suffit de respecter et la démarche s'établit entre rigueur scientifique et intuition. Les règles de l'art de la recherche qualitative sont donc en partie artisanales et nécessitent de pratiquer pour apprendre.

**Figure 21. Le double rapport d'adéquation dans l'enquête de terrain**



Source: Olivier de Sardan (2008: 47)

#### b. Les règles de la rigueur en méthodes mixtes

Les méthodes mixtes renvoient à toute combinaison de méthodologies et méthodes qui satisfont trois conditions (Creswell et Plano Clark, 2011) :

- au moins une méthode qualitative (QUAL) et une méthode quantitative (QUAN) sont combinées ;
- chaque méthode est utilisée de façon rigoureuse par rapport aux critères généralement admis dans la méthodologie ou tradition de recherche invoquée ;
- la combinaison des méthodes est effectuée au minimum via un devis en méthode mixte (planifié ou émergent) et une intégration des phases des résultats et des données QUAL et QUAN.

En revanche, ne sont pas considérées comme méthodes mixtes

- une méthode QUAN avec une collecte ou une analyse d'information qualitatives qui ne sont pas des « données de recherche », car elles ne réfèrent pas à une méthodologie ou méthode QUAL ;
- une méthode QUAL avec une collecte ou une analyse d'information qualitatives qui ne sont pas des « données de recherche », car elles ne réfèrent pas à une méthodologie ou méthode QUAN
- les combinaisons de méthodes QUAN ;
- les combinaisons de méthodes QUAL ;
- les juxtapositions de méthodes QUAL et QUAN sans intégration en termes d'approches, de devis, de techniques, de phases, résultats et données QUAL et QUAN.

Cet enjeu de l'intégration est essentiel. Il renvoie à l'idée que les chercheurs en méthodes mixtes doivent établir un objectif pour leur « mixing », c'est-à-dire une argumentation rationnelle qui justifie que les méthodes qualitatives et quantitatives doivent être combinées et comment (Creswell et Creswell, 2018: 11). Le type de mixing dépend de cet objectif cognitif. Il peut être planifié dès la conception de la recherche ou émergent (être produit par tâtonnement ou par les besoins de la recherche). Il peut concerner la phase de production de données (adéquation des données au réel) ou l'analyse de données (adéquation du produit scientifique aux données).

Selon Creswell et Creswell (2018), il y a deux types basiques de devis de recherche mixte : les devis séquentiels (les résultats de la phase 1 informent la phase 2) ou les devis convergents. Dans le cadre des devis séquentiels, la mise en séquence peut se faire dans une perspective de développement (la phase 2 construite sur les résultats de la phase 1) ou de changement d'orientation du projet dans le temps (la phase 2 s'appuie sur les résultats de la phase 1 mais introduit un changement de méthode de collecte/analyse des données).

Dans le cadre des devis convergents, les données sont souvent produites de façon concomitante, les analyses qualitatives et quantitatives menées de façon séparées mais les résultats sont fusionnés pour produire les conclusions de la recherche. Il s'agit alors d'analyser les complémentarités ainsi que les éléments de convergence et de divergence entre les résultats qualitatifs et les résultats quantitatifs.

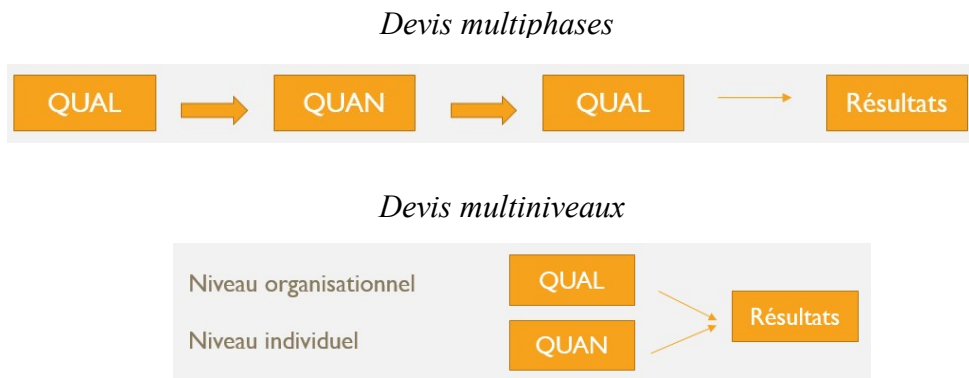
A partir de ces formes d'intégration basiques, Pluye et al. (2019) rappellent qu'une infinité de variantes peuvent être développées au gré de la créativité des chercheurs, en multipliant les phases et les niveaux de collecte et d'analyse des données. On distingue ainsi les devis multi-phases (trois phases séquentielles ou plus) et les devis multiniveaux qui impliquent au moins deux niveaux d'analyse avec des données QUAL et QUAN.

**Figure 22. Les formes d'intégration en méthodes mixtes**

**Les devis de base**



**Les devis complexes**



Source : Auteur

L'ensemble de ces formes d'intégrations entre qualitatif et quantitatif ou devis de méthodes mixtes est explicité dans la figure 22.

Selon Pluye et al. (2019), il y a ainsi trois types de connexions pour intégrer les méthodes :

- la connexion de phases qui intègre les devis séquentiels selon Creswell et Creswell (2018) ;
- la comparaison de résultats (triangulation et expansion, analyse mixtes parallèles) qui intègre les devis convergents selon Creswell et Creswell (2018) ;
- l'assimilation des données (transformation et conversion, analyse mixte par conversion).

Pour chacune de ces formes d'intégration, il existe une diversité de devis ou stratégies spécifiques (Pluye et al. 2018, Pluye et al. 2019 ; Hong et al., 2019) et l'exploration de l'ensemble des devis complexes identifiés dans la littérature a permis de construire la synthèse présentée dans le tableau 6 qui synthétise la présentation des modes d'intégrations entre méthodes qualitatives et quantitatives réalisée par Pluye (2019). Toutefois, les auteurs se disent ouverts à l'émergence de nouveaux devis en raison de la grande créativité des chercheurs en méthodes mixtes. Le tableau 6 n'épuise donc pas les stratégies d'intégration en méthodes mixtes créées pour les besoins de la recherche.

Sur la base de ces différents types d'intégration entre QUAL et QUAN, toute forme de combinaison est possible si elle est **raisonnée**, c'est-à-dire **guidée** par les besoins de la démonstration scientifique et un souci de rigueur scientifique inhérent à chaque composante QUAL et QUAN et au mode d'intégration des phases QUAL et QUAN. On parle alors de designs complexes en méthodes mixtes.

Le Mixt Methods Appraisal Tools (MMAT) consiste en un outil d'évaluation de la rigueur en méthodes mixtes.

**Tableau 6 Les types d'intégration en méthodes mixtes**

Type d'intégration	Autre terminologie	Les stratégies spécifiques	Définition	Objectifs
<i>Type 1.</i> <i>Connexion de phases</i>  <i>Ou</i> <i>Devis séquentiels</i>	Développement séquentiel (Bazeley, 2009) Corrélation et comparaison (Greene, 2007) Analyse mixte séquentielle (Teddlie et Tashakkori, 2010) Devis séquentiel (Creswell et Plano Clark, 2010)	Connexion d'une phase QUAL à une phase QUAN	Connexion des résultats QUAL à la collecte et analyse QUAN	Créer une typologie et une taxonomie / Créer un instrument, un indicateur / Valider un instrument / Construire un cadre conceptuel et le tester
		Connexion d'une phase QUAN à une phase QUAL	Connexion des résultats QUAN à la collecte et analyse QUAL	Phase QUAN pour identifier les catégories d'information, les régularités entre variables Phase QUAL pour donner du sens, expliquer les résultats QUAN
		Suivi d'un fil d'Ariane (« Follow the Thread » O'Cathain et al. 2010)	Identification d'un thème, réexamen approfondi de données sur ce thème de manière prospective ou rétrospective	Collecter/analyser des données QUAL et/ou QUAN informées par des résultats QUAL et/ou QUAN
<i>Type 2.</i> <i>Comparaison des résultats</i>  <i>Ou</i> <i>Devis convergents</i>	Triangulation et expansion (Bazeley, 2009), Analyse inférentielle conjointe (Greene, 2007) Analyse mixtes parallèles, Devis convergent (Creswell et Plano Clark, 2010)	Comparaison des résultats obtenus de manière séparée	Collecte et analyse séparées des données. Comparaison : similarités et divergences entre résultats QUAL et QUAN	Interprétation ou décision (tableau à 4 colonnes: thème / résultat QUAL / résultat QUAN / Interprétation ou décision)
		Données et Résultats QUAL et QUAN obtenus de manière interdépendante	Comparer les similarités et différences entre les résultats QUAL et QUAN issus de collectes et analyses de données interdépendantes	Interprétation ou une décision qui tient compte des interdépendances de manière explicite. Lorsque les données sont interdépendantes, on s'attend à une convergence des résultats.
		Cas particulier: divergence des résultats QUAL et QUAN	Comparaison similarités et divergences mais avec l'accent sur les divergences	Interprétation ou décision pour chaque divergence. Les stratégies pour faire face sont le l'ordre de la réconciliation ou nouveau programme de recherche

Type d'intégration	Autre terminologie utilisée dans la littérature	Les stratégies spécifiques	Définition	Objectifs
<b>Type 3.</b> <i>Assimilation des données</i>	Transformation (Bezlay, 2009), Transformation et consolidation (Greene, 2007) Analyse mixte par conversion (Teddlie et Tashakkori, 2010)	Transformation des données QUAL en données QUAN (quantification)	Analyse quantitative de contenu: les thèmes QUAL sont traduits en variables QUAN. Rigueur de la méthode repose dans la stratégie inter-juge de l'analyse de contenu quantitative (grille et manuel de codage)	Possibilité d'analyses supplémentaires, statistiques ou économétriques, des données QUAL à partir du codage QUAN
		Transformation des données QUAN en données QUAL (qualitativisation)	Les données de base sont des données QUAN et QUAL. Les données QUAN transformées en données QUAL (exemple narratif par thème ou par type) peuvent être analysées avec les données QUAL. Méthode interprétative pour transformer les résultats statistiques en histoires ou narratifs	Possibilité d'analyses supplémentaires des données QUAN à partir du codage QUAL
		Fusion des données QUAL et QUAN	La ressource est constituée de cas et de données QUAL et QUAN similaires pour chaque cas. Processus de fusion au cas par cas. Le nouvel ensemble de données mixtes peut être analysé e, combinant analyses statistique et narrative	Possibilités d'analyses supplémentaires
<b>Type 4</b> <i>Stratégies émergentes</i>	<i>A surveiller avec une veille sur les recherches en méthodes mixtes</i>			

Source : A partir de Pluye (2019)

**Tableau 7. Extrait du Mixt Methods Appraisal Tool consacré aux études avec méthodes mixtes**

5. ÉTUDES AVEC MÉTHODES MIXTES				
5.1. La justification de l'utilisation des méthodes mixtes pour répondre à la question de recherche est-elle adéquate?	5.2. L'intégration des diverses composantes de l'étude a-t-elle été effectuée de manière à répondre à la question de recherche?	5.3. La résultante (outputs) de l'intégration des composantes quantitatives et qualitatives est-elle adéquatement interprétée?	5.4. Les divergences et les contradictions entre les résultats quantitatifs et qualitatifs sont-elles abordées de façon adéquate?	5.5. Les différentes composantes de l'étude adhèrent-elles aux critères de qualité des traditions méthodologiques concernées?

Source : Pluye et al. 2011

### c. Le Mixt Methods Appraisal Tool (MMAT)

Le Mixt Methods Appraisal Tools (MMAT), établit un ensemble de critères de rigueur en méthodes mixtes (Pluye et al., 2011 ; Pace et al., 2012 ; Hong et al., 2018). Cet outil pratique permet aux chercheurs et aux évaluateurs de se référer à un outil unique pour évaluer des méthodes quantitatives, des méthodes qualitatives et des méthodes mixtes. Concernant les méthodes mixtes, le MMAT définit un corpus clair pour évaluer leur robustesse et leur scientificité. Le tableau 7 ci-dessous reproduit l'extrait du MMAT consacré aux méthodes mixtes.

La rigueur en méthodes mixtes passe par le respect des critères de qualité des outils qualitatifs et quantitatifs mobilisés, par la pertinence de leur mode de connexion au vu de la question de recherche et des caractéristiques intrinsèques des outils et par la pertinence des interprétations des résultats produits par l'intégration des méthodes. Dans la section suivante, prenant appui sur ce cadre méthodologique, j'opère un retour réflexif sur les designs en méthodes mixtes produits au cours de mes travaux et présentés dans ce mémoire.

### 3.3. La rigueur en méthodes mixtes dans mes travaux de recherche

Le tableau 8 fait un retour sur les designs en méthodes mixtes mobilisés dans le cadre de mon travail de recherche et en montre la rigueur intégrative en lien avec la démarche scientifique et les questionnements de la recherche puisque la production de connaissances est toujours la finalité d'un travail de recherche.

**Tableau 8. Retour sur les designs de recherche mixtes produits au cours de mes travaux de recherche et présentés dans le cadre de ce mémoire**

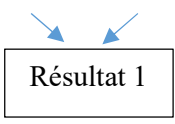
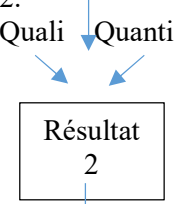
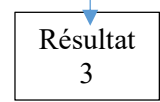
**1. Mise en séquence des analyses qualitatives et quantitatives pour l'étude de la reproduction des situations de pauvreté via le choix des formes de diversification des activités en milieu rural malgache (1998-2002)**

Voir également page 19 de ce mémoire,  
Le schéma méthodologique de l'étude (Figure 4)

<i>Forme d'intégration du design complexe</i>	<i>Formes élémentaires d'intégration</i>	<i>Modalités pratiques de l'intégration</i>	<i>Liens avec la démarche scientifique et la production de connaissances</i>
Intégration par connexion de phases selon une logique séquentielle multiphases	1. Quanti 1 => Quali  ↓ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Résultat partiel</div>  ↓	Connexion des résultats QUAN à la collecte et analyse QUAL	Le résultat de l'étude quantitative préalable a permis d'établir une typologie des formes inter-temporelles de pauvreté qui est mobilisée pour définir l'échantillon de l'étude qualitative. Le qualitatif apporte de nouvelles informations (élargissement de l'horizon temporel, description des pratiques de mitigation et d'accumulation) qui constitue un résultat partiel, par la suite interrogé par une étude quantitative.
	2. Quali 1 => Quanti 2 et Quanti 3  ↓ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Résultat final</div>	Connexion des résultats QUAL à l'analyse QUAN	L'analyse quantitative a pour objectif de généraliser les résultats issus de l'analyse qualitative. a. Le passage par une classification multidimensionnelle permet de créer des variables quantitatives à mêmes de cerner au plus près les observations issues de l'analyse qualitative (quanti 2) b. L'analyse économétrique permet de tester les régularités des relations sur des échantillons plus larges (ici corrélations contrôlées, quanti 3)

**2. Intégration multiphases et multiniveaux pour l'identification des formes de protection sociale effectivement accessibles aux populations dans le Grand Sud Malagasy**

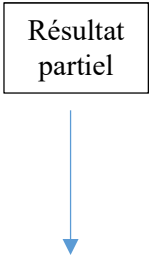
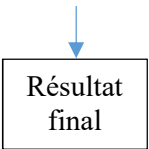
Voir également page 40 de ce mémoire,  
le tableau méthodologique synthétique de l'étude (Tableau 1)

<i>Forme d'intégration du design complexe</i>	<i>Formes élémentaires d'intégration</i>	<i>Modalités pratiques de l'intégration</i>	<i>Liens avec la démarche scientifique et la production de connaissances</i>
Intégration par connexion de phases et de niveaux selon la stratégie du fil d'Ariane ( <i>Follow the Thread</i> )	1. Quali    Quanti 	Résultats obtenus de manière interdépendante par l'imbrication des données et traitements quali et quanti	Les données issues des récits de vie, les enquêtes ménages et le module de générateur de noms sont analysés de façon interdépendante et convergente pour décrire les mécanismes de protection sociale et leurs limites pour protéger les conditions de vie
	2. Quali    Quanti 	Connexion des résultats de la première étape à des données et traitements quali et quanti	Le résultat 1 est mobilisé pour construire (quanti : statistiques multidimensionnelles) et analyser (quanti + quali : récits de vie) une typologie de réseaux de protection sociale
	3. Quali 	Connexion des résultats de l'étape 2 à des données quali	Le résultat 2 est combiné à une enquête qualitative semi-structurée au niveau des sites d'études ( <i>fokontany</i> ). Les données sur les mécanismes sociaux et les rapports de pouvoir prévalant sur les zones d'études sont analysées en lien avec les types de protection sociale. L'analyse des droits d'accès à la protection sociale permet de mettre en évidence les logiques d'encastrement.



### 3. Intégration multi phases pour l'étude des mécanismes de protection sociale et de ses représentations dans la société tananarivienne contemporaine

Voir également page 52 de ce mémoire,  
Le schéma méthodologique de l'étude (Figure 17)

Forme d'intégration du design complexe	Formes élémentaires d'intégration	Modalités pratiques de l'intégration	Liens avec la démarche scientifique et la production de connaissances
Intégration par connexion de phases	<p>1.</p> <p>Quali    Quanti</p> 	<p>Intégration convergente :</p> <p>Comparaison des résultats issus du quali et du quanti obtenus de manière séparée</p>	<p>Les résultats relatifs aux formes de solidarité et de dépendance sont hautement convergents mais le film ajoute une donnée sensible qui donne à ressentir les conditions de vie et l'analyse des données quantitatives donne un pouvoir de généralisation. Le film introduit dans le projet Protect le <i>Fihavanana</i> dans lequel s'inscrivent les mécanismes de protection sociale observés. Résultat partiel : <i>Le Fihavanana</i> pourrait constituer une voie d'appropriation pour développer une protection sociale malgache moderne.</p>
	<p>2.</p> <p>Quali</p> 	<p>Intégration séquentielle :</p> <p>Connexion des résultats de l'étape 1 à des données quali</p>	<p>Le résultat partiel de la première étape devient l'hypothèse de la deuxième étape. Est-ce qu'un <i>Fihavanana</i> rénové pourrait constituer la base d'une protection sociale Malagasy moderne et réellement appropriée ? Les débats produisent un matériau de qualité (sans la lourdeur de la grille d'entretien, immédiateté des ressentis et impressions qui permet de libérer la parole) sur les représentations autour du <i>Fihavanana</i> qui permettent de répondre à la question de recherche.</p>

Source : Auteur

#### Conclusion de la troisième section

Les méthodes mixtes, mobilisées de façon transversale dans mes travaux de recherche, continuent à constituer un socle de mes travaux en cours et des projets de recherche que je suis en train de monter. La réflexion méthodologique et épistémologique sur les designs en méthodes mixtes constitue en soi un élément fondateur de ma recherche depuis ma thèse de doctorat. Les designs de recherche mixtes, outre leur puissant apport en termes de production de connaissance, sont aussi à mon sens une voie privilégiée d'intégration entre les disciplines. C'est un point que je pourrai développer dans le cadre du montage de prochains projets de recherche interdisciplinaires.

## 4. Perspectives : Le redéploiement géographique et interdisciplinaire de la recherche sur la protection sociale menée à Madagascar

Les travaux de recherche que j'ai menés dans le cadre du projet Protect ont ouvert des questionnements nouveaux dont trois particulièrement m'occupent en ce moment. Le premier est relatif à l'intégration des questions de protection des conditions de vie à l'étude des processus de transformation en milieu rural en Afrique Sub-saharienne. Le deuxième est relatif à l'étude des dynamiques de développement contrariées du Sud malgache. Le troisième est relatif au redéploiement géographique et interdisciplinaire des questionnements de Protect pour analyser les redéfinitions en cours de la protection sociale en Afrique Sub-Saharienne.

### 4.1. Protection sociale et processus de transformation en milieu rural

Avec 83% de sa population résidant en zone rurale (INSTAT, 2020), Madagascar reste un pays à dominante rurale et qui s'est ruralisé entre les deux derniers recensements (77% de la population malgache résidait en milieu rural selon le recensement de 1993, INSTAT, 1997). L'étude des défis spécifiques de la protection sociale dans ce contexte était programmée dès le début du projet Protect. Mon projet d'accueil en délégation à l'IRD a d'ailleurs été pensé sur ce point.

Une grande partie des travaux et études menés dans Protect portent spécifiquement sur le milieu rural (voir la carte localisant les zones d'enquête du projet Protect, figure 18, page 54) et leur exploitation montre les grandes divergences d'un territoire à l'autre en raison des différences de normes sociales locales, des acteurs en présence et des types de projets qu'ils portent et des interactions entre normes locales et normes importées par les projets (voir notamment les travaux de recherche développés dans le cadre de l'étude MAPNET – section 2.2). Les enquêtes et analyses menées s'inscrivent dans un contexte en transformation permanente. D'une part, les recompositions sociales telles que les évolutions des structures familiales et les migrations influencent directement les mécanismes de protection sociale en même temps que l'interaction avec les normes portées par les projets fait bouger les bases socio-économiques parce que cela contribue à renforcer les logiques de marchandisation et d'individualisation déjà en cours. D'autre part, la protection sociale peut avoir une influence directe sur les dynamiques rurales que ce soit dans une tendance conservatrice (le poids de la tradition que l'on a pu analyser en lien avec le Fihavanana – section 2.3) ou au contraire dans une tendance positive parce qu'être mieux sécurisé, c'est pouvoir prendre plus de risques et donc innover.

Ces questionnements se prolongent dans mes travaux actuels à travers la continuation de l'analyse des données issues des enquêtes Sysmipro (systèmes micro locaux de protection sociale) et MAPNET (Mapping social networks in the great south of Madagascar). Nous aimerions notamment creuser la question des permanences et singularités entre les territoires ruraux grâce à une analyse comparative entre les différentes zones d'étude de Protect pour lesquelles nous avons des données disponibles. La thèse de Mampianina Andrianaivo (Université de Lille, co-direction avec Benoît Lallau - Clersé) traite plus particulièrement des liens entre viabilité des agricultures familiales et protection sociale formelle et informelle. Le constat de la perméabilité des effets des chocs entre les composantes sociales (le ménage et ses conditions de vie) et économiques (l'exploitation et ses conditions techniques et productives)

des exploitations familiales nous ont amenés à essayer de capter dans quelle mesure la protection sociale et ses différentes formes peuvent influencer la viabilité<sup>52</sup> des exploitations. Ces travaux sont centrés sur la région Itasy (région des hautes terres de Madagascar, voir figure 18) et s'inscrivent dans une collaboration avec AgriSud international. Si l'entrée privilégiée des projets d'AgriSud en Itasy est économique (professionnalisation des exploitations familiales), l'ONG est sensible à la dimension sociale. Dans la mesure où la sécurisation des conditions de production (innovations agricoles, intégration dans la filière, formation) peut en effet être mise à mal par le moindre choc social (maladie, accident, décès, grossesse, cérémonie). AgriSud international, partenaire du projet Protect, a montré son intérêt pour ces travaux dont il attend la conclusion.

Par ailleurs, depuis 2022, je suis associée au projet de recherche Makis (**Malagasy Agricultural Knowledge and Innovation Systems**, <https://www.projet-makis.org/>), programme de recherche financé par l'Union Européenne sur 5 ans (2022-2027). Il a pour objectif d'améliorer les capacités des acteurs du développement agricole à accompagner l'innovation en milieu rural. Le projet porte sur 10 régions de Madagascar et différentes formes d'innovations associant pratiques agricoles innovantes et dispositifs d'accompagnement à l'adoption de l'innovation (notamment l'utilisation de haies brise-vent en pois d'angole dans les blocs agro-écologiques du GRET associé au dispositif de Champs école paysans dans la région Androy ou encore l'introduction de biofertilisants liquides associé au déploiement d'un réseau professionnalisé de paysans formateurs par l'ONG AgriSud dans la région Itasy). Je suis personnellement associée au volet 1 du projet qui vise à étudier la manière dont l'innovation est adoptée dans les exploitations familiales. Je m'intéresse plus particulièrement aux conditions d'adoption de l'innovation avec une double originalité. Il s'agit d'une part de dépasser la vision binaire entre adoption et non adoption pour intégrer les processus d'hybridation que l'on observe couramment en milieu rural (par exemple modification de la recette d'un engrais végétal ou mise en œuvre de la pratique innovante que sur une portion réduite de l'exploitation) ; cette approche permet de penser comment les savoirs locaux peuvent influencer l'adoption. D'autre part, nous avons intégré des questions sur le rôle des risques et des chocs dans l'adoption/adaptation de l'innovation ainsi que des mécanismes de protection vis-à-vis des chocs. Quelle influence ont-ils sur l'adoption et comment interagissent-ils avec les autres obstacles connus à l'adoption ? Ce point pourra être prolongé par la question de savoir comment les mécanismes de protection contre les risques sociaux se superposent et/ou interagissent avec les mécanismes de protection contre les autres types de risques, qui permettra de continuer les travaux initiés dans le cadre du projet Protect avec la thèse Mampianina Andrianaivo. Dans le cadre du projet Makis, j'encadre la thèse de doctorat de Tiako Joeda Andriamamy (Université d'Antananarivo, co-direction avec Holimalala Randriamanampisoa) qui a débuté en mars 2023 et est intitulée « Rôles des mécanismes de protection vis-à-vis des risques perçus dans l'adoption et l'adaptation de l'innovation au sein des exploitations familiales en milieu rural malgache ». Par ailleurs, une partie de la thèse de Florian Leray (contrat doctoral Université de Bordeaux, codirection avec Quentin Stoeffler et Tanguy Bernard) s'inscrira également dans cette thématique (démarrage en septembre 2023).

---

<sup>52</sup> Un système d'exploitation viable doit être rentable pour les exploitants, satisfaire une demande alimentaire, et préserver son environnement sur une longue période (Martinet, 2010).

Ces questions sont par ailleurs une des composantes de l'étude des dynamiques de développement dans le Sud de Madagascar que je poursuivrai prochainement dans le cadre d'un nouveau projet de recherche dont je suis responsable.

#### 4.2. Les dynamiques de développement contrariées du Sud Malagasy

Les travaux de recherche dans le Sud de Madagascar ont permis que notre équipe soit identifiée comme équipe ressource par la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar pour informer les conditions de réalisation et d'efficacité des projets de développement qu'elle finance dans le Sud de Madagascar. Le projet devrait démarrer à l'automne 2023.

Le Grand Sud de Madagascar est caractérisé par une situation de crise chronique et polymorphe, à la fois sociale et environnementale, due à la sécheresse et au contexte agro-climatique, à l'enclavement et à l'insécurité ainsi qu'aux défaillances institutionnelles. Malgré les nombreux projets humanitaires et de développement qui se succèdent depuis 30 ans, ces composantes d'une crise structurelle ne sont pas dépassées. L'enjeu est alors de comprendre comment l'interaction entre les conditions agro-environnementales, les conditions de vie des populations et les projets de développement expliquent les trajectoires de développement dans le Sud malgache.

J'avais déjà abordé ces questions au sein du projet MAPNET (Mapping social networks in the great south of Madagascar). Suite à l'intérêt suscité par les travaux que nous avons menés dans ce cadre et à la demande de l'Union Européenne à Madagascar, j'ai monté l'expertise de recherche CapSud<sup>53</sup> [26] qui a été restituée en novembre 2022 devant les acteurs du groupe Nexus HDP (Humanité développement paix, le nexus rassemble les acteurs internationaux qui interviennent dans le Sud de Madagascar dans un objectif de coordination des actions). Sur la base de la littérature existante, issue à la fois du monde académique et des évaluations de projets, nous avons dressé un inventaire des causes des échecs et des réussites des projets de développement depuis les années 1990, puis nous avons analysé leurs enjeux transverses. Il en ressort trois éléments décisifs à prendre compte : (i) les défaillances de l'Etat et de l'aide au développement dans le cadre de la "logique projet" ; (ii) l'impératif d'une compréhension fine des dynamiques sociales au sein des populations bénéficiaires de l'aide pour anticiper les effets inattendus du développement (Olivier de Sardan) ; (iii) traiter les dynamiques sociales au prisme du genre<sup>54</sup>.

Afin de creuser les pistes d'action dessinées par cette première étude, la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar nous a récemment demandé de monter une nouvelle expertise de recherche qui affiche l'ambition d'analyser les dynamiques de développement dans les zones d'intervention de l'Union Européenne dans le Sud de Madagascar (régions Atasimo-Antsinanana, Androy et Anosy) en essayant d'identifier l'influence sur ces dynamiques de développement des projets financés par l'Union Européenne dans le cadre du projet Afafi et dans le but d'informer les projets qui seront financés dans le cadre du projet Pacte vert (qui

---

<sup>53</sup> L'intitulé exact de l'étude est : « Le développement dans le Grand Sud malgache, quelques enseignements de 30 ans de projets de développement. Etude de capitalisation bibliographique ». Voir référence [26] dans la liste de mes travaux de recherche présentée en annexes

<sup>54</sup> Un premier article de valorisation scientifique de l'étude CapSud complétée par une revue de la littérature systématique est en cours d'achèvement [4].

prendra le relai du financement Afafi dans les régions Androy et Anosy). Ce projet aura une durée de 2 ans et débutera en janvier 2024.

Le projet a pour objectif principal de mettre en place un processus de suivi/évaluation et d'analyse multidimensionnelle, qualitative et quantitative, concernant l'évolution du contexte et des conditions de vie des bénéficiaires d'AFAFI SUD<sup>55</sup>. Il s'organise en trois objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : Réaliser une évaluation finale de la performance du programme AFAFI SUD sur les populations ciblées ; ce volet sera assuré par l'IRAM.
- Objectif spécifique 2 : Elaborer une analyse multidimensionnelle qualitative et quantitative sur l'évolution du contexte et des conditions de vie des bénéficiaires et les effets induits par AFAFI SUD via l'emploi de plusieurs outils d'analyse, d'enquête, de monitoring et d'évaluation ; ce volet sera assuré par une équipe de chercheurs de l'IRD notamment de l'UMI Source, de BSE Université de Bordeaux, du Clersé (Science Po et Université de Lille), du CERED (Université d'Antananarivo) et de l'IISS Institut International des Sciences sociales.
- Objectif spécifique 3 : Elaborer des principes et des recommandations pour assurer la mise en œuvre de programmes efficaces et efficaces dans le Grand Sud de Madagascar via un processus de recherche-action

Du point de vue méthodologique, l'enjeu est de mettre en place un dispositif qui nous permette d'observer et d'analyser ces dynamiques de développement en essayant d'identifier l'effet des projets de développement. Pour cela nous utiliserons plusieurs méthodes combinées :

- Capitalisation bibliographique (poursuite du travail entamé dans CapSud et développement d'une bibliothèque numérique sur le développement dans le Sud de Madagascar, collaboration possible avec l'Université de Toliara) ;
- Identification des données déjà disponibles pour l'analyse des liens entre projets / environnement et conditions de vie et constitution d'un portail de données ;
- Analyse satellitaires (évolution du couvert végétal et des surfaces en eau), collaboration avec l'Université de Fianarantsoa ;
- Analyse cartographique et typologies spatiales (en croisant les données satellitaires, les données géolocalisées sur les projets de développement et les données géolocalisées sur les conditions de vie) ;
- Production de données multiniveaux selon une méthode inspirée de celle que nous avons développée dans le cadre du projet de recherche Mapnet (sélection de sites illustratifs des grandes dynamiques de développement dans le sud, enquêtes qualitatives semi-structurées au niveau des sites pour comprendre les systèmes socio-écologiques locaux, enquêtes ménages, enquêtes sur les réseaux de sécurisation, enquêtes organisations locales).

Un enjeu important pour la DUEM, en tant que Partenaire Technique et Financier du gouvernement malgache est de contribuer, à travers ce projet, à l'élaboration d'outils innovants permettant de garder la mémoire du développement dans le Sud et de favoriser la coordination des actions dans le Sud malgache. Deux éléments-clés de notre projet abondent dans ce sens :

---

<sup>55</sup> Voir [http://www.mef.gov.mg/page\\_personnalisee/index/news/360](http://www.mef.gov.mg/page_personnalisee/index/news/360) pour plus d'informations sur le programme Afafi Sud.

(i) le développement et la professionnalisation de la bibliothèque virtuelle Capsud ; (ii) la création d'un géoportail, carte interactive qui affichera pour chaque localité pertinente les données existantes, les projets déjà menés et les rapports publiés.

Du point de vue scientifique, au vu de travaux antérieurs que j'ai coordonnés sur la protection sociale à Madagascar, un des enjeux de l'étude est d'élargir le cadre conceptuel du SLPS (système local de protection sociale) pour l'intégrer à l'étude des systèmes socio-écologiques en prenant en compte les interactions entre le système socio-économique, les système agro-environnemental et les projets d'aide et de développement. Il s'agira notamment d'analyser comment les dynamiques des projets influencent de façon dynamique les normes sociales locales et les mécanismes de protection sociale ou encore comment les pratiques de protection des conditions de vie interagissent avec les conditions agro-environnementales. Une autre extension du projet de recherche Protect est envisagée dans le cadre de son redéploiement géographique et interdisciplinaire en Afrique Sub-saharienne.

#### 4.3. Le redéploiement géographique et interdisciplinaire du projet Protect en Afrique sub-saharienne

Ce projet est en cours d'identification mais certaines bases sont déjà présentes.

L'objectif de ce nouveau projet est d'éclairer les enjeux et analyser les évolutions récentes des systèmes de protection sociale en Afrique Sub-saharienne.

##### a. Les questionnements

En effet, on observe depuis les années 2000, le redéploiement de ces systèmes dans le sillage des objectifs de l'aide internationale concernant la santé (couverture santé universelle, OMS 2013) et le travail (socle universels de protection sociale, BIT, 2012). Plus généralement, les objectifs du Développement Durable (Nations Unies, 2015) font de la protection sociale une cible de plusieurs objectifs (notamment concernant la pauvreté, la nutrition, la santé, le travail, les inégalités), ce qui amène Merrien (2013) à parler d'une reconfiguration de l'aide internationale au prisme de la protection sociale.

Alors que les systèmes de protection sociale des pays africains sont généralement qualifiés d'exogènes, c'est-à-dire pensés de l'extérieur, par les puissances coloniales d'abord puis par les institutions internationales, qu'en est-il des transformations en cours sur la période récente ? Les systèmes qui se mettent en place restent-ils exogènes ou observe-t-on un processus d'endogénéisation ou d'appropriation nationale ? Quelles politiques nationales de protection sociale sont-elles mises en place pour quels effets sur les populations ?

Plus spécifiquement, deux grands ensembles de questions se posent. Premièrement, concernant les **processus en cours et les transferts de normes**, les politiques de protection sociale restent-elles exogènes ou observe-t-on une certaine endogénéisation ? Comment se passent les processus en cours ? Comment s'opère le transfert de normes tant au niveau national qu'au niveau local ? A ces différentes échelles, comment les normes importées interagissent avec les normes sociales et les jeux d'acteurs ? Deuxièmement, concernant les effets sur la couverture sociale des populations, observe-t-on une évolution vers des **dispositifs de protection sociale adaptés aux besoins spécifiques des populations dans des contextes marqués par la ruralité, l'enclavement et l'informalité des formes de travail** ? Est-ce que les changements en cours vont dans le sens d'une amélioration de la couverture sociale des populations ?



Si les processus de prise de décision politique et d'évolution de la législation sont généralement top-down, on observe toutefois un écart important entre les décisions prises au niveau national et leur mise en œuvre locale. Cet écart s'explique par les difficultés d'opérationnalisation des décisions prises au niveau national (faible priorisation budgétaire des questions sociales, sous-administration marquée, processus de décentralisation peu abouti, défaillances multiples de l'Etat) qui impliquent le poids important d'acteurs non gouvernementaux, tels que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, dans le déploiement local de dispositifs de protection sociale. Il apparaît ainsi nécessaire de s'interroger sur **les processus par lesquels les dispositifs de protection sociale évoluent au niveau national mais aussi au niveau local**. Par ailleurs, que l'on traite du processus de transfert de normes ou de la couverture sociale des populations, la compréhension des enjeux de la protection sociale en Afrique repose dans la **prise en compte conjointe de la protection sociale formelle et de la protection sociale informelle**. La protection sociale formelle, portée par les institutions formelles, offre une couverture incomplète (faible niveau de couverture des risques sociaux), en partie comblée par la protection sociale informelle, c'est-à-dire portée par des normes sociales non formalisées, telles que les relations de réciprocité ou de clientélisme qui continuent à jouer un rôle décisif dans la couverture des populations. Les dispositifs locaux de protection sociale se construisent dans l'interaction entre normes sociales locales et normes portées par les dispositifs des projets et les opérateurs des dispositifs nationaux. Les nouveaux dispositifs de protection sociale qui se déploient entrent donc en interaction avec des dispositifs préexistants et il est essentiel de comprendre les modalités de cette rencontre. Ainsi, nous sommes amenés à nous demander comment les dimensions formelle et informelle de la protection sociale s'articulent au sein des systèmes nationaux et des systèmes locaux de protection sociale (complémentarité ou éviction) ?

La compréhension de l'évolution des systèmes de protection sociale en Afrique nécessite donc le déploiement **d'un dispositif scientifique multi-scalaire** (au niveau international, au niveau national et au niveau local) **et multiacteurs** (organisations internationales, composantes de l'Etat, caisses nationales de protection sociale, organisations de la société civile, populations).

#### b. Premières réalisations et identification du projet

De premières avancées ont d'ores et déjà été réalisées dans cette voie. Premièrement, Léo Delpy dans le cadre de sa thèse de doctorat réalisée en lien avec le projet Protect a produit une analyse des systèmes de protection sociale en Afrique Sub-saharienne (Delpy, 2021) associant analyse typologique et étude des trajectoires nationales pour quelques pays illustratifs des différents types. Dans le cadre du programme de formation Eur@frica, j'ai encadré un travail de recherche ébauchant une analyse comparative entre les systèmes de protection sociale à Madagascar et au Sénégal (Dimitriou, Monin et Pauchet, 2022). Il apparaît que si les systèmes de protection sociale malgache et sénégalais subissent assez clairement les mêmes impulsions internationales pour orienter leur système de protection sociale, les deux types de systèmes diffèrent assez largement par leur taux de couverture et leurs réalisations effectives. Alors, que, nous l'avons vu dans la section 2, le système malgache reste embryonnaire, avec un taux de couverture de 5,7%, le système sénégalais est bien plus développé. Un des éléments explicatifs de ces différences repose dans les questions de gouvernance nationale. Alors qu'à Madagascar tout se passe comme si l'Etat déléguait sa politique de protection sociale aux acteurs internationaux (financements, orientations de fonds), au Sénégal les choses sont un peu différentes : le gouvernement a des infrastructures plus solides et des organisations de base mieux structurées.

En outre, la période d'embellie conjoncturelle des années 2010 a permis de dégager des ressources qui ont été mobilisées pour le développement de la protection sociale. Enfin, les acteurs de la scène politique nationale ont investi l'enjeu de la protection sociale qui a constitué un élément important de la campagne présidentielle de 2012, et le gouvernement élu a au moins en partie tenu ses promesses en déployant des dispositifs de protection sociale. La thématique de la protection sociale est donc un enjeu politique au Sénégal et non à Madagascar. Cela peut aussi être mis en lien avec les dynamiques sociétales et les perceptions du droit à la protection sociale qui sont très faibles voire nulles à Madagascar et bien présentes au Sénégal. Ces éléments confortent les travaux de Hickey (2008) pour qui les enjeux politiques sont centraux pour comprendre les dynamiques nationales de protection sociale.

Au niveau local, il s'agira de construire un cadre comparatif des systèmes de protection sociale pour produire les données nécessaires à l'analyse de ces systèmes dans différents pays d'Afrique sub-saharienne, en tenant compte des échelles internationales, nationales et locales.

Ces travaux pourront s'appuyer sur la structure institutionnelle du projet Ipora (Recherche interdisciplinaire orientée vers l'élaboration de politiques en Afrique), GPR (grand programme de Recherche) et celle de l'UMI Source – IRD. Ma participation en mars 2023 à un séminaire franco-sénégalais sur la protection sociale co-organisé par l'Umi Source-IRD et l'Université Cheikh Anta Diop a d'ailleurs permis d'alimenter ma réflexion sur le sujet tout en contribuant à dessiner des partenariats possibles.

Les travaux se déploieront dans un cadre interdisciplinaire associant :

- Le Droit : pour comprendre l'appropriation nationale des incitations internationales à travers le processus législatif ;
- La Science politique : rapport de force entre les acteurs, rôle des composantes de l'Etat, de la gouvernance, etc. ;
- La Socio-économie : pour analyser les effets sur les conditions de vie des ménages, les interactions entre protection sociale formelle et informelle, l'influence des conditions économiques sur les systèmes nationaux de protection sociale ;
- La Socio-anthropologie pour comprendre l'interaction entre les normes importées par les projets et les normes sociales locales.

La structuration des questionnements interdisciplinaires précis nécessite toutefois des travaux avec les chercheurs des différentes disciplines qui souhaiteront s'associer à ce projet. Une première étape pour lancer ce projet est prévue avec le recrutement à l'automne d'un post-doctorat financé par le projet IPORA et une demande de financement pour financer les travaux collectifs pour identifier les pays d'étude, constituer le cadre méthodologique interdisciplinaire et le cadre comparatif du projet.

#### Conclusion de la quatrième section

Au final, mes projets en cours marquent une ouverture de mes travaux antérieurs sur la protection sociale en termes thématiques (ouverture sur les questions de pratiques agricoles innovantes et l'étude des dynamiques de développement), en termes de comparaisons internationales et en termes interdisciplinaires. Les différents projets en cours de déploiement s'appuient sur des partenariats de recherche forts au Sud et des financements originaux, via les expertises de recherche financées par les bailleurs internationaux comme gage d'une recherche orientée sur les questions des acteurs de l'aide et du développement. Les financements sont



toutefois mobilisés au-delà de l'expertise de recherche pour la valorisation scientifique dans le cadre de publications scientifiques et pour le financement d'autres activités de recherche (financement d'étudiants et de doctorants, financement de phases exploratoires et d'identification de nouveaux projets). Ces aspects sont développés dans la section suivante dédiée à la façon dont j'anime et encadre la recherche.

## 5. Animation et encadrement de la recherche

Depuis 2015, j'ai mené mes travaux de recherche dans le cadre de projets dont j'ai été en grande partie responsable, impliquant un engagement certain en termes d'animation de la recherche et de formation à la recherche par la recherche. Une première sous-section sera consacrée à la présentation de mon expérience d'animation d'une recherche financée sur projets et en partenariat au Sud. Une deuxième sous-section présentera mon activité d'encadrement de la recherche et notamment de formation à la recherche pour la recherche.

### 5.1. L'animation d'une recherche financée et en partenariat

Mes activités en termes d'animation de la recherche se distinguent par leur financement par projet et l'appui sur des partenariats solides à Madagascar. Elles seront présentées en 5 points : un rapide retour sur la période post-thèse (a), la présentation des principales caractéristiques du projet Protect (b), ma participation à l'administration de la recherche (c), la valorisation sociétale de la recherche (d) et l'organisation de manifestations scientifiques (e).

#### a. La genèse

Dès la période de ma thèse, j'ai pu contribuer à l'avancée scientifique de mon champ thématique tout en commençant à manier les outils nécessaires à l'animation de la recherche, à savoir la recherche de financement et le développement de relations partenariales pertinentes au service de la recherche, composantes essentielles du cadre institutionnel de la recherche contemporaine. Au-delà du financement de base (contrat du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et contrats d'ATER), ma thèse a également bénéficié de l'appui logistique et financier de l'IRD (UMR C3ED, devenue aujourd'hui UMI Source) facilitant l'accès au terrain (5 mois en 2003 et 5 semaines en 2005), ce qui a permis d'initier une recherche en partenariat avec le Réseau des observatoires ruraux de Madagascar. Ces collaborations, fructueuses dans le cadre de la thèse, se prolongent aujourd'hui.

C'est toutefois à partir de 2015 que je me suis véritablement investie dans les activités d'animation de la recherche en coordonnant le montage de plusieurs projets de recherche et participant ainsi activement à la recherche de financements pour la conduite de projets scientifiques, étape première et incontournable de l'animation de la recherche. Trois projets que j'ai montés au cours de cette période ont été acceptés. Pensés en complémentarité de moyens financiers et humains, ils forment la base des travaux de recherche que j'anime depuis 2017, dans le cadre de mon accueil en délégation à l'IRD (2017-2021) puis dans le cadre de ma réaffectation sur mon poste d'enseignante-chercheuse titulaire au sein de BSE – Université de Bordeaux» (Protection sociale à Madagascar).

#### b. Le projet de recherche Protect<sup>56</sup> : le pilotage d'une recherche financée et en partenariat

Dans le contexte post-ajustement structurel, la protection sociale<sup>57</sup> apparaît comme un moyen déterminant dans la réalisation des Objectifs du développement durable. Ainsi, à partir des

---

<sup>56</sup> Pour plus d'informations sur le projet de recherche protect, se référer à : <https://bse.u-bordeaux.fr/recherche/projet-protect/> et pour les éléments sur le colloque de clôture, se référer à <https://protect-grc22.sciencesconf.org>.

<sup>57</sup> La protection sociale regroupe l'ensemble des mécanismes et dispositifs de prévoyance collective visant, au sein d'une société, à protéger les individus contre les risques sociaux tels que la maladie, la vieillesse, le handicap, le

années 2000, la thématique de la protection sociale est progressivement intégrée aux calendriers des différents acteurs du développement pour en être aujourd'hui une composante incontournable. Toutefois, la question d'une protection sociale appropriée par et adaptée aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés tel que Madagascar, reste posée. Les activités de recherche que je mène actuellement contribuent à cette réflexion. Depuis 2017, j'anime à cette fin une équipe d'une quinzaine de chercheurs malgaches et français (voir tableau 9) dans le cadre d'un ensemble cohérent de projets et expertise de recherche, dont je suis responsable, produisant [le cadre d'une recherche en partenariat innovante et financée par différents acteurs académiques et sociétaux](#).

Le projet Protect, repose sur l'articulation des projets et expertise suivants dont je suis responsable :

- « Normes, institutions et jeux d'acteurs : quelle protection sociale pour les zones rurales malgaches ? », projet d'accueil en délégation à l'IRD (2017-2021) ;
- "Co-construction des normes et formes innovantes de protection sociale à Madagascar", projet de recherche pluridisciplinaire, Département SHS de l'Université de Bordeaux, (2017-2019) ;
- "La protection sociale à Madagascar. Identifier et comprendre les formes innovantes de protection sociale en vue de transmission aux acteurs socio-économiques », Région Nouvelle Aquitaine, Université de Bordeaux et IRD (2018-2023).
- Expertise collective MapNet, « Mapping social networks and community strategies in Southern Madagascar », Banque Mondiale, gestion IRD (2019).

[Le réseau partenarial](#) du projet associe des institutions françaises et malgaches :

- Académiques (GREThA – CNRS et Université de Bordeaux, UMI Résiliences - IRD, CERED - Université de Tana, IISS-ONG, Université Catholique de Madagascar et LAM – CNRS et Science Po Bordeaux)
- Et sociétales (Coopération décentralisée Nouvelle Aquitaine-Itasy, Troisième porte à gauche, AgriSud international).

Il a également bénéficié d'une collaboration fructueuse avec le projet « Fabriquer des Politiques Publiques en Afrique (FAPPA) », porté par Dominique Darbon (LAM) et financé par la Nouvelle Aquitaine et l'AFD et des instruments spécifiques de l'IRD, notamment des financements de personnel local temporaire (PLT).

---

chômage, la maternité et l'exclusion sociale. Elle englobe des mécanismes formels (sous-tendus dans des normes formelles) et des mécanismes informels (sous-tendus par des normes informelles).

**Tableau 9. Les chercheurs impliqués dans le projet Protect**

Chercheur.e.s impliqué.e.s dans	Fonction dans le projet	Axes	Période d'intervention	Institution d'appartenance
Andrianaivo Christian Mampianina	Protection sociale et agriculture familiale Coordination bases de données, codage CS Pro	2, 3 et 4	2019-2022	Clersé, UMI Source
Andriamaro Frédérique	Encadrement des stagiaires de l'UCM			UCM et UMI Source
Andrianampiarivo Tsiry	Analyse de la stratification socio-économique	2 et 4	2022	CREG, Université de Grenoble
Andrianantoandro Tantely	Analyse des facteurs d'adhésion à une mutuelle de santé et analyse genre Mapnet	2 et 4	2020-2022	UMI Source, UCM et IST-Diego
Archambaud Lise	Analyse des organisations locales et conceptions des outils systémiques Mapnet, quali exploratoire	2 et 4	2019	Humanité et inclusion et Clersé
Ballet Jérôme	Liens PS Commerce équitable, quali exploratoire	2 et 4	2018-2019	Passages
Berrou Jean-Philippe	RAPS , conception outils réseaux, valorisation des données	1 et 4	2018-2021	LAM -Sciences Po Bordeaux
Cachau Diane	Conception enquête Sysmipro, quali exploratoire en milieu urbain, valorisation	2	2019-2022	BSE
Clément Matthieu	Valorisation des données Mapnet et conception enquête sysmipro	2	2018-2022	BSE
Combarnous François	Encadrement thèse Diane Cachau			GREThA
Delpy Léo	Conception enquête MAPNET et sysmipro, montée en généralisation, valorisation scientifique, analyse réseau	1, 2, 3 et 4	2018-2022	BSE
Deguilhem Thibaud	Conception et valorisation des enquêtes Mapnet et RAPS, analyse réseaux	1 et 2	2019-2022	Ladyss
Droy Isabelle	Dimension genre, Conception des outils d'enquête Mapnet et Sysmipro, valorisation des données, quali exploratoire	1 et 3	2017-2022	UMI Source - IRD
Gondard Claire	Coordination scientifique et administrative, Conception des outils d'enquête, enquêtes quali et quanti, analyse des données, valorisation scientifique et sociétale	1, 2, 3 et 4	2017-2022	BSE et UMI Source
Lallau Benoît	Copilotage rapport MAPNET, Quali exploratoire, Analyses qualitatives Mapnet et Sysmipro, Coordination des diagnostics systémiques, Valorisation des données	2, 3 et 4	2018-2022	Clersé
Lazamanana Pierre	Etat des lieux protection sociale à Madagascar	1	2019-2022	CERED et UMI Source
Leroy Christophe	Réalisateur film documentaire "Trou de Caïman" anthropologie visuelle	2 et 4	2018-2022	3 ème Porte à gauche
Olié Louis	Conception module transferts Sysmipro	2	2020-2022	Cirad
Piveteau Alain	RAPS	1 et 4	2018-2022	LAM - IRD
Ravevohitra Nirina	Conception du questionnaire Sysmipro, codage CS Pro	2	2020-2022	ROR et UMI Source
Randriamanampisoa	Etat des lieux et analyse protection sociale à Madagascar	1 et 4	2019-2022	CERED et UMI Source
Randrianalijaona Mahefasoa	Appui institutionnel du CERED			CERED et UMI Source
Rasolofo Patrick	Coordination des opérations de terrain, conception des outils d'enquête, cartographie	2, 3 et 4	2017-2022	IISS et UMI Source
Rougier Eric	Encadrement des stagiaires de l'Université de Bordeaux			GREThA
Mendrika Razafindraibe	Codage CS Pro, aspects logistiques enquête Sysmipro	2	2020-2022	IISS
Razafindratsima Gérard	Analyse du " <i>fihavanana</i> ", anthropologie politique	2 et 4	2020-2022	UCM et IISS
Rebara Flavien	Superviseur Mapnet Androy	2	2019	IISS
Resambany André	Superviseur Mapnet Atsimo Andrefana	2	2019	IISS
Tinturier Zoé	Entrepreneuriat social dans les Bas-quartiers de Tana	2	2017-2018	LAM

Source : Auteur

La démarche scientifique repose sur 4 piliers. Premièrement, elle s’inscrit dans le cadre d’une approche interdisciplinaire associant l’économie du développement, la science politique et l’anthropologie visuelle. Deuxièmement, elle s’appuie sur une recherche de terrain et la conception d’outils d’enquêtes innovants permettant une contextualisation fine des questionnements et la production de bases de données inédites. Troisièmement, l’approche retenue est multiscalaire, s’intéressant à l’encastrement des mécanismes de protection sociale dans des systèmes sociaux locaux eux-mêmes encadrés dans le système national. Quatrièmement, à travers une approche comparative, la recherche interroge la montée en généralisation des résultats établis à Madagascar, au niveau local et au niveau national (voir la section 2 de ce mémoire pour plus de détails).

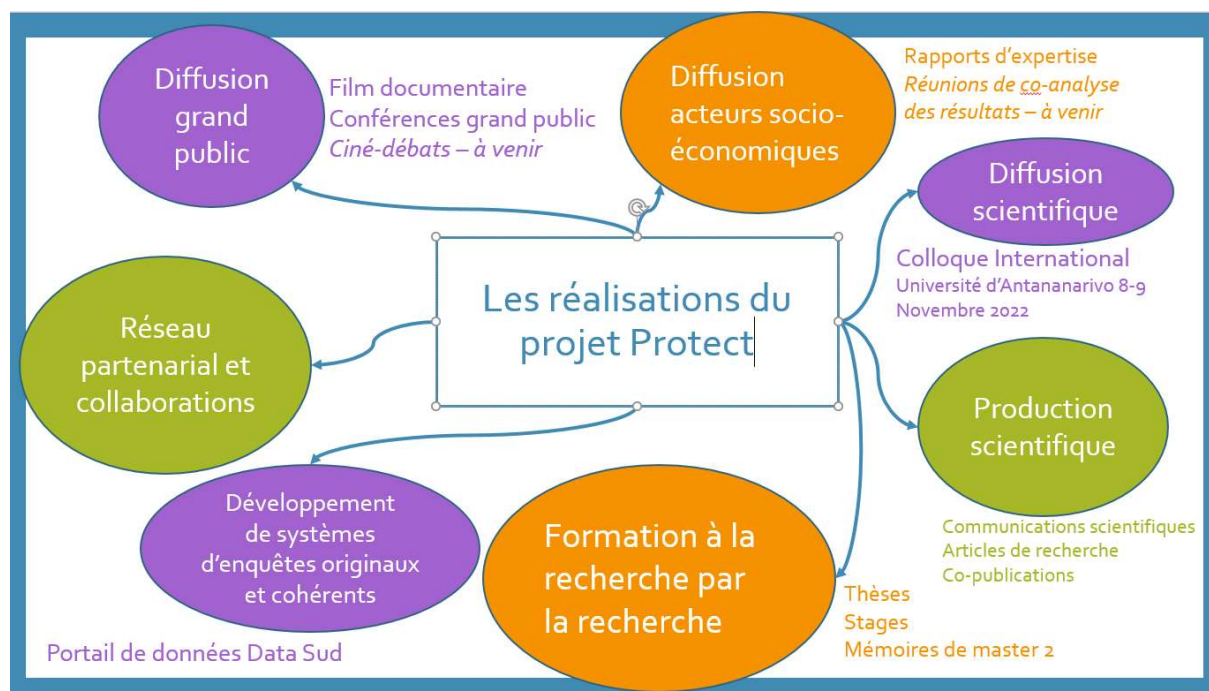
Une caractéristique importante de Protect repose dans l’orientation vers des questionnements portés par les acteurs de l’aide et de développement. L’objectif du projet de recherche Protect est en effet de comprendre les formes innovantes de protection sociale à Madagascar pour les restituer aux acteurs concernés. Les travaux menés dans Protect ont ainsi suscité l’intérêt direct de nos partenaires tel qu’Agrisud (restitution de travaux partiels, de rapport de stage ; intérêt direct dans la thèse de Mampianina Andrianaivo, voir section 4.1.) ou financeurs, telle que la Banque mondiale (expertise de recherche Mapnet, voir section 2.2) et d’autres acteurs de la protection sociale à Madagascar (UNICEF, Ministère de la population de la protection sociale et de la promotion de la femme et Groupe thématique protection sociale). J’ai ainsi coordonné ou participé à la rédaction de plusieurs rapports d’expertise de recherche (voir les travaux [33, 34, 35 et 36] dans la liste de mes travaux de recherche présentée en annexes.

Cette orientation d’une recherche tournée vers les acteurs est renforcée dans le cadre du projet de recherche sur l’évaluation de dynamiques de développement dans le Sud de Madagascar qui démarrera en janvier 2024 sur un financement de la Délégation de l’Union Européenne à Madagascar (section 4.2). Un volet du projet sera en effet consacré à une approche en termes de recherche-action, notamment concernant la co-écriture de recommandations pratiques avec et pour les acteurs de l’aide et du développement dans le Sud de Madagascar sur la base de la présentation de nos différents livrables (évaluation de la performance du projet Afafi Sud et évaluation des dynamiques du développement dans le Sud de Madagascar). Cet intérêt porté à nos travaux par les acteurs de l’aide et du développement garantit leur pertinence au vu de l’actualité des actions du développement tout en offrant une possibilité originale de financement. En outre, ces expertises sont bien des expertises de recherche dans lesquelles nous gardons en tant que chercheurs la maîtrise des questionnements de recherche (même si la partie expertise stricto-sensu est co-construite avec le commanditaire) et des moyens de la recherche (dans le respect des limites budgétaires). Par ailleurs, les reliquats de ces financements d’expertise sont en totalité réinjectés dans de nouvelles opérations de recherche (financement de visitings internationaux et équipement de doctorants, financement de stages de valorisation de la recherche, financements complémentaires de certaines opérations sous-dotées dans le cadre du projet de recherche Protect, financement de phases d’identification de nouveaux projets de recherche). Cela constitue donc une source de financement originale pour des travaux de recherche indépendants.

A ce jour, comme le montre la figure 23, les principales réalisations du projet concernent le renforcement du réseau partenarial à Madagascar, les opérations de terrain et l’innovation méthodologique (base de données et film de recherche, voir Encadré 3), la formation à la

recherche par la recherche, la valorisation sociétale de la recherche (voir paragraphe d de cette sous-section) et la valorisation scientifique (voir section 2).

**Figure 23. Les réalisations dans le cadre du projet de recherche Protect**



Source : Auteur

**Encadré 3. Les bases de données et le film de recherche « Trou de Caïmans », produits dans le cadre du projet de recherche Protect**

Trois bases de données et un film de recherche ont été produits (voir la carte des zones de production de données, figure 18, page 52) :

- (i) **la base de données RAPS** – Réseau des Acteurs de la protection sociale (coordonnée par Alain Piveteau et Jean-Philippe Berrou) visant à caractériser les rapports d'influence des acteurs dans le cadre de la fabrication de la politique de protection sociale à Madagascar ;
- (ii) **la base de données MAPNET** (Mapping social networks), visant à caractériser les formes locales de la protection sociale dans le sud de Madagascar, région particulièrement vulnérable, et associant des enquête qualitatives semi-structurées pour produire des diagnostics systémiques niveau local, des enquêtes auprès des organisations locales et des enquêtes ménages-individus-réseaux.
- (iii) **La base de données Sysmipro** (Systèmes microlocaux de protection sociale), visant à caractériser les formes locales de protection sociale sur trois zones: Antananarivo, l'Itasy rural et l'Analanjirofo rural. La structure de l'enquête SYSMIPRO 2021 est comparable à celle de l'enquête MAPNET 2019 et se compose de :
  - o Diagnostics systémiques (rapports d'analyse monographique à partir d'une enquête qualitative semi-structurée: observation directe, observation participante, entretiens semi-dirigés auprès de personnes ressources, focus groups et cartographie participative) portant sur les thématiques suivantes: Structure productive, structure sociale et rapports de pouvoir, chocs et risques, historique des projets ;
  - o Une base de données ménages-individus : 1500 individus ;



- Une base de données relationnelles, ego-centrée et bimodale (relations personnelles et relations avec des organisations) ;
  - Une base de données sur les transferts formels et informels et la pression redistributive.
- (iv) Le **film de recherche « Trou de caïmans »** documente les relations de solidarité et de dépendance dans les Bas-quartiers d'Antananarivo et s'inscrit dans un triple rapport à la recherche : il fait écho à la recherche en illustrant des résultats de la recherche dans une dimension sensible, il renouvelle la recherche en introduisant le lien avec le *Fihavanana*, qui structure les droits et obligations sociales à Madagascar et constitue l'un des fondements de l'identité Malagasy, et il constitue le moyen d'une recherche vivante, une recherche d'action (voir section 2.3 de ce document).

#### c. Participation à l'administration de la recherche

Au cours de mon accueil je me suis investie dans [les fonctions administratives de l'IRD et ses partenaires](#). Entre 2018 et 2021, j'ai ainsi été membre du conseil de l'UMI Résiliences et membre du conseil scientifique de l'Université Catholique de Madagascar. Entre 2019 et 2021, j'ai assuré, lorsque nécessaire, l'intérim de la représentante de l'IRD à Madagascar, assurant l'intérim administratif, la représentation de l'IRD lors de manifestations et réunions, notamment les réunions de service élargies de l'ambassade de France à Madagascar, et participant à l'organisation et l'animation d'événements de coordination et de mise en visibilité de l'IRD (co-animation de l'atelier de Comité de pilotage stratégique et scientifique, CP2S, de la représentation de l'IRD à Madagascar en 2019, coordination d'une session lors du séminaire ville durable organisé par le SCAC en mars 2020).

J'ai en outre contribué à [l'animation scientifique de l'équipe de l'UMI Résiliences à Madagascar](#). Lors de mon arrivée en affectation, l'UMI Résiliences associait 3 équipes partenaires à Madagascar, le Centre d'Etudes et de Recherche en Economie du Développement de l'Université d'Antananarivo, l'Institut International des Sciences Sociales et l'Université Catholique de Madagascar, dans une configuration nouvelle (le CERED ayant intégré l'UMI à peu près en même temps que mon arrivée en affectation) et avec peu d'habitude transversales de fonctionnement. J'ai œuvré avec mes collègues malgaches pour la transparence et la bonne gouvernance de l'antenne de l'UMI. Outre des réunions régulières pour piloter les orientations de la recherche, les activités transversales et les questions budgétaires de l'antenne de l'UMI à Madagascar Madagascar, j'ai également co-organisé un séminaire de recherche de l'UMI Madagascar en 2018 (avec Isabelle Droy, Jeannot Ramiamanana, Patrick Rasolofo et Mahefasoa Randrianalijaona).

J'ai enfin été élue membre du conseil du GREThA en 2016 et j'ai exercé cette fonction jusqu'à mon accueil à l'IRD (2017). En 2021, j'ai été élue membre du conseil de laboratoire de BSE.

#### d. Valorisation sociétale de la recherche

La valorisation sociétale de la recherche constitue une composante importante de mon activité d'animation de la recherche.

Comme indiqué dans le paragraphe b de cette sous-section, consacrée à la présentation du projet de recherche Protect, j'ai contribué à la production d'expertises de recherche pour des acteurs socio-économiques-clé du développement telle que la délégation de l'Union Européenne à Madagascar (expertise de recherche CapSud) la Banque mondiale (expertise de recherche MAPNET) et l'Agence française pour le Développement (contribution aux rapports

d'expertises RAPS et FAPPA – Fabriquer des politiques publiques en Afrique). J'ai également coordonné la production d'une base de données de la base de données MAPNET et de la base de données SYSMIPRO et participé à la production de la base de données RAPS.

J'ai par ailleurs mené plusieurs opérations de diffusion de la recherche auprès du grand-public par l'organisation de plusieurs manifestations scientifiques dirigées vers le grand public<sup>58</sup>, la présentation de quatre conférences auprès du grand public<sup>59</sup> et un article publié dans *The conversation*<sup>60</sup> la présentation de conférences grand public et les projections-débats du film de recherche « Trou de caïmans ». La première diffusion prévue en mai 2021, à l'Institut Français de Madagascar (IFM), a été reportée en raison de l'état d'urgence sanitaire pour finalement avoir lieu le 4 juin 2021, en format hybride, à l'IFM, sous un format Ciné-conférence-débat (figure 23).

**Figure 23. Invitation au Ciné-conférence-débat du 4 juin 2021 à l'Institut Français de Madagascar**



Source : Marina Ramaidrinabe, chargée de communication Représentation de l'IRD à Madagascar

<sup>58</sup> Gondard-Delcroix C., (GREThA-UB et UMI Résiliences-IRD) et Randremanana R. (Institut Pasteur de Madagascar), *La santé pour toutes et tous: enjeux et défis à Madagascar*, Organisation d'un atelier de réflexion sur la mise en œuvre de la CSU à Madagascar dans le cadre de la semaine scientifique des 70 ans de l'IRD à Madagascar, 14-17 mai 2018, Antananarivo-Madagascar.

Gauthier C.-A., Gondard-Delcroix, Montagnié D. et Pérez P., 2020, Session « Vivre en ville et accéder aux services », Séminaire Ville Durable, 10 et 11 mars 2020, Institut Français de Madagascar, Antananarivo.

<sup>59</sup> Gondard-Delcroix C. et Lazemanana P., 2017, *Les mille et un visages de la protection sociale à Madagascar*, Conférence à partir du film documentaire *Saïgon Informel*, production IRD, Cycle de conférences "La science en images, les images de la science", IRD-IFM (Institut de Recherche pour le Développement - Institut Français de Madagascar), 12 décembre 2017, Institut Français de Madagascar, Antananarivo.

Gondard-Delcroix C. et Sambo B. (2019), *Filets sociaux et recomposition des formes de solidarité endogènes*, Journées d'étude de l'IRAM : « Les filets de protection sociale en Afrique Sub-saharienne : quelles implications pour quelle politique ? », Paris, 27 juin 2019.

Gauthier C.-A., Gondard-Delcroix, Montagnié D. et Pérez P., 2020, Session « Vivre en ville et accéder aux services », Séminaire Ville Durable, 10 et 11 mars 2020, Institut Français de Madagascar, Antananarivo.

Dézé C. (SCAC, Ambassade de France à Madagascar), Gondard-Delcroix C., (GREThA-UB et UMI Résiliences-IRD) et Randremanana R. (Institut Pasteur de Madagascar), *La santé pour toutes et tous: enjeux et défis à Madagascar*, Organisation d'un atelier de réflexion sur la mise en œuvre de la CSU à Madagascar dans le cadre de la semaine scientifique des 70 ans de l'IRD à Madagascar, 14-17 mai 2018, Antananarivo-Madagascar.

<sup>60</sup> Lallau B. et Gondard-Delcroix C., 2020, « Lutte contre la pauvreté : les limites du transfert monétaire », *The conversation*, 27 janvier 2020, <https://theconversation.com/lutte-contre-la-pauvrete-les-limites-du-transfert-monetaire-130153>



Lors de cette diffusion inaugurale, la projection du film a été suivie d'une conférence à trois voix (Christophe Leroy, Claire Gondard et Gérard Razafindratsima) et d'un débat avec la salle. La conférence a porté sur le dispositif du film dans la recherche, les regards croisés de l'anthropologie visuelle et de la socio-économie du développement, au service de la production de connaissances sur le *Fihavanana Malagasy* tel qu'il est perçu par les habitants du quartier Adavamamba, bas-quartier d'Antananarivo (voir la section 2.3 de ce mémoire et voir la [fiche complète de présentation de l'événement](#) sur la page du projet Protect : <https://bse.u-bordeaux.fr/recherche/projet-protect/>). En mai 2023, une série de cinq ciné-débats (voir Encadré 2 page 59) été organisée dans le cadre du projet de recherche Protect avec le soutien de la représentation de l'IRD à Madagascar, du département économie de l'Université d'Antananarivo, de l'Université Catholique de Madagascar, de l'école doctorale d'Antananarivo, de l'école doctorale de l'Université Catholique de Madagascar et du Fokontany d'Adavamamba. Enfin, le film « Trou de Caïmans » a été projeté en séance plénière le 1er juin 2023 lors des 38èmes Journées de l'Association Tiers Monde.

#### e. Organisation de manifestations scientifiques

J'ai également contribué à 'organisation de plusieurs manifestations scientifiques propices aux rencontres et échanges d'idées entre chercheurs, avec pour certaines, une ouverture vers les praticiens du développement :

Ballet J., Brot J., Gerardin H et Gondard,C., 2023, Politiques de développement, acteurs et évaluation, XXXVIIIèmes Journées de l'Association Tiers Monde, Colloque international, 31 mai 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023, Bordeaux, <https://www.bse.u-bordeaux.fr/xxxviiiemes-journees-du-developpement-de-lassociation-tiers-monde/>

Gondard-Delcroix , C., Droy Isabelle, Randriamanampisoa H. et Andrianantoandro Tantely, 2022, Colloque international Protection sociale, gestion des risques, et développement durable : Analyses malgaches et perspectives comparées ", Université d'Antananarivo (Madagascar), 08-09 novembre 2022, <https://protect-grc22.sciencesconf.org/>

Gondard-Delcroix , C., et Randriamanampisoa H., 2018, Workshop de lancement du projet de recherche Protect, « Connaître les formes de vulnérabilité et de résilience pour penser la protection sociale », 6 juin 2018, Université d'Antananarivo, Madagascar.

Gondard-Delcroix C., Workshop Protect: Capitalisation des avancées de la première année du projet, 21 décembre 2018, GREThA-Université de Bordeaux.

## 5.2. Encadrement de la recherche

Mon activité d'encadrement de la recherche est présentée en trois temps : les co-directions et co-encadrements de thèses (a), la participation à des jurys de thèse (b), la participation à la formation doctorale et au renforcement des capacités à Madagascar (c) et la participation à l'encadrement de mémoires de recherche et de stages d'assistants de recherche.

### a. Co-direction et co-encadrement de thèses

Dès 2011, j'ai activement contribué à l'[encadrement doctoral](#). A partir de 2011, j'ai participé à la direction de [thèse de Tsiry Andrianampiarivo](#) en tant que membre de son comité de thèse. En 2015, j'ai officiellement obtenu une Autorisation à Diriger une Thèse (ADT) de l'école doctorale EES, n°42, de l'Université de Bordeaux pour co-diriger cette thèse avec François Combarrous. En effet la thématique de la thèse, intitulée « Petites prospérités en milieu rural malgache et l'analyse de leur rôle pour le développement rural », contribuait à l'analyse des conditions de vie en milieu rural malgache et entrainait de ce fait directement dans mon champ de compétences. De plus, les recherches doctorales de Tsiry se sont directement appuyées sur le réseau partenarial construit au cours de mes activités de recherche antérieures et les liens institutionnels noués avec le Réseau des Observatoires Ruraux de Madagascar (ROR) durant ma thèse de doctorat. Les données du ROR (données d'enquête-ménages à structure de panel) sont uniques en leur genre à Madagascar et ont permis de développer des travaux de recherche innovants sur la caractérisation et les dynamiques des petites prospérités malgaches, essentiels à la compréhension du processus de développement des campagnes malgaches. La thèse, a été soutenue en décembre 2016 et Tsiry exerce aujourd'hui comme maître de conférences à l'Université de Grenoble.

Depuis octobre 2018, j'ai obtenu une ADT de l'ED EES, n°42, de l'Université de Bordeaux pour co-diriger avec Matthieu Clément en co-directeur, la [thèse de Léo Delpy](#). La thèse a été soutenue le 2 juin 2022. Elle est intitulée « Une économie politique de la protection sociale à Madagascar : du macro au micro, l'apport de l'analyse des réseaux » et s'inscrit pleinement dans le projet de recherche Protect. L'objectif de cette thèse est de contribuer à comprendre la structuration du système de protection sociale malgache. Elle déploie une analyse multiniveau : (i) analyse des composantes de la trajectoire institutionnelle des systèmes de protection sociale en Afrique Sub-saharienne par l'élaboration d'une typologie et le recours à l'analyse historique ; (ii) analyse du réseau national des acteurs de la protection sociale à Madagascar grâce à l'analyse des réseaux sociaux ; (iii) analyse du rôle des relations clientélistes dans les formes de protection sociale informelle et de leur impact sur la sécurisation des conditions de vie. Léo Delpy a été recruté à l'issue de sa thèse par le CIRAD dans le cadre d'un CDD de recherche avec l'UMR Astre (juin 2022-septembre 2023). Il a ensuite obtenu un poste de maître de conférences à l'Université de Lille (prise de fonctions septembre 2023).

Depuis janvier 2021, je co-encadre, avec Benoît Lallau (Clersé, Science Po Lille-Univ. Lille et CNRS) comme directeur, la [thèse de doctorat de Christian Mampianina Andrianavo](#), intitulée « La sécurisation et la reconstitution des actifs productifs et des conditions d'existence des agriculteurs familiaux malgache : Quel rôle pour la protection sociale ? ». La thèse porte sur la protection sociale des agricultures familiales. Face au défi que représente la dualité des exploitations d'agriculture familiale (à la fois unité de production et de consommation), dans un contexte d'informalité généralisée et d'enclavement, les formes de protection sociale adaptées au milieu rural d'un pays à faible revenu et à base rurale restent à définir. La thèse

aura pour objectif de contribuer à cette réflexion en interrogeant la soutenabilité des mécanismes de protection sociale déployés dans de tels contextes.

Entre mars 2020 et septembre 2022, j'ai accompagné les opérations de terrain de la thèse de Diane Cachau, intitulée *Sécurité foncière et performance des microentrepreneurs dans les Bas quartiers d'Antananarivo*, inscrite à l'École doctorale 42, Entreprise-Economie et Société, Université de Bordeaux, et dirigée par François Combarous (GREThA - UMR CNRS - Univ. De Bordeaux) depuis octobre 2019. La production des données pour la thèse repose sur un dispositif original : (i) la production de données qualitatives exploratoires, assurée en binôme par Diane Cachau et Mia, étudiante en Master 2 Sciences sociales appliquées au développement ; (ii) la production de données quantitatives grâce à un dispositif d'enquête en deux phases : la phase 1 est constituée par l'enquête Ménages-réseaux Sysmipro (Systèmes micro-locaux de protection sociale) dont je suis responsable dans le cadre du projet de recherche Protect et la phase 2, arrimée sur le sous-échantillon des entrepreneurs et salariés de l'informel, sera produite dans un deuxième temps de façon à recueillir des données détaillées sur le cœur de la thèse (informalité et sécurité foncière).

Depuis mars 2023, je co-dirige avec Holimalala Randriamanampisoa (professeur à l'Université d'Antananarivo) la thèse de Tiako Joeda Andriamamy (Université d'Antananarivo, co-direction avec Holimalala Randriamanampisoa) qui a débuté en mars 2023 et est intitulée « Rôles des mécanismes de protection vis-à-vis des risques perçus dans l'adoption et l'adaptation de l'innovation au sein des exploitations familiales en milieu rural malgache ».

Sur une thématique proche, depuis septembre 2023, je co-dirige avec Quentin Stoeffler (maître de conférences en économie à BSE-Université de Bordeaux) et Tanguy Bernard la thèse de Florian Leray intitulée « Innovations agricoles, adaptation au changement climatique et transformations rurales en Afrique subsaharienne ».

Enfin, sans être officiellement directrice de la thèse, je participe également activement à l'encadrement de la thèse de Manohisoa Razafindralambo (école doctorale d'économie, Université d'Antananarivo) sur la thématique des capacités et de la protection sociale et informelle dans le grand Sud malgache.

Par ailleurs, le projet Protect a également contribué à la formation à la recherche doctorale : six thèses de doctorat françaises et malgaches sont associées au projet dont cinq utiliseront ou utiliseront directement les bases de données produites dans le cadre du projet Protect. Il s'agit des thèses de Léo Delpy, de Diane Cachau, Mampianina Andrianaivo et Manohisoa Razafindralambo, précédemment citées, auxquelles il faut ajouter la thèse de Nirina Rabevohitra (école doctorale d'Antananarivo)<sup>61</sup> et la thèse de Zoé Tinturier<sup>62</sup>.

---

<sup>61</sup> Nirina Rabevohitra (école doctorale d'Antananarivo), *Mécanismes de sécurisation des conditions de vie et réduction de la vulnérabilité en milieu rural*, Ecole doctorale d'économie, Université d'Antananarivo, dirigée par Mahefa Randrianalijaona (CERED – Univ d'Antananarivo et UMI Résiliences – IRD), depuis 2020

<sup>62</sup> Zoé Tinturier, *La construction sociale de la pauvreté à Madagascar, l'entreprise comme instrument d'action publique*, Ecole doctorale Sociétés, politique, santé publique (SP2), Université de Bordeaux, dirigée par Dominique Darbon (LAM, UMR CNRS – SciencePo Bordeaux). La thèse de Zoé a bénéficié d'un financement de mission de la part du projet Protect mais mobilise ses données propres, produites par Zoé Tinturier.

#### b. Participation à des jurys de thèse

Ma contribution à l'encadrement de jeunes chercheurs passe également par ma [participation à aux jurys de thèse en économie en tant qu'examinatrice](#) :

- En 2022, pour la thèse de Heriniaina Rakotomalala, « Marchés fonciers et accès à la terre des migrants : une analyse institutionnelle dans la commune rurale de Madagascar », soutenue publiquement le 15 décembre 2022, CIRAD Montpellier.
- En 2018, pour la thèse de Lise Archambaud, « Les dynamiques collectives en contexte post-conflit », dirigée par Benoît Lallau (UMR CNRS Clersé, Science Po Lille) et soutenue publiquement le 17 décembre 2018 à Science Po Lille.
- En 2017, pour la thèse de Viviane Boussou, « De l'efficacité des mots et concepts dans la définition des politiques économiques : étude du cas de la Côte d'Ivoire à travers une analyse de discours », dirigée par Jean-Luc Dubois (IRD) et soutenue publiquement le 7 juillet 2017 à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- En 2013, pour la thèse de Nicole Andrianirina, intitulée « L'Agriculture pour le Développement : pertinence et limites à l'échelle des ménages ruraux. Une approche dynamique comparative pour trois régions de Madagascar », dirigée par Michel Benoit-Cattin (CIRAD) et Hélène David-Benz (CIRAD) et soutenue publiquement le 19 décembre 2013, Montpellier SupAgro

En 2014, j'ai en outre participé à 2 comités de sélection pour des postes de maître de conférences en économie (Université de Bordeaux et Université de Versailles-Saint-Quentin).

#### c. Participation à la formation doctorale et au renforcement des capacités de recherche à Madagascar

Depuis mon accueil en délégation à l'IRD ; j'ai également mené plusieurs activités relevant de la [formation doctorale et de la formation pour et par la recherche](#) contribuant en cela à la mission de renforcement des capacités de recherche aux Suds de l'institut.

Avec Patrick Rasolofo, responsable d'antenne Madagascar de l'UMI Résiliences (mon unité d'affectation à l'IRD), nous avons co-organisé un cycle de [formation doctorale](#) à destination des doctorants de l'UMI et dans l'objectif de renforcer les capacités de production et de traitement des données par la prise en main de logiciels-clé. La formation se déroule en 3 cycles de 12 heures chacun assurés par des experts malgaches :

- *Fanombohana ny fikirakirana ny Stata* (Prise en main de Stata), 12 h, sur ordinateur, formateurs Nirina Rabevohitra et Patrick Rasolofo, 17-18 décembre 2020 à l'IISS.
- *Fanombohana ny fikirakirana ny CS Pro*, 12 h, sur ordinateur, formateur Bezaka Rivolala, 4-5-8-9 février 2021 à l'UCM
- *Fanombohana ny fikirakirana ny Analyse textuelle sous R*, 12 h, sur ordinateur, formateur M Rambalo, à venir.

J'ai par ailleurs assuré [deux séminaire doctoraux](#) sur la méthodologie de la publication d'articles scientifiques.

- le 4 décembre 2020 à l'Ecole Doctorale de l'Université Catholique de Madagascar, avec Patrick Rasolofo (UMI Résiliences-IRD et Ran'eau)

- le 21 octobre 2019 au Centre de Recherche pour le Développement (CRD) de l'Université Catholique de Madagascar, public : doctorants des institutions de l'UMI Résiliences à Madagascar, Université catholique de Madagascar

Enfin j'ai été sollicitée par le Service d'Action Culturelle et de Coopération de l'Ambassade de France à Madagascar en 2018, 2019 et 2020 pour faire partie du [jury Sciences humaines et sociales des Bourses du Gouvernement Français](#). Ces bourses s'adressent aux doctorants nationaux pour leur permettre de financer une mobilité de recherche en France. Il s'agit alors d'évaluer d'une part la qualité scientifique du projet de recherche et d'autre part la pertinence et l'effectivité du projet de mobilité en France.

#### d. Direction de mémoires de recherche et de stages d'assistants de recherche

J'ai dirigé les [travaux de recherche d'étudiant.e.s, d'abord au niveau master 1](#), en encadrant une dizaine de mémoires de recherche en économie du développement (Master Economie appliquée parcours Développement puis Maser Economie du développement).

Par ailleurs, j'ai pu assurer la responsabilité de la méthodologie de la recherche, d'abord entre 2014 et 2016, dans le cadre du master 1 Economie appliquée, option économie du développement (25 étudiants par promotion), puis en 2016-2017 dans le cadre du master Economie du développement (100 étudiants par promotion), en participant et en coordonnant l'équipe de chargés de TD assurant ces conférences de méthodes. Au niveau master 1, les objectifs pédagogiques du mémoire de recherche visent:

- L'élaboration d'une problématique de recherche, adaptée aux cadres théoriques, aux enjeux méthodologiques et au cadre contextuel du sujet
- L'appropriation des règles de rédaction d'un mémoire académique tant sur les aspects de fond que de forme
- L'acquisition de la rigueur scientifique, la connaissance et la mise en pratique des critères de scientificité
- Le développement de la capacité à mettre en œuvre une démarche scientifique passant par les étapes de problématisation, appropriation de la littérature pertinente au vu du sujet posé, élaboration des hypothèses de recherche, élaboration d'une démarche scientifique pour tester les hypothèses, mise en œuvre de cette démarche pour formuler des résultats scientifiquement fondés.

Afin de coordonner l'encadrement des mémoires de recherche du master 1 Economie du développement, j'ai créé plusieurs supports (guide de rédaction d'un document académique, guide de préparation à la soutenance) et mis en place un support innovant prenant la forme d'une plateforme numérique dédiée sur Moodle.

[Puis, au niveau Master 2](#), j'ai encadré ou co-encadré 12 mémoires de recherche dans deux contextes institutionnels. Premièrement, dans le cadre de ma fonction de maître de conférences en économie à l'Université de Bordeaux (2007-2017), j'ai encadré sept mémoires de recherche au niveau Master 2. Deuxièmement, dans le cadre de mon accueil en délégation à l'IRD (2017-2021) et dans l'accomplissement de la mission-clé de renforcement des capacités aux Suds, j'ai encadré cinq mémoires de recherche d'étudiants du master 2 Sciences Sociales Appliquées au Développement de l'Université Catholique de Madagascar.

**Tableau 10. Les mémoire et stages dans le cadre du projet de recherche Protect**

Les stages/mémoires Protect				
Gaëlle	Razanatsimba	UCM, Master 2 SSAD	Protection sociale formelle, Tosika Fameno (Antananarivo)	2021-2022
Shanou	Mayet	UCM, Master 2 SSAD	Genre, bas quartiers (Antananarivo)	2020-2021
Loïc	Germain	Université de Bordeaux, master CIPD	Diffusion et capitalisation du projet Protect	2020
Kevin	Louvel	U. de Bordeaux, Master Economie du Développement (césure) et IISS	Quali exploratoire, quantification, analyse comparative, Réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie	2019-2020
Herintsoa Tsihoarana	Rakotomanga	UCM, Master 2 SSAD	Mutuelles de santé, Atia (Antananarivo)	2019-2020
Dilane	Cedras	UCM, Master 2 SSAD	Quali exploratoire + Sysmipro (Itasy, Fénériver-Est)	2018-2020
Mia	Soloharison	UCM, Master 2 SSAD	Sysmipro (sécurité foncière, Antananarivo)	2020-2021
Antoine	Landrieu	Licence Economie et géographie, La sorbone	Cartographie participative, SIG MAPNET (Grand Sud et Itasy)	2019
Michel Miranto	Razafindrakoto	IISS puis ENSAE (Abidjan)	Quali exploratoire, PS informelle (Antananarivo)	2018
Corelia	Desplat	Université de Bordeaux, master CIPD	Quali exploratoire, PS informelle (Antananarivo)	2018
Eléonore	Guillemot	EHESS	Quali exploratoire, réseaux de protection et résilience (Itasy)	2017

*Source : Auteu*

Plus récemment, j'ai également encadré 8 [stages d'assistant.e de recherche](#) dans le cadre du projet de recherche Protect dont je suis responsable (tableau 10). Les étudiants étaient issus de la Licence 2 Économie et géographie, Université de la Sorbonne et des Master2 : Sciences sociales appliquées au développement de l'Université Catholique de Madagascar, Conception et ingénierie des projets de développement de l'Université Bordeaux (Master Economie du développement), Affaires politiques et internationales. Spécialité « Politiques de développement contemporaines », Parcours CID, Science Po Bordeaux.

Les stages et mémoires dirigés durant ma période d'accueil à l'IRD ont souvent été menés en constituant des binômes franco-malgaches afin de favoriser le partage, la co-construction et le transfert réciproque de compétences.

### [Conclusion de la cinquième section](#)

Mon engagement dans l'animation et l'encadrement de la recherche sont étroitement imbriqués dans le cadre d'une recherche financée par les acteurs de la recherche et du développement et en partenariat à Madagascar. Plusieurs éléments-clés sont à retenir à ce niveau. Premièrement, j'ai assuré la responsabilité de plusieurs projets et expertises de recherche : le projet de recherche « Quelle protection pour les zones rurales malgaches » financé par l'IRD, le projet de recherche « Co-construction des formes innovantes de protection sociale à Madagascar », financé par le département SHS de l'Université de Bordeaux, le projet « Protection sociale à Madagascar » financé par la région Nouvelle Aquitaine, l'expertise de recherche « Mapping social networks » (Mapnet) financée par la banque mondiale et l'expertise de recherche « Capitalisation bibliographique de trente ans de développement dans le Sud malgache » (CapSud) financée par la délégation de l'Union Européenne à Madagascar. Deuxièmement ces projets sont tournés vers l'information et l'appui aux acteurs du développement. Troisièmement, la valorisation de ces projets est à la fois scientifique et sociétale. Quatrièmement, mon engagement dans la formation à la recherche par la recherche est une orientation forte de mon profil ; il prend corps dans les projets que j'ai menés mais aussi dans mon implication au sein de mes différentes équipes d'accueil en France et à Madagascar. Cinquièmement, mon implication dans une recherche en partenariat au Sud marque une double relation entre recherche et développement : si les recherches que je mène, que j'anime et que j'encadre sont orientées sur l'information des politiques de développement, mon expérience malgache a définitivement ancré une approche où mes activités de recherche nourrissent autant que possible le développement à travers le renforcement de compétences, la formation par la recherche et les partenariats de recherche aux Suds.



## Conclusion générale

### La recherche au service du développement et le développement par la recherche

Prenant appui sur l'étonnement initial face à la pauvreté, mes travaux de recherche se déploient de façon cohérente sur les thématiques de la pauvreté et de la protection sociale en mobilisant des méthodes de recherche mixtes. Ils se déploient en outre dans un ensemble cohérent de projets et d'expertises de recherche qui marquent une recherche orientée sur les acteurs du développement, déployée dans le cadre de partenariats solides à Madagascar, orientée sur la formation par la recherche et l'ouverture vers la société et le grand public. Je rappellerai d'abord succinctement les apports thématiques et méthodologique de mes travaux de recherche par lesquels la recherche est mise au service du développement, pour ensuite présenter le redéploiement actuel de mes questionnements et projets de recherche, et finalement conclure sur l'idée du développement par la recherche.

#### Une recherche sur la pauvreté et la protection sociale au service du développement

Mes travaux de recherche portent sur des thématiques-clés de la recherche sur le développement et sont en prises avec des questionnements majeurs en économie du développement.

Mes travaux sur la pauvreté s'inscrivent dans les débats du début des années 2000 portant sur les dimensions de la pauvreté et la liberté réelle qu'ont les individus de sortir de la pauvreté. Ces travaux adoptent une approche centrée sur l'individu, ses conditions de vie et ses moyens d'existence dans une perspective dynamique. A travers la prise en compte des barrières à l'entrée, des opportunités sociales ou de la formation des aspirations, on observe dans mes travaux l'influence des structures sociales sur les choix individuels. Cet aspect est prolongé dans le cadre de l'étude de la protection sociale, à la fois construit social né de l'interaction institutionnelle et pourvoyeuse d'opportunités et de contraintes qui encadrent l'action des êtres humains.

Les différents travaux de recherche que j'ai menés sur la protection sociale montrent que la protection sociale est un construit social (interaction des acteurs, jeux de pouvoir) pourvoyeur d'opportunité et générateur de contraintes qui s'imposent aux acteurs. L'analyse est menée aux échelles nationale et locale déterminantes pour comprendre la fabrique du système national de la protection sociale et les mécanismes de protection sociale effectivement accessibles aux populations dans le cadre de systèmes locaux de protection sociale. Ces travaux sont menés à Madagascar et s'appuient sur la production de données de recherche originales : la base de données Réseau des Acteurs de la protection sociale (RAPS), la base de données Mapping social networks (MAPNET), la base de données Systèmes micro-locaux de protection sociale (Sysmipro) et le film de recherche « Trou de Caïmans ».

Les questionnements que j'ai abordés sur la protection sociale à Madagascar apparaissent pertinents pour l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne en raison de contextes proches : informalité, ruralité, pauvreté, poids de l'aide et influences des organismes internationaux qui promeuvent des « modèles voyageurs » de protection sociale (Olivier de Sardan, 2022b). Toutefois, Madagascar est un cas atypique en raison de sa trajectoire macroéconomique



involutive et du poids particulièrement important de l'aide dans son PIB. Les conclusions obtenues dans le cas malgache méritent donc d'être portées en hypothèses d'un projet comparatif sur un ensemble de pays d'Afrique Sub-saharienne.

Pour sous-tendre la démarche scientifique de mes travaux de recherche, je me suis engagée dans une réflexion relative à la robustesse des designs de recherche mixte, combinant production et analyse de données qualitatives et quantitatives. Les designs de recherche mixtes, outre leur puissant apport en termes de production de connaissance, sont aussi à mon sens une voie privilégiée d'intégration entre les disciplines. C'est un point que je pourrai développer dans le cadre du montage de prochains projets de recherche interdisciplinaires.

Perspectives de recherche : le redéploiement thématique et géographique de mes questionnements de recherche sur la protection sociale

Mes travaux sur la protection sociale se prolongent dans trois dimensions. Un premier axe de prolongement se caractérise par l'ouverture sur l'adoption des pratiques agricoles innovantes et de leur interaction avec les risques perçus et les pratiques de protection. Je participe sur cette thématique à l'encadrement de deux thèses de doctorat (l'une à Université de Bordeaux et l'autre à l'Université d'Antananarivo) et suis associée au projet de recherche Makis (Malagasy Agricultural Knowledge and Innovation System) porté par le CIRAD. Un deuxième axe de prolongement s'intéresse aux dynamiques contrariées du développement dans le Sud de Madagascar. Le projet d'évaluation des dynamiques de développement dans le Sud de Madagascar, financé par l'Union Européenne, débutera fin 2023 ou début 2024. Il a pour objectif de mettre en place un dispositif de suivi évaluation de l'influence des projets sur les dynamiques de développement en interaction avec les composantes agro-environnementales et socio-économiques des socio-éco systèmes. Le projet s'appuiera sur une analyse multidimensionnelle (système agro-environnemental, système socio-économique dont système local de protection sociale et projets), multiscale (niveaux régional, local et ménages-individus) et mobilisera une analyse spatiale et des méthodes mixtes. Un troisième axe de prolongement vise à redéployer les questionnements et méthodes du projet de recherche Protect dans une double perspective de comparaisons internationales et d'interdisciplinarité en vue d'éclairer les recompositions actuelles de la protection sociale en Afrique. Il vise au redéploiement géographique et interdisciplinaire des travaux menés à Madagascar dans le cadre du projet de recherche Protect. Ce projet, au stade d'identification pourra s'appuyer sur les partenariats institutionnels de l'UMI Source (antennes en Côte d'Ivoire, Sénégal et Madagascar) et de la plateforme IPORA (Interdisciplinary Policy-Oriented Research on Africa), Grand Programme de Recherche piloté par l'Université de Bordeaux (antennes en Côte d'Ivoire, au Maroc et en Ethiopie).

Animation et encadrement de la recherche : la recherche comme composante du développement

Mon engagement dans l'animation et l'encadrement de la recherche sont étroitement imbriqués dans le cadre d'une recherche par projets, financée par les acteurs de la recherche et du développement et en partenariat à Madagascar. Mes différents projets en cours de déploiement s'appuient sur des financements originaux, via les expertises de recherche financées par les bailleurs internationaux comme gage d'une recherche orientée sur les questions des acteurs de l'aide et du développement. Ils s'appuient également sur des partenariats de recherche forts au Sud. Enfin, un autre marqueur de mon parcours est l'encadrement de la recherche dans le cadre

des projets que j'ai montés mais aussi dans le cadre de mes activités au sein de mes laboratoires d'accueil, en France et à Madagascar.

Ainsi, mes années d'affectation à Madagascar au sein de l'UMI résilience-IRD, du CERED (Centre d'études et de recherche en économie du développement de l'Université d'Antananarivo), de l'IISS (Institut international de sciences sociales) et de l'UCM (Université Catholique de Madagascar) m'ont offert la possibilité de concrétiser une recherche en partenariat à Madagascar et de contribuer au développement non seulement par les influences de mes travaux sur les acteurs du développement mais par mes collaborations de recherche avec mes collègues malgaches, par la co-construction de projets et activités de recherche et par la participation directe à la formation à la recherche par la recherche de jeunes collègues malgaches.

Cette rétrospective sur mon parcours de recherche m'amène à en souligner quatre caractéristiques-clés : (i) une contribution à la recherche académique de haut niveau dans mon champ disciplinaire, (ii) un parcours scientifique et institutionnel original essentiellement mené au sein de l'Université de Bordeaux mais aussi à l'Institut de recherche pour le développement dans le cadre d'une délégation de recherche de 4 ans, (iii) une place importante donnée à la formation pour et par la recherche et au renforcement des capacités de recherche, (iv) une place importante donnée à la valorisation sociétale vers le monde socio-économique et le grand public, marquant mon engagement au service d'une science de haut niveau, dynamique et ouverte. Ces éléments continueront à marquer mon engagement futur dans la recherche.



## Liste des références bibliographiques

- Alkire S., (1999), Operationalizing Sen's capability approach to human development, Oxford University press.
- Alkire S. (2002a) Dimensions of human development, *World Development*, vol. 30(2), 181-205.
- Alkire, S. (2002b), Chapter 5. Basic Needs and Basic Capabilities', in Alkire S (ed.) *Valuing Freedoms: Sen's Capability Approach and Poverty Reduction* Oxford : Oxford University Press.
- Alkire, S. and Santos, M. E. (2013) A Multidimensional Approach: Poverty Measurement & Beyond, *Social Indicators Research* 112(2) 2013, pp. 239-257, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2376437>
- Anderson, S., & Baland, J.-M. (2002). The Economics of roscas and intrahousehold resource allocation. *The Quarterly Journal of Economics*, 117(3), 963–995. <https://doi.org/10.1162/003355302760193931>
- Barr, A., & Genicot, G. (2008). Risk sharing, commitment, and information: An experimental analysis. *Journal of the European Economic Association*, 6(6), 1151–1185. <https://doi.org/10.1162/JEEA.2008.6.6.1151>
- Barrett C. et Carter M., 2013, The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: Empirical and Policy Implications . *Journal of Development Studies* 49 (7): 976-90.
- Bazeley, P. (2009). Analyzing mixed methods data. Dans S. Andrew et E. Halcomb (dir.), *Mixed methods research for nursing and the health sciences* (p. x-x). Chichester : Wiley.
- Bidart, C., et Charbonneau, J. (2011) How to generate personal networks: Issues and tools for a sociological perspective. *Field Methods* 23.3: 266-286.
- Bilecen, Başak. (2016) "A personal network approach in mixed-methods design to investigate transnational social protection." *International Review of Social Research* 6.4: 233-244.
- Bloch, F., Genicot, G., & Ray, D. (2008). Informal insurance in social networks. *Journal of Economic Theory*, 143(1), 36–58. <https://doi.org/10.1016/j.jet.2008.01.008>
- Borgatti, S. P., Mehra, A., Brass, D. J. & Labianca, G. (2009). Network Analysis in the Social Sciences. *Science*, 323:5916, 892-5.
- Bratton, M., & Van de Walle, N. (1997). *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in a Comparative Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Carter, M.R., Barrett, C.B., 2006. The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: An Asset-Based Approach. *J. Dev. Stud.* 42, 178–199.
- Chambers, R. et Conwat, G.R., 1992, Sustainable rural development : practical concept for the 21st century, Discussion paper n°296, Columbia University, Discussion paper series.

.Clark D. (2009) Adaptation, Poverty and Well-Being: Some Issues and Observations with Special Reference to the Capability Approach and Development, *Journal of Human Development and Capabilities*, , 10(1) : 21-42.

Clément, Matthieu (2017), Social Protection. Dans Combarrous, F. and Rougier E. *The Diversity of Emerging Capitalisms in Developing Countries*, 185–212. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Conradie, I. (2013). Can deliberate efforts to realise aspirations increase capabilities? A South African case study. *Oxford Development Studies*, 41(2), 189-219.

Couty, P., 1996, *Les apparences intelligibles. Une expérience d'économiste en Afrique*, Paris: Ap Editions Argument.

CPRC, 2004, *Chronic poverty report 2004-2005*, Chronic poverty research center, University of Manchester, disponible en ligne sur [www.chronicpoverty.org](http://www.chronicpoverty.org).

CPRC, 2008, *Chronic poverty report 2008-2009*, Chronic poverty research center, University of Manchester, disponible en ligne sur [www.chronicpoverty.org](http://www.chronicpoverty.org).

Creswell J. W. (2013), Steps in Conducting a Scholarly Mixed Methods Study, DBER Group Discussion on 2013-11-14, <https://digitalcommons.unl.edu/dberspeakers/48/>.

Creswell, J. W. et Plano Clark, V. L. P. (2011). *Designing and conducting mixed methods research* (2<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Creswell J.W. et Creswell, J.D. (2018) *Research design : qualitative, quantitative and mixed methods*, Fifth Edition, Sage edge.

Creswell, J.W. and Plano Clark, V.L. (2011) *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. 2nd Edition, Sage Publications, Los Angeles.

Crossley, N., Bellotti, E., Edwards, G., Everett, M. G., Koskinen, J., & Tranmer, M. (2015). Social network analysis for ego-nets. SAGE. <https://doi.org/10.4135/9781473911871>

Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Rossi, N. W., Winters, P. & Yablonski, J. (Eds.). (2016). *From evidence to action: the story of cash transfers and impact evaluation in sub Saharan Africa*. Oxford University Press.

De Bruyne, P., Herman J., et Schoutheete M. (1974) *Dynamiques de la recherche en sciences sociales : les pôles de la pratique méthodologique*, Paris : Presses universitaires de France.

Delpy L. (2021) Analyse comparative des régimes de protection sociale en Afrique subsaharienne, *Revue canadienne des études du développement*, 43(2) :176-199.

Delpy L., Ollié L. et Ballet J., (2023), From Colonialism to International Aid: The Construction of Social Protection in Former French Colonies in Sub-Saharan Africa, 1950-2020, 38<sup>èmes</sup> Journées du développement de l'Association Tiers Mondes, Université de Bordeaux 31 mai 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023.

Destremau B. et Lautier B. (eds.) (2003), *Prévoyance ou providence : la protection sociale*, *Revue Tiers Monde*, tome 44, n°175.

Devereux, S. (2011) Social Protection in South Africa : Exceptional or Exceptionalism? *Canadian Journal of Development Studies* 32 (4) : 414–425.

- Devereux, S. et Getu M. (2013) *Informal and Formal Social Protection Systems in Sub-Saharan Africa*. Kampala: Fountain Publishers
- Devereux, S., et Sabates-Wheeler R. (2004) *Transformative Social Protection*. IDS Working Paper 232. Brighton, UK: The Institute of Development Studies.
- Dimitriou M., Monin C. et Pauchet E., 2022, *Evolution des dynamiques de protection sociale en Afrique subsaharienne : analyse comparative des régimes d'insécurité sociale malgache et sénégalais*, mémoire de recherche, EUR @frica, Université de Bordeaux.
- Dissou Y. et al. (2000) *Pauvreté à Madagascar : défi public et stratégies des ménages*, Document de travail, n° 114, Programme ILO, Madagascar.
- Drèze J. et Sen A. (1989), *Hunger and public action*, Oxford : Clarendon Press.
- Emran M. S., Robano V. et Smith S. C., (2014) *Assessing the Frontiers of Ultrapoverty Reduction: Evidence from Challenging the Frontiers of Poverty Reduction/Targeting the Ultra-poor, an Innovative Program in Bangladesh*, *Economic Development and Cultural Change*, 62(2) : 339-380.
- Fafchamps M. (1992). *Solidarity Networks in Preindustrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy*, *Economic Development and Cultural Change* , 41(1), pp. 147-174.
- Fafchamps, M., & Lund, S. (2003). *Risk-sharing networks in rural Philippines*. *Journal of Development Economics*, 71(2), 261–287. [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(03\)00029-4](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(03)00029-4)
- FID (2018), *Rapport d'activités 2017*, Fond d'Intervention pour le Développement, Antananarivo.
- Goetz, B., 2018, *Stupeur et émerveillement : Note à propos du thaumazein*, *Cahiers du Portique* n°15 : 75-81, <https://doi.org/10.4000/leportique.4148>.
- Gentilini U. et al., (2022), *Social protection and jobs responses to COVID-19, A Real-Time Review of Country Measures*, Washington, DC: World Bank.
- Hong Q., Pluye P., Fabregues S., Bartelett G., Boardman F., Cargo M., Dagenais P., Gagnon M.P., Griffiths F., Nicolau B., O’Cathain A., Rousseau M.C. et Vedel I. (2018), *Mixed Methods Appraisal Tool (MMAT), Version 2018. User guide*, [http://mixedmethodsappraisaltoolpublic.pbworks.com/w/file/attach/127916259/MMAT\\_2018\\_criteria-manual\\_2018-08-01\\_ENG.pdf](http://mixedmethodsappraisaltoolpublic.pbworks.com/w/file/attach/127916259/MMAT_2018_criteria-manual_2018-08-01_ENG.pdf)
- Hong Q., Turcotte-Tremblay A.M. et Pluye, P. (2019) ‘Revue systématique de la littérature en méthodes mixtes’. dans Ridde, V. and Dagenais, C. (2019) *Évaluation des interventions de santé mondiale*. Éditions science et bien commun et IRD Éditions, Chapitre 6.
- Greene, J. C. (2007). *Mixed methods in social inquiry* (édition, volume). San Francisco: Jossey Bass.
- Guillemot E. (2019) *La marche et le marchand. Ethno-comptabilité et horizons temporels d'un colporteur merina dans le mondialisation contemporaine (Antananarivo Madagascar)*, Mémoire de Master 2 Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

Hickey, S. (2008). Conceptualising the Politics of Social Protection in Africa. In Barrientos, A. & Hulme, D. (eds), *Social Protection for the Poor and Poorest: Concepts, Policies and Politics*. London: Palgrave MacMillan.

Hickey, S. (2009). The politics of protecting the poorest: Moving beyond the “*anti-politics machine*”? *Political Geography*, 28, pp. 473–483.

Hickey S., Lavers T., Nino-Zarasúa M. et Seeckings J. (eds.) (2018) *The politics of social protection in Eastern and Southern Africa*, UNU-Wider Studies in Development Economics.

Holzmann R. et Jorgensen S (2000), *Gestion du risque social :cadre théorique de la protection sociale*, Document de travail de la Banque mondiale, série Protection sociale, n°6. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/160391468779951687/pdf/2131400006French.pdf>

Hugon P. (2005), « La stagnation de l'économie malgache : le rôle des crises et des facteurs sociopolitiques en longue période », *Revue internationale et stratégique*, 2005/4 (N°60), pp. 19 à 32.

Hulme D., Shepherd A. (2003). Conceptualizing chronic poverty. *World Development*, vol. 31(3), 403-423.

ILO (2021), *Africa Regional Social Protection Strategy, 2021-2025 Towards 40 % – a social protection coverage acceleration framework to achieve the SDGs*

INSTAT 2020, Résultats globaux du Recensement général de la population de l'habitation 2018 RGPH-3, INSTAT, <https://www.undp.org/fr/madagascar/publications/r%C3%A9sultats-globaux-du-recensement-g%C3%A9n%C3%A9ral-de-la-population-et-de-l%E2%80%99habitation-de-2018-de-madagascar>.

INSTAT (2017), *Recensement général de la population de l'habitat, Volume 3 , Rapport d'analyse*, [http://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/mdg-1993-rec-o2\\_v2t1.pdf](http://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/mdg-1993-rec-o2_v2t1.pdf).

INSTAT (2015), *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*, INSTAT.

Jalan, J. et Ravallion, M., 1998a, « Transient poverty in post-reform rural China », *Journal of Comparative Economics*, n°26, pp 338-357.

Jalan J. et Ravallion M., 1998b, *Determinant of transient and chronic poverty. Evidence from rural China*. Policy Research Working Paper, n° 1936, World Bank.

Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievement: reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464.

Khan, M. (2010). *Political settlements and the governance of growth-enhancing institutions*, Mimeo, SOAS, London.

Knoke, D. & Kostiuhenko, T. (2017). Power Structures of Policy Networks. In Victor, J.N., Montgomery, A.H. & Lubell M. (eds), *The Oxford Handbook of Political Networks*, Oxford University Press.

Lallau B. et Mbetid-Bessane, 2010, Observer la résilience rurale. Réflexions théoriques et application dans les campagnes centrafricaines, *Innovation and sustainable development in agriculture and food*, Symposium Cirad, Inra et Montpellier SupAgro, 28 juin-1er juillet 2010, Montpellier, France.



Lavers T. et Hickey S. (2021), Alternative routes to the institutionalisation of social transfers in sub-Saharan Africa: Political survival strategies and transnational policy coalitions, *World Development*, n° 146.

Lessard-Hébert M., Goyette G. et Boutin G. (1997) *La recherche qualitative : fondements et pratiques*, Montréal : Editions nouvelles.

Lupo P. (1997) Pauvreté et/ou richesse au Sud, *Talily*, n° 5/6, 117-121.

Martinet V. (2010) La viabilité une approche du développement durable visant à éviter les crises dans le long terme : l'exemple des pêcheries. *INRA Sciences sociales, recherche en économie et sociologie rurale*, n°1/2010.

McGuire, J., Kaiser, C. & Bach-Mortensen, A.M. (2022) A systematic review and meta-analysis of the impact of cash transfers on subjective well-being and mental health in low- and middle-income countries. *Nature Human Behavior* 6 : 359–370.

Merrien, F.X. (2013), « La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d'action international », *Revue internationale de politique de développement*, vol 4, n°2, p. 68-88.

Merrien F. X., (2021), La protection sociale dans les pays en développement, *Revue Information Sociale*, n° 203-204.

Mouchot C. (2003) *Méthodologie économique*, Paris : Point.

Narayan, D.; Chambers, R.; Shah, M. K.; Patesch, P. (2000) *Voices of the Poor : Crying Out for Change*. New York: Oxford University Press for the World Bank.

Nauleau, M., Destremau B. et Lautier B. (2013) En chemin vers la couverture sanitaire universelle, *Revue Tiers Monde*, n°215 : 129-148.

Nino-Zarazúa, M., Barrientos, A., Hickey, S. & Hulme, D. (2012). Social Protection in Sub-Saharan Africa: Getting the Politics Right, *World Development*, 40(1), pp. 163-176.

O’Cathain Alicia, Murphy Elizabeth and Nicholl Jon (2010) *Three techniques for integrating data in mixed methods studies*, *BMJ*, 341 doi: <https://doi.org/10.1136/bmj.c4587>

Organisations des Nations Unies, 2000, Nous, les peuples. Le rôle des nations Unies au XXI<sup>ème</sup> siècle. Rapport du secrétaire général. Nations Unies.

Organisation des Nations Unies, 2015, Transformer notre monde: Le programme de développement durable à l’horizon 2030, Organisations des nations unies pour le développement.

Nussbaum M. (2009), *Capabilités : comment créer les conditions d’un monde plus juste ?* Paris : Flammarion.

Olivier de Sardan J.P. et Piccoli, E. (2018) *Cash Transfers in Context: An Anthropological Perspective*, [Berghahn Books](https://doi.org/10.2307/j.ctvw04jbv), <https://doi.org/10.2307/j.ctvw04jbv>.

Olivier de Sardan J.P. et Vari-Lavoisier I. (2022a) Pour une approche comparatiste des modèles voyageurs, *Revue internationale des études du développement*, 248 : 7-28.

Olivier de Sardan J.P. et Vari-Lavoisier I. (2022b), Les modèles voyageurs : une ingénierie sociale du développement, numéro spécial de la *Revue internationale des études du développement*, 248.

Olivier de Sardan J.P. (2021), *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris : Karthala.

Olivier de Sardan J.P. (2008) *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Bruylant-Academia: Louvain-La-Neuve.

Ottino P. (1998) *Les champs de l'ancestralité à Madagascar : parenté alliance et patrimoine*, Paris, Karthala-ORSTOM

Passeron, J.C., 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Albin Michel: Paris (première édition, 1991: Nathan)

Paugam S. (2005) *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF.

Platteau, J.P. (2005) The gradual erosion of the social security function of customary land tenure arrangements in lineage-based societies, in Dercon S. (ed.) *Insurance against poverty*, UNU-Wider : 217-246.

Platteau J.P. (1997). Mutual insurance as an elusive concept in traditional rural communities, *The Journal of Development Studies*, 33:6, 764-796.

Platteau J.P. (1991). Traditional Systems of Social Security and Hunger Insurance: Past Achievements and Modern Challenges, in Ahmad E., Drèze J., Hills J. and Sen A. *Social Security in Developing Countries*, Published to Oxford Scholarship Online: September 2011, DOI: 10.1093/acprof:oso/9780198233008.001.0001

Pace, R., Pluye, P., Bartlett, G., Macaulay, A. C., Salsberg, J., Jagosh, J., et al. (2012). Testing the reliability and efficiency of the pilot Mixed Methods Appraisal Tool (MMAT) for systematic mixed studies review. *International Journal of Nursing Studies*, 49(1), 47-53

Pluye, P. (2019) 'L'intégration en méthodes mixtes. Cadre conceptuel pour l'intégration des phases, résultats et données qualitatifs et quantitatifs'. dans Ridde, V. and Dagenais, C. (2019) *Évaluation des interventions de santé mondiale*. Éditions science et bien commun et IRD Éditions, Chapitre 7. Available at: <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evalsantemondiale/chapter/integration/>.

Pluye, P., Garcia Bengoechea, E., Granikov, V., Kaur, N., & Tang, D. L. (2018). A world of possibilities in mixed methods: Review of the combinations of strategies used to integrate the phases, results, and qualitative and quantitative data. *International Journal of Multiple Research Approaches*, 10(1), 41-56.

Pluye, P., Robert, E., Cargo, M., Bartlett, G., O'Cathain, A., Griffiths, F., Rousseau, M.C. (2011). *Proposal: a mixed methods appraisal tool for systematic mixed studies reviews*. <http://mixedmethodsappraisaltoolpublic.pbworks.com>

Pluye (2012) "Méthodes mixtes et santé mondiale", in J. C. Suárez-Herrera et M. J. Blain, *La recherche en santé mondiale : Perspectives socio-anthropologiques*, Québec, Association

francophone pour le savoir, p. 129–35. (12) (PDF) *La rigueur dans l'utilisation de méthodes mixtes pour les évaluations d'interventions de santé en Afrique subsaharienne : où en est-on ?*. Available from: [https://www.researchgate.net/publication/323943771\\_La\\_rigueur\\_dans\\_l'utilisation\\_de\\_methodes\\_mixtes\\_pour\\_les\\_evaluations\\_d'interventions\\_de\\_sante\\_en\\_Afrique\\_subsaharienne\\_ou\\_en\\_est-on](https://www.researchgate.net/publication/323943771_La_rigueur_dans_l'utilisation_de_methodes_mixtes_pour_les_evaluations_d'interventions_de_sante_en_Afrique_subsaharienne_ou_en_est-on) [accessed May 16 2021].

PNPS (2015), Politique nationale de protection sociale de Madagascar 2015, Antananarivo : MPPSPF.

PNUD, 2023, Rapport sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle, PNUD.

Polanyi, K. (1944 - 1983) *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard

Ravallion. M. (1992) *Poverty comparisons, a guide to concepts and methods*, Living Standard Measurement Study, Working Paper n°88, World Bank, Washington.  
Rawls J. (1997) *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, première édition 1971

Ravallion, M., 1992, *Poverty comparisons, a guide to concepts and methods*, Living Standard Measurement Study, Working Paper n°88, World Bank, Washington.

Rawlings L. B and Rubio G. M. (2005) *Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs*, *The World Bank Research Observer*, 20(1) : 29–55.

Ray, D. (2006). Aspirations, poverty, and economic change. In A.V Banerjee, R. Bénabou and D. Mookherjee (Eds.) *Understanding poverty* (pp. 409-421). Oxford University Press.

Razafindrakoto, M., Roubaud, F., Wachsberger, J.M. (2017) *L'Énigme et le Paradoxe. Économie politique de Madagascar*. Paris : IRD/AFD.

Roodman, D. (2011) Fitting fully observed recursive mixed-process models with cmp. *Stata Journal*, 11, 159-206.

Ingold, K. (2010). Apprendre pour le futur : Une analyse de la politique climatique Suisse. *Swiss Political Science Review*, 16(1), pp. 43-76.

Ingold, K. & Varone, F. (2011). Treating policy brokers seriously: Evidence from the climate policy. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 22(2), pp. 319-346.

INSTAT (2021) *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitation*, Antananarivo : INSTAT.

Sabatier, P. A. & Jenkins-Smith, H. (eds.) (1993). *Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach*. Boulder, CO: Westview Press.

Sen A K. (2000) *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.

Sen A K. (1993) *Capability and well-being*, in Sen A., Nussbaum M. (dir.), *The quality of live*, Oxford, Oxford Clarendon Press.

Sen A K. (1992) *Inequality re-examined*, Oxford, Oxford University Press.

- Sen A K. (1985) *Commodities and capabilities*, Amsterdam, Elsevier
- Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Repères La découverte.
- Stavropoulou M. Holmes R. et N. Jones (2017), « Harnessing informal institutions to strengthen social protection for the rural poor », *Global food security*, n°12, pp.73-79.
- Tashakkori et C. Teddlie (dir.) (2010), *Handbook of mixed methods in social and behavioral research* (p. 1-41). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Trommlerova, S.K., Klasen, S. and Leßmann, O. (2015). Determinants of Empowerment in a Capability-Based Poverty Approach: Evidence from Gambia. *World Development*, 66, 1-15.
- UNICEF (2020), Analyse budgétaire thématique de la protection sociale 2015-2020. Investir dans la protection sociale: renforcer le développement durable pour les enfants à Madagascar, rapport d'analyse, UNICEF, <https://www.unicef.org/madagascar/rapports/analyse-budg%C3%A9taire-th%C3%A9matique-de-la-protection-sociale-2015-2020>.
- Varone, F., Ingold, K. & Jourdain, C. (2016). Studying policy advocacy through social network analysis. *European Political Science Review*, pp. 1-15.
- Verpoorten, R., & Verschraegen, G. (2008). Formal and Informal Social Protection in Sub-Saharan Africa: A Complex Welfare Mix to Achieve Poverty and Inequality Reduction. Status: Published, January 2008, 1–26.
- Wasserman, Stanley, and Katherine Faust. (1994) "Social network analysis: Methods and applications." Cambridge: Cambridge University Press.
- Weber M. (1971) *Economie et société*, Paris, Plon.
- Weible, C. M., Ingold, K., Nohrstedt, D., Douglas Henry, A. & Jenkins-Smith, H.C. (2019). Sharpening Advocacy Coalitions. *Policy Studies Journal*, Vol. 0, No. 0.
- Wiesner, B, Blaikie, P, Cannon, T & Davis, I 2003, *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*. 2 edn, Routledge. World Bank, 2023, World Development Indicators, World bank.
- Wood G. (2003), Staying Secure, Staying Poor: The “Faustian Bargain”, *World Development*, [Volume 31, Issue 3](#), March 2003, Pages 455-471
- Wood, G. et I. Gough (2006), « A Comparative Welfare Regime Approach to Global Social Policy », *World Development*, vol. 34, p. 1696–1712.
- World Bank (2023), World Development Indicators.
- World Bank (2020) *Aspire : the Atlas of Social Protection Indicators of Resilience and Equity*, <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire>

## Liste des illustrations

### Liste des tableaux

Tableau 1. Le design de recherche : un devis de méthode mixte multi-niveaux et multi-phases .....	41
Tableau 2. Les variables de protection sociale (types de mécanismes socialisés de réponse aux chocs) en lien avec le cadre conceptuel de l'étude. Fréquence, par zone d'enquête) .....	43
Tableau 3. Les réseaux de protection en pays Tandroy: variables de classification et de caractérisation.....	44
Tableau 4. Méthodes de recherche .....	66
Tableau 5. Design de recherches alternatifs .....	67
Tableau 6 Les types d'intégration en méthodes mixtes .....	71
Tableau 7. Extrait du Mixt Methods Appraisal Tool consacré aux études avec méthodes mixtes .....	73
Tableau 8. Retour sur les designs de recherche mixtes produits au cours de mes travaux de recherche et présentés dans le cadre de ce mémoire .....	74
Tableau 9. Les chercheurs impliqués dans le projet Protect .....	87
Tableau 10. Les mémoire et stages dans le cadre du projet de recherche Protect.....	97

### Liste des figures

Figure 1. L'énigme et le paradoxe malgaches.....	7
Figure 2. Fonctionnements, capacités et fonctionnements accomplis. ....	13
Figure 3. Potentialités, capacités et fonctionnements accomplis.....	14
Figure 4. Mise en séquence des analyse qualitatives et quantitatives pour l'étude de la reproduction des situations de pauvreté via le choix des formes de diversification des activités en milieu rural malgache (1998-2002) .....	19
Figure 5 : Analyse de l'effet des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages : vision synthétique des approches en présence .....	20
Figure 6: Subjective empowerment and capabilities: conceptual framework.....	22
Figure 7. Les acteurs de la protection sociale à Madagascar .....	29
Figure 8. Le questionnaire sociométrique ou matrice relationnelle de l'enquête RAPS .....	33
Figure 9. Visualisation du groupe thématique protection sociale .....	34
Figure 10. Quatre groupes d'équivalence structurale et deux coalitions .....	35
Figure 11. L'idéal de la protection sociale selon les groupes d'équivalence structurale .....	36
Figure 12. Distribution du pouvoir réputationnel au sein du GTPS.....	36
Figure 13. Situation des trois <i>fokontany</i> étudiés .....	40
Figure 14. Andry's protection network .....	44
Figure 15. Les quatre réseaux de protection en pays Tandroy (réseaux moyens).....	45
Figure 16. Présentation du film de recherche « Trou de caïmans » .....	49
Figure 17. Devis multi phases (convergent et séquentiel) pour l'étude des mécanismes de protection sociale et de ses représentations dans la société tananarivienne contemporaine ....	52
Figure 18. Les sites d'enquête de Protect sur les formes micro-locales de protection sociale	53
Figure 19. Communication sur le ciné-débat à Adavamamba (restitution sur le lieu de tournage) .....	54
Figure 20 L'adéquation empirique : impératif de rigueur dans un science empirique .....	63

Figure 21. Le double rapport d'adéquation dans l'enquête de terrain.....	68
Figure 22. Les formes d'intégration en méthodes mixtes .....	70

#### Liste des encadrés

Encadré 1. Les cinés-débats à Antananarivo, mai 2023 :.....	55
Encadré 2. Le déroulement d'une séance de projection – débat .....	57
Encadré 3. Les bases de données et le film de recherche « Trou de Caïmans », produits dans le cadre du projet de recherche Protect .....	89

## Annexe. Liste des travaux de recherche

### Travaux en cours : articles soumis ou en cours de finalisation

1. Gondard, C. Delpy, L., Lallau B., Andrianaivo C.M., Rasolofo P. and Deguilhem T. (2023), Between support networks and social cash transfer: the diversity of social protection mechanisms in the Tandrofy country, Madagascar, Soumis à World Development.
2. Lallau B., Gondard C., Rasolofo P., Delpy L., Andrianaivo C.M. et Deguilhem T. (2023) Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Quelques éléments d'analyse dans le Sud malgache. Soumis à la Revue canadienne des études du développement.
3. Andrianantoandro T. et Gondard C. (2023) Understanding the factors, perceptions and barriers to voluntary uptake and renewal of community-based health insurance among a vulnerable population in a highland region of Madagascar: a mixed methods analysis, soumis à Plos One.
4. Gondard C., Delpy L., Galon M., Droy I. et Lallau B., Institutional dimension of project failure and undernutrition in southern Madagascar. A systematic review, (en cours de finalisation).
5. Gondard C. Leroy C. et Razafimantsimba G. Protection sociale formelles et informelles dans les Bas quartiers d'Antananarivo. Regards croisés de l'anthropologie visuelle, de l'anthropologie politique et la socio-économie (en cours de finalisation).
6. Gondard C. Leroy C. et Razafimantsimba G., Razanatsimba G. et Hammiche I. Dimensions sociale et culturelle de l'appropriation de la protection sociale en Afrique sub-saharienne. Le cas du Fihavanana malagasy (en cours de finalisation).
7. Ballet J., Gondard C., et Randriamanampisoa H., Arrangements institutionnels et justice sociale dans une perspective rawlsienne : Perspectives malgaches et comparaisons en Afrique sub-saharienne (en cours de finalisation).

### Revue à comité de lecture classées en économie (section 37 CNRS ou HCERES)

8. Andrianampiarivo, T. et Gondard-Delcroix C., 2023, Rural Classes and Credit Participation: The Itasy Livelihood Classes (Madagascar) Between Risk-aversion and Debt Capacity, *Oxford Development Studies*, 49(3): 13-32. <https://doi.org/10.1080/13600818.2022.2104239>.
9. Rougier E., Gondard, C. et Ballet, J., 2021, "Just out of reach": Examining the link between subjective well-being, aspirations gaps and empowerment in Central African Republic, *Oxford Development Studies*, 48(1), <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13600818.2020.1864312>.
10. Berrou, J.P. et Gondard-Delcroix, C., 2018, Dynamics of Social Networks of Urban Informal Entrepreneurs in an African Economy, *Socio Economic Review*, 76 (2), pp.167-197.
11. Berrou, J.P. et Gondard-Delcroix, C., 2011, Réseau social et dynamique des entreprises informelles, *Mondes en développement*, 156 (4), pp. 73-88.
12. Clément M., Douai A., Gondard-Delcroix C., 2011, « Réflexions sur le concept de soutenabilité sociale dans les pays du Sud », *Mondes en développement*, 156 (4), pp. 7-16.
13. Gondard-Delcroix, C., 2009, Spécificités régionales des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache, *Revue d'Économie Rurale*, n° 311, pp 49-66
14. Gondard-Delcroix, C., 2009, Risque, Pluriactivité et Dynamique de Pauvreté : Une Application en Milieu Rural Malgache, *Journal of Human Development*, 10(1), pp 77-102.
15. Gondard-Delcroix, C., 2007, Les représentations de la pauvreté, quels échos aux indicateurs internationaux ? Une étude qualitative sur les Hautes Terres de Madagascar, *Mondes en développement*, n°137, pp. 51-66.



16. Gondard-Delcroix, C. et Rousseau, S., 2004, Vulnérabilité et stratégie durable de gestion des risques : une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar, *Revue Développement Durable et Territoire*, n°3.

**Revue à comité de lecture référencées sur Web of science et/ou classées dans d'autres disciplines de sciences sociales**

17. Gondard C., 2021, Analyse bibliographique de l'ouvrage de Sam Hickey, Tom Lavers, Miguel Niño-Zarazúa, et Jeremy Seekings (dir.), « The Politics of Social Protection in Eastern and Southern Africa », in Chapus Q., Berrou, J.-P., et Onibon Doubogan Y. (eds.), "L'entrepreneuriat en Afrique", *Revue internationale des études du développement*, n° 245 (2021-1) : 245-247, <https://iedespubli.hypotheses.org/category/revue-tiers-monde-revue-internationale-des-etudes-du-developpement/analyses-bibliographiques>
18. Ballet, J. Gondard-Delcroix, C. et Cedras D., 2020, Upgrading fair trade: A 'success case study' in Madagascar, *Development in Practice*, Taylor & Francis (Routledge), 31(3), 285-295.
19. Archambaud et Gondard-Delcroix, 2018, Organisations locales et résiliences collectives. Trois terrains africains en situation de crise prolongée, *Revue Internationale des Etudes du Développement*, n°235, pp. 61-90.
20. Berrou, J.P. et Gondard-Delcroix, C., 2011, Dynamique des réseaux sociaux et trajectoires d'entreprises informelles à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), *Bulletin de Méthodologie Sociologique*. vol. 110, pp. 26–44

**Chapitres d'ouvrages collectifs**

21. Bonnefond C. et Gondard-Delcroix C., 2017, « Agriculture », dans Combarous F. et Rougier E. (eds.), *The diversity of emerging capitalisms. Globalization, institutional convergence and experimentation*, Palgrave Macmillan.
22. Berrou, J.P. et Gondard-Delcroix, C., 2015, Risques, dynamiques de pauvreté et résilience socio-économique, in : S. Pomels (ed.) *Du risque en Afrique. Terrains et perspectives*, Paris-Bordeaux : éditions Karthala/MSHA, 333-348.

**Articles dans des revues avec comité de lecture non référencées**

23. Gondard-Delcroix, C. et Rousseau, S., 2005, Gestion des Risques et Stratégies d'acteurs, in Gemdev (ed.), "Cahier du GEMDEV n°30 : Quel développement durable pour les pays en voie de développement ? (version en accès libre)", *Bibliothèque numérique Paris 8*, consulté le 3 mars 2020, [https://octaviana.fr/document/FGNC30\\_1](https://octaviana.fr/document/FGNC30_1).
24. Delpy L. et Gondard-Delcroix, C., 2020, Articuler protection sociale formelle et informelle en Afrique sub-saharienne, *Revue Grain de sel – Inter-réseaux développement rural*, n°79 : 28-29, <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel>.
25. Andrianampiarivo T. et Gondard-Delcroix, C., 2016, Classes Moyennes Rurales et Marché du Crédit : les Petites Prospérités d'Itasy (Madagascar) Entre Peur et Capacité d'Endettement, *Les Cahiers de l'Association Tiers Monde*, 31-2016, pp. 195-206.

### Cahiers de laboratoire, documents de travail

26. Gondard C., Lallau B., Andrianaivo, C. M., Delpy L., Deguilhem, T., Rasolofo, P., 2021, Comprendre les systèmes locaux de protection sociale Eléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache, Document de travail du projet Protect, <https://hal.archives-ouvertes.fr/view/index/docid/3160664>
27. Berrou J-P, Piveteau A., Deguilhem T., Delpy L. et Gondard-Delcroix C., 2020, *Qui pilote si personne ne gouverne? La politique publique de protection sociale à Madagascar au prisme de l'analyse des réseaux sociaux*, Rapport Protect FAPPA, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02918286>
28. Gondard-Delcroix C., Randriamanampisoa H., Lazamanana P., Andrianjakatina, A., 2019, *Diversity of social protection forms in Madagascar A multi-scalar and multi-actor approach*, Cahier du GREThA n° 2019-11, <http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/WP/article.php?wp=2019-11>.
29. Berrou J.P., et Gondard-Delcroix C., 2010, « Réseau social et accès aux ressources dans la trajectoire d'entreprises informelles : récits de vie d'entrepreneurs à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) », avec Gondard-Delcroix, C., Working Papers of GREThA, n°2010-09
30. Gondard-Delcroix C., 2007, *Entre faiblesse d'opportunité et persistance de la pauvreté : la pluriactivité rurale en milieu rural malgache*, Cahier du GREThA, n° 2007- 1.
31. Gondard-Delcroix C., 2005, *Dynamiques de la pauvreté en milieu rural malgache*, Document de travail du Centre d'Économie du Développement, n°101, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
32. Gondard-Delcroix C., 2003, *Les analyse qualitatives de la pauvreté : continuité ou rupture ?*, Document de travail du Centre d'Economie du Développement, n°81, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### Expertises de recherche

33. Gondard, C., Andrianantoandro, T., Cachau, D., Delpy, L., Droy, I., Lallau, B., Ralibera, R., Ramiamanana, M., Rasolofo, P. et Razafindraibe M., 2022, Le développement dans le Grand Sud malgache, Quelques enseignements de 30 ans de projets de développement. Etude de capitalisation bibliographique (étude CapSud). Rapport d'expertise de recherche, Délégation de l'Union Européenne à Madagascar et Nexus Humanité Développement Paix.
34. Gondard-Delcroix C., Lallau B., Archambaud L., Deguilhem T., Delpy L., Rasolofo P., Andrianaivo C. M., Rebara F., Resambany A., Droy I., Berrou J.-P., Piveteau A., 2019, *Mapping social networks and community strategies for risk management in the South of Madagascar* (étude MapNet), Rapport d'expertise. Banque mondiale.
35. Berrou J.-P., Piveteau, A., Deguilhem T., Delpy L. et Gondard-Delcroix C., 2019 2018, , "Vers une politique publique... La protection sociale à Madagascar?", dans Darbon D., Schlimmer S. et Provini O. (eds.), *Fabriquer des politiques publiques en Afrique. Livrable sectoriel*. Rapport d'expertise. Agence Française pour le Développement (AFD).
36. Darbon D., Galibert D., Gondard-Delcroix C., Tinturier Z., (2018) "Madagascar: L'Etat néo-patrimonial absorbe-t-il les politiques publiques?", dans Darbon D., Schlimmer S. et Provini O. (eds.), *Fabriquer des politiques publiques en Afrique: l'Etat néo-patrimonial absorbe-t-il les politiques publiques?* Rapport d'expertise. Agence Française pour le Développement (AFD), p. 245-294.

**Conférencière invitée**

37. Gondard-Delcroix C. et Sambo B. (2019), *Filets sociaux et recomposition des formes de solidarité* endogènes, Journées d'étude de l'IRAM : « Les filets de protection sociale en Afrique Sub-saharienne : quelles implications pour quelle politique ? », Paris, 27 juin 2019.

## Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<i>L'étonnement comme fondement d'une recherche pour le développement.....</i>	<i>1</i>
<i>Dynamiques de pauvreté, analyse des conditions de vie et politiques sociales en Afrique Sub-saharienne .</i>	<i>2</i>
<i>Imprégnations malgaches .....</i>	<i>6</i>
<i>Animation d'une recherche par projets en partenariat à Madagascar.....</i>	<i>9</i>
<i>Structuration du mémoire .....</i>	<i>11</i>
<b>1. PAUVRETES, DYNAMIQUES DE PAUVRETE ET CAPACITE D'ACTION .....</b>	<b>12</b>
1.1. DE LA PAUVRETE MONETAIRE A L'APPROCHE EN TERMES DE CAPABILITES : .....	12
DEFINITIONS ET REPRESENTATIONS DE LA PAUVRETE .....	12
a. <i>Etat de l'art : Approche monétaire de la pauvreté et approche en termes de capacités.....</i>	<i>12</i>
b. <i>Apport de mes travaux à cet état de l'art : L'étude des représentations de la pauvreté pour contribuer à identifier les capacités essentielles .....</i>	<i>14</i>
1.2. LES DYNAMIQUES DE PAUVRETE : RISQUES, CHOCS ET PIEGE DE PAUVRETE.....	16
a. <i>Capter les mouvements de pauvreté : les formes inter-temporelles de pauvreté .....</i>	<i>16</i>
b. <i>Le processus de pauvreté comme privation de liberté réelle.....</i>	<i>18</i>
c. <i>L'analyse des effets des risques et des chocs sur les conditions de vie des ménages .....</i>	<i>19</i>
1.3. LA CAPACITE D'ACTION DES INDIVIDUS A L'ETUDE .....	21
a. <i>Classes sociales et comportements des ménages.....</i>	<i>21</i>
b. <i>Aspirations et empowerment.....</i>	<i>21</i>
CONCLUSION DE LA PREMIERE SECTION .....	22
<b>2. L'AMBIVALENCE DE LA PROTECTION SOCIALE : UN CONSTRUIT SOCIAL POURVOYEUR D'OPPORTUNITES ET DE CONTRAINTES .....</b>	<b>24</b>
2.1. LA PROTECTION SOCIALE MALGACHE, UNE DYNAMIQUE EN SUSPENS .....	24
a. <i>Les deux paradigmes de la protection sociale dans l'aide internationale et leur influence à Madagascar.....</i>	<i>25</i>
b. <i>Rapports de pouvoir et rapports d'influence au sein du réseau national des acteurs de la protection sociale à Madagascar.....</i>	<i>30</i>
2.2. SYSTEMES LOCAUX DE PROTECTION SOCIALE ET DROITS D'ACCES A LA PROTECTION SOCIALE .....	37
a. <i>Revue de la littérature : La protection sociale informelle est régie par des normes plurielles.....</i>	<i>38</i>
b. <i>Objectif de l'étude : Observer et analyser la structure complexe de la protection sociale .....</i>	<i>39</i>
c. <i>La région Tandroy, un contexte de grande vulnérabilité et d'intervention humanitaire récurrente..</i>	<i>39</i>
d. <i>Cadre méthodologique.....</i>	<i>40</i>
e. <i>Les principaux résultats.....</i>	<i>42</i>
<i>Conclusion et portée de l'étude .....</i>	<i>47</i>
2.3. LE FILM DE RECHERCHE « TROU DE CAÏMANS » ET LES CINE-DEBATS.....	47
a. <i>Dépasser la logique passive de média de diffusion pour contribuer directement à la recherche par deux voies complémentaires .....</i>	<i>48</i>
b. <i>La fabrique du film .....</i>	<i>50</i>
c. <i>Le film au cœur d'un design de recherche mixte multiphases.....</i>	<i>52</i>
d. <i>L'apport de « Trou de Caïmans » à l'identification et la compréhension des formes de la protection sociale accessibles dans les bas quartiers d'Antananarivo.....</i>	<i>55</i>
e. <i>Les ciné-débats : le Fihavanana socle d'une protection sociale Malagasy moderne ? .....</i>	<i>58</i>
CONCLUSION DE LA DEUXIEME SECTION .....	60
<i>La protection sociale à Madagascar : les travaux de Protect.....</i>	<i>60</i>
<i>Quels enseignements au-delà de Madagascar ?.....</i>	<i>61</i>
<b>3. LES METHODES MIXTES COMME PRINCIPE DE DECOUVERTE ET D'ANALYSE SCIENTIFIQUE .....</b>	<b>62</b>

3.1. LES VOIES DE LA COMPLEMENTARITE ENTRE METHODES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES .....	62
a. Deux orientations fondamentales de la recherche .....	62
b. Les différences irréductibles entre qualitatif et quantitatif : falsifiabilité « poppérienne » versus plausibilité « passeronienne » .....	64
c. Le continuum entre qualitatif et quantitatif .....	65
3.2. LA RIGUEUR EN METHODES MIXTES .....	67
a. Les règles de la rigueur en méthodes quantitatives et qualitatives .....	67
b. Les règles de la rigueur en méthodes mixtes .....	68
c. Le Mixt Methods Appraisal Tool (MMAT) .....	73
3.3. LA RIGUEUR EN METHODES MIXTES DANS MES TRAVAUX DE RECHERCHE .....	73
CONCLUSION DE LA TROISIEME SECTION .....	76
<b>4. PERSPECTIVES : LE REDEPLOIEMENT GEOGRAPHIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA RECHERCHE SUR LA PROTECTION SOCIALE MENE A MADAGASCAR .....</b>	<b>77</b>
4.1. PROTECTION SOCIALE ET PROCESSUS DE TRANSFORMATION EN MILIEU RURAL .....	77
4.2. LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT CONTRARIEES DU SUD MALAGASY.....	79
4.3. LE REDEPLOIEMENT GEOGRAPHIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DU PROJET PROTECT EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE .....	81
a. Les questionnements.....	81
b. Premières réalisations et identification du projet .....	82
CONCLUSION DE LA QUATRIEME SECTION .....	83
<b>5. ANIMATION ET ENCADREMENT DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>85</b>
5.1. L'ANIMATION D'UNE RECHERCHE FINANCEE ET EN PARTENARIAT .....	85
a. La genèse .....	85
b. Le projet de recherche Protect : le pilotage d'une recherche financée et en partenariat .....	85
c. Participation à l'administration de la recherche .....	90
d. Valorisation sociétale de la recherche .....	90
e. Organisation de manifestations scientifique .....	92
5.2. ENCADREMENT DE LA RECHERCHE .....	93
a. Co-direction et co-encadrement de thèses.....	93
b. Participation à des jurys de thèse .....	95
c. Participation à la formation doctorale et au renforcement des capacités de recherche à Madagascar 95	
d. Direction de mémoires de recherche et de stages d'assistants de recherche.....	96
CONCLUSION DE LA CINQUIEME SECTION .....	98
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>99</b>
<b>LA RECHERCHE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET LE DEVELOPPEMENT PAR LA RECHERCHE.....</b>	<b>99</b>
<i>Une recherche sur la pauvreté et la protection sociale au service du développement.....</i>	<i>99</i>
<i>Perspectives de recherche : le redéploiement thématique et géographique de mes questionnements de     recherche sur la protection sociale .....</i>	<i>100</i>
<i>Animation et encadrement de la recherche : la recherche comme composante du développement.....</i>	<i>100</i>
<b>LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>103</b>
OLIVIER DE SARDAN J.P. ET VARI-LAVOISIER I. (2022A) POUR UNE APPROCHE COMPARATISTE DES MODELES VOYAGEURS, REVUE INTERNATIONALE DES ETUDES DU DEVELOPPEMENT, 248 : 7-28. ....	108
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>111</b>
LISTE DES TABLEAUX.....	111
LISTE DES FIGURES .....	111
LISTE DES ENCADRES .....	112
<b>ANNEXE. LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE .....</b>	<b>113</b>

